

5.4.3 Amphibiens

8 espèces d'amphibiens sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée. La richesse batrachologique est assez bonne (53 % de la diversité totale du département de Seine-et-Marne (77)) compte tenu du contexte forestier et aquatique de l'aire d'étude rapprochée. En effet, elle est liée à la présence de nombreux d'habitats favorables à la reproduction des amphibiens (plans d'eau, lacs, mares ouvertes et forestières) et à la disponibilité de zones d'hivernage (boisements de feuillus, ripisylves et fourrés buissonnants).

8 espèces d'amphibiens sont protégées au niveau national (article 2, 3 et 4 de l'Arrêté ministériel du 8 janvier 2021) : Crapaud commun (*Bufo bufo*) ; Grenouille commune (*Pelophylax kl. Esculentus*) ; Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*) ; Triton crêté (*Triturus cristatus*) ; Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) ; Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*) ; Grenouille rousse (*Rana temporaria*) ; Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*).

1 espèce est inscrite aux annexes II et/ou IV de la « Directive Habitats » (Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92) : Triton crêté (*Triturus cristatus*).

3 espèces sont inscrites à l'annexe V de la « Directive Habitats » (Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92) : Grenouille commune (*Pelophylax kl. Esculentus*) ; Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*) ; Grenouille rousse (*Rana temporaria*).

Afin de définir la fonctionnalité des habitats pour ce groupe, les espèces d'amphibiens recensées sur le site de Vaires-Torcy ont été réparties en 2 cortèges.

La fonctionnalité des habitats d'espèce a été déclinée en fonction de l'utilisation du site par le cortège concerné :

- Habitat non fonctionnel ;
- Habitat utilisé pour le transit ;
- Habitat utilisé pour la reproduction et/ou l'hivernage.

Les surfaces favorables à chaque fonctionnalité pour chaque cortège sont reportées dans le tableau ci-dessous.

Cortèges	Espèces cibles	Non fonctionnel	Transit	Reproduction / Hivernage
Cortège des anoures	Crapaud commun, grenouilles vertes	75,12 ha	57,06 ha	207,05 ha
Cortège des urodèles	Triton crêté, Triton ponctué, Triton palmé	300,89 ha	12,01 ha	26,32 ha

La représentation cartographique de ces différents niveaux de fonctionnalité a été réalisée pour les cortèges portant les enjeux les plus importants : Cortège des urodèles. Ces cartes sont présentées en Annexe 5.

Les principaux secteurs à enjeux au sein de l'aire d'étude rapprochée concernent les mares forestières et ouvertes localisées sur le golf de Torcy qui sont favorables à la reproduction du Crapaud commun, Grenouille rousse, Triton alpestre, Triton palmé, Triton ponctué et Triton crêté.

De même, les grands lacs de Vaires-sur-Marne et Torcy peuvent accueillir pour la reproduction les deux espèces de Grenouille verte et le Crapaud commun. Les boisements situés autour de ces lacs sont également favorables à l'hivernage des différentes espèces.

Les autres milieux ne sont pas utilisés par les amphibiens.

Concernant la fonctionnalité des milieux, l'aire d'étude est principalement utilisée par le cortège des anoures, avec de nombreux habitats favorables à la reproduction et/ou à l'hivernage. Le cortège des urodèles se concentre sur de plus faibles surfaces principalement au sein des habitats recensés à Torcy.



Triton ponctué femelle



Triton crêté mâle



Grenouille rousse (photo prise hors site)



Triton palmé mâle (photo prise hors site)



Crapaud commun (photo prise hors site)



Triton alpestre mâle (photo prise hors site)

Amphibiens protégés sur l'aire d'étude rapprochée

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

Statuts et enjeux écologiques des amphibiens remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Espèces patrimoniales et/ou réglementées									
Triton alpestre <i>Ichthyosaura alpestris</i>		Art 3	LC	-	Oui, si espèce en présence d'au moins 2 autres espèces de tritons	R	Moyen	On le rencontre dans les mares et bassins franciliens à partir du mois de mars. C'est une espèce de milieux boisés et bocagers assez peu exigeante, si ce n'est qu'elle semble avoir besoin d'un boisement à proximité immédiate du point d'eau. Il apprécie les milieux aquatiques aux eaux fraîches. Aucune observation au sein de l'aire d'étude. Les données sont issues de la bibliographie communale. Cette espèce pourrait se reproduire au sein des mares forestières localisées sur le golf.	Moyen
Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>	An II / An. IV	Art. 2	NT	-	Oui, si espèce en présence d'au moins 2 autres espèces de tritons	AR	Moyen	Le Triton crêté est une espèce que l'on retrouve principalement dans les mares ouvertes, bien ensoleillées et riches en végétation aquatique dans un contexte bocager et forestier. 8 individus (2 individus femelles, 6 mâles) observés au sein de l'aire d'étude au niveau des mares ouvertes et forestières localisées sur le golf de Torcy.	Moyen
Triton ponctué <i>Lissotriton vulgaris</i>		Art. 3	NT	-	Oui, si espèce en présence d'au moins 2 autres espèces de tritons	AR	Moyen	Cette espèce apprécie les pièces d'eau stagnantes en contexte bocager ou forestier regroupant des herbiers aquatiques denses permettant aux individus de se réfugier des éventuels prédateurs. 6 individus femelles observés au sein de l'aire d'étude au niveau des mares ouvertes et forestières localisées sur le golf de Torcy.	Moyen
Crapaud commun <i>Bufo bufo</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	C	Faible	Espèce ubiquiste qui fréquente des habitats à composante boisée. Il se reproduit dans une grande diversité de milieux aquatiques mais il affectionne particulièrement les grands plans d'eau stagnants et permanents, même empoisonnés. 9 individus (7 individus femelles, 1 mâle et 1 juvénile) observés au sein de l'aire d'étude en migration terrestre au niveau des boisements situés au sud du lac de Vaires-sur-Marne. D'autre part, 5000 têtards ont été recensés au niveau des berges sud du lac de Torcy.	Faible
Grenouille commune <i>Pelophylax kl.esculentus</i>	An. V	Art. 4	NT	LC	-	C	Faible	Espèce ubiquiste qui fréquente tous les types de pièces d'eau, les mares, les lacs et les cours d'eau. 7 mâles chanteurs ont été entendus au sein de l'aire d'étude au niveau des berges des différents plans d'eau et lacs. De plus, 44 individus de <i>Pelophylax sp</i> ont été observés au sein des différents plans d'eau.	Faible
Grenouille rieuse <i>Pelophylax ridibundus</i>	An. V	Art. 3	LC	LC	-	C	Faible	Espèce ubiquiste qui fréquente tous les types de pièces d'eau, les mares, les lacs et les cours d'eau. 102 mâles chanteurs ont été entendus au sein de l'aire d'étude au niveau des berges des différents plans d'eau et lacs. De plus, 44 individus de <i>Pelophylax sp</i> ont été observés au sein des différents plans d'eau.	Faible
Grenouille rousse <i>Rana temporaria</i>	An V	Art. 4	LC	-		C	Faible	Il habite de préférence les eaux eutrophes. C'est avant tout une espèce de plaine, qui tolère bien la présence de poissons dans les grands plans d'eau. Elle est très ubiquiste dans ses habitats : lacs, rivières, mares, bassins d'agrément, fossés, gravières. En Ile-de-France, l'espèce est répartie de manière homogène sur l'ensemble du territoire. On retrouve les principales populations au sein des grands massifs forestiers de la région mais également dans les boisements plus modestes et au sein des zones bocagères. Aucune observation au sein de l'aire d'étude. Les données sont issues de la bibliographie communale. Cette espèce pourrait se reproduire au sein de la mare forestière de Torcy et au sein des mares forestières et ouvertes localisées sur le golf.	Faible
Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>		Art 3	LC	-		AC	Faible	Urodèle ubiquiste, il fréquente toutes sortes de milieux aquatiques, temporaires ou permanents, dépourvus de poissons. Ses habitats terrestres présentent souvent une composante boisée. 2 individus femelles observés au sein de l'aire d'étude au niveau des mares ouvertes et forestières localisées sur le golf de Torcy.	Faible

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus.
- Art. 4 : espèces inscrites à l'article 4 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : interdiction de la mutilation des individus.
- Art. 5 : espèces inscrites à l'article 5 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (ARB idf, SHF, 2016) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.



© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017), © OGE SAERP (2013), © BIOTOPE (2017-2019), © SNPN (2015), © CETTIA (2021) - Cartographie : Biotope (2021)



- AMPHIBIENS -
 Espèces considérées
 comme présentes
 d'après la bibliographie

Inventaires Faune/Flore
 et évaluation environnementale
 sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Légende

Aire d'étude rapprochée

Observations bibliographiques

- Grenouille commune
- Grenouille rieuse
- Grenouille verte
- Pélodytes indéterminé
- Triton ponctué

**Localisation bibliographique
 de mares**

- Caractérisées
- Vues
- Potentielles



**Amphibiens protégés
- Etang de Vaires -**

Inventaires Faune/Flore
et évaluation environnementale
sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Légende

Aire d'étude rapprochée 

Mare observée en 2021 

Habitats favorables aux amphibiens

Habitat de reproduction 

Habitat hivernage 

Habitat peu utilisé 

**Observations d'espèces protégées
d'enjeu faible**

Crapaud commun 

Grenouille commune 

Grenouille rieuse 

Pélophylix indéterminé 

*Espèces protégées d'enjeu faible considérées
comme présentes :*
Grenouille rousse

*Espèces protégées d'enjeu moyen considérées
comme présentes :*
Triton alpestre



Amphibiens protégés - Base de Torcy -

Inventaires Faune/Flore
et évaluation environnementale
sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Légende

Aire d'étude rapprochée 

Mare observée en 2021 

Habitats favorables aux amphibiens

Habitat de reproduction 

Habitat hivernage 

Habitat peu utilisé 

Observations d'espèces protégées d'enjeu faible

Crapaud commun 

Grenouille commune 

Grenouille rieuse 

Triton palmé 

Pélophylix indéterminé 

Observations d'espèces protégées d'enjeu moyen

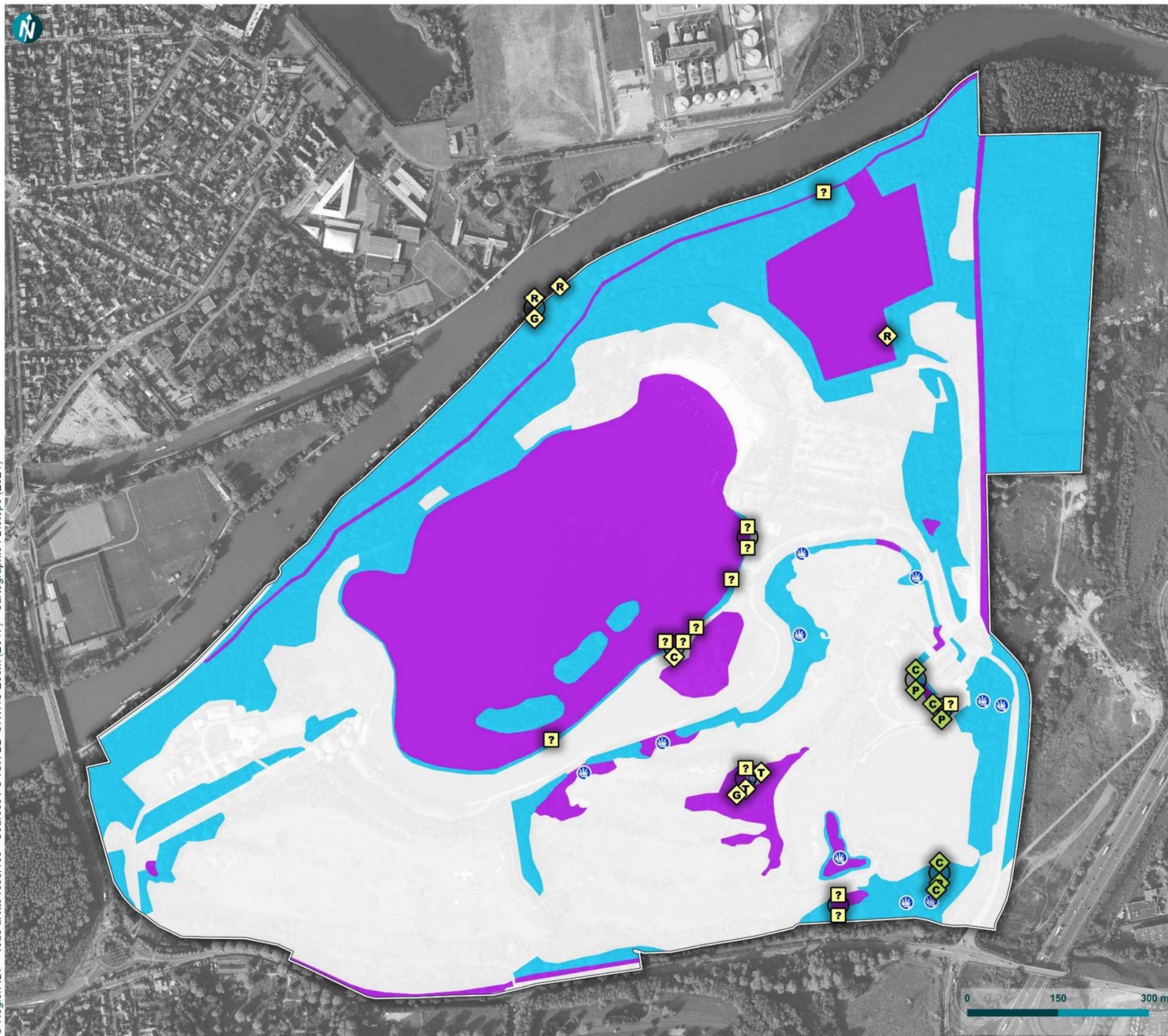
Triton crêté 

Triton ponctué 

*Espèces protégées d'enjeu faible considérées
comme présentes :*
Grenouille rousse

*Espèces protégées d'enjeu moyen considérées
comme présentes :*
Triton alpestre

© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017) - Cartographie : Biotope (2021)



5.4.4 Reptiles

4 espèces de reptiles sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée. La richesse herpétologique est moyenne (36% de la diversité totale du département de Seine-et-Marne (77)) compte tenu du contexte anthropisé mais néanmoins diversifié de l'aire d'étude rapprochée. En effet, elle est liée à la présence d'une certaine diversité en habitats favorables à la reproduction et à l'hivernage des différents reptiles recensés sur la zone (prairies, friches, boisements, fourrés, buissons, plans d'eau, mares...).

Afin de définir la fonctionnalité des habitats pour ce groupe, les espèces de reptiles observées sur le site de Vaires-Torcy ont été réparties en 3 cortèges.

3 espèces de reptiles sont protégées au niveau national (article 2 et 3 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021) : Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) ; Orvet fragile (*Anguis fragilis*) ; Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*).

1 espèce est inscrite à l'annexe IV de la « Directive Habitats » (Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92) : Lézard des murailles (*Podarcis muralis*).

1 espèce de reptiles d'origine exotique pouvant présenter un caractère envahissant : Tortue de Floride (*Trachemys scripta*).

Afin de définir la fonctionnalité des habitats pour ce groupe, les espèces de reptiles recensées sur le site de Vaires-Torcy ont été réparties en 3 cortèges.

La fonctionnalité des habitats d'espèce a été déclinée en fonction de l'utilisation du site par le cortège concerné :

- Habitat non fonctionnel ;
- Habitat utilisé pour le transit ;
- Habitat utilisé pour la reproduction, l'alimentation et/ou la thermorégulation.

Les surfaces favorables à chaque fonctionnalité pour chaque cortège sont reportées dans le tableau ci-dessous.

Cortèges	Caractéristiques	Non fonctionnel	Transit	Reproduction / Alimentation / Thermorégulation
Cortège de la Couleuvre helvétique	Milieux humides	84,05 ha	44,00 ha	211,18 ha
Cortège de l'Orvet fragile	Milieux boisés et buissonnants	232,77 ha	19,85 ha	86,61 ha
Cortège du Lézard des murailles	Tout type de micro-habitats ensoleillés	199,76 ha	32,96 ha	106,50 ha

Au regard des faibles enjeux, aucune représentation cartographique de ces différents niveaux de fonctionnalité n'a été réalisée pour ce groupe.

Les principaux secteurs à enjeux au sein de l'aire d'étude rapprochée concernent les lacs et les mares favorables à la reproduction et à l'alimentation de la Couleuvre helvétique. Les ourlets forestiers, les fourrés et les lisières sont favorables à la thermorégulation et à la reproduction du Lézard des murailles et de l'Orvet fragile. Enfin, les espaces ouverts herbacés (friches, talus herbeux et prairie de fauche) sont favorables au Lézard des murailles.

Les autres milieux ne sont pas utilisés par les reptiles.

Concernant la fonctionnalité des milieux, l'aire d'étude concentre une grande surface d'habitats favorables aux reptiles, notamment pour la reproduction, l'alimentation et/ou la thermorégulation de la Couleuvre helvétique, au sein des milieux humides, à la reproduction de l'Orvet fragile, au sein des milieux boisés et buissonnants et du Lézard des murailles, au niveau de l'ensemble des micro-habitats ensoleillés.



Lézard des murailles (photo prise hors site)



Lézard des murailles (photo prise hors site)



Couleuvre helvétique (photo prise hors site)



Orvet fragile (photo prise hors site)

Reptiles protégés sur l'aire d'étude rapprochée

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

Statuts et enjeux écologiques des reptiles remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Espèces patrimoniales et/ou réglementées									
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	An IV	Art 2	LC	-	-	C	Faible	Reptile le plus commun du territoire. Cette espèce ubiquiste fréquente une grande variété de milieux ouverts bien exposés, avec des micro-habitats facilitant la thermorégulation (tas de pierre, murets, talus, fourrés) 15 individus ont été observés au sein de l'aire d'étude au niveau des friches localisées à proximité des mares de compensation et au niveau des chemins et friches arbustives situées à l'est de l'île de loisirs, secteur de Torcy.	Faible
Orvet fragile <i>Anguis fragilis</i>	-	Art 3	LC	-	-	C	Faible	Lézard apode qui affectionne la fraîcheur des fourrés et des boisements mais qui fréquente également les milieux plus ouverts et secs comme les lisières et les friches herbacées. Aucune observation au sein de l'aire d'étude. Les données sont issues de la bibliographie communale (source LPO et Cettia, 2019 et 2020). Cette espèce pourrait se rencontrer au sein de l'ensemble des boisements, fourrés et massifs buissonnants recouvrant l'aire d'étude rapprochée.	Faible
Couleuvre helvétique <i>Natrix helvetica</i>	-	Art 2	LC	-	-	C	Faible	Espèce fréquentant un grand nombre de biotopes humides mais également des milieux plus secs si des points d'eau sont localisés à proximité. Aucune observation au sein de l'aire d'étude. Les données sont issues de la bibliographie communale (source LPO et Cettia, 2018 et 2020). Cette espèce pourrait se rencontrer au sein de l'ensemble des pièces d'eau (mares, lacs et ru) recouvrant l'aire d'étude rapprochée.	Faible
Espèces exotiques envahissantes									
1 espèce de reptiles d'origine exotique a été recensée (données bibliographiques) sur l'aire d'étude rapprochée : Tortue de Floride (<i>Trachemys scripta</i>). Cette espèce peut présenter un caractère envahissant et se substituer à l'herpétofaune originelle de la région ; elle est alors qualifiée d'envahissante.									Nul

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus.
- Art. 4 : espèces inscrites à l'article 4 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : interdiction de la mutilation des individus.
- Art. 5 : espèces inscrites à l'article 5 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacée ; LC : préoccupation mineure.
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (ARB idf, SHF, 2016) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.

Reptiles remarquables - Etang de Vaires -

Inventaires Faune/Flore
et évaluation environnementale
sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Légende

Aire d'étude rapprochée 

Habitats favorables aux reptiles

à la Couleuvre helvétique 

au Lézard des murailles 

au Lézard des murailles
et à la Couleuvre helvétique 

au Lézard des murailles,
à la Couleuvre helvétique
et à l'Orvet fragile 

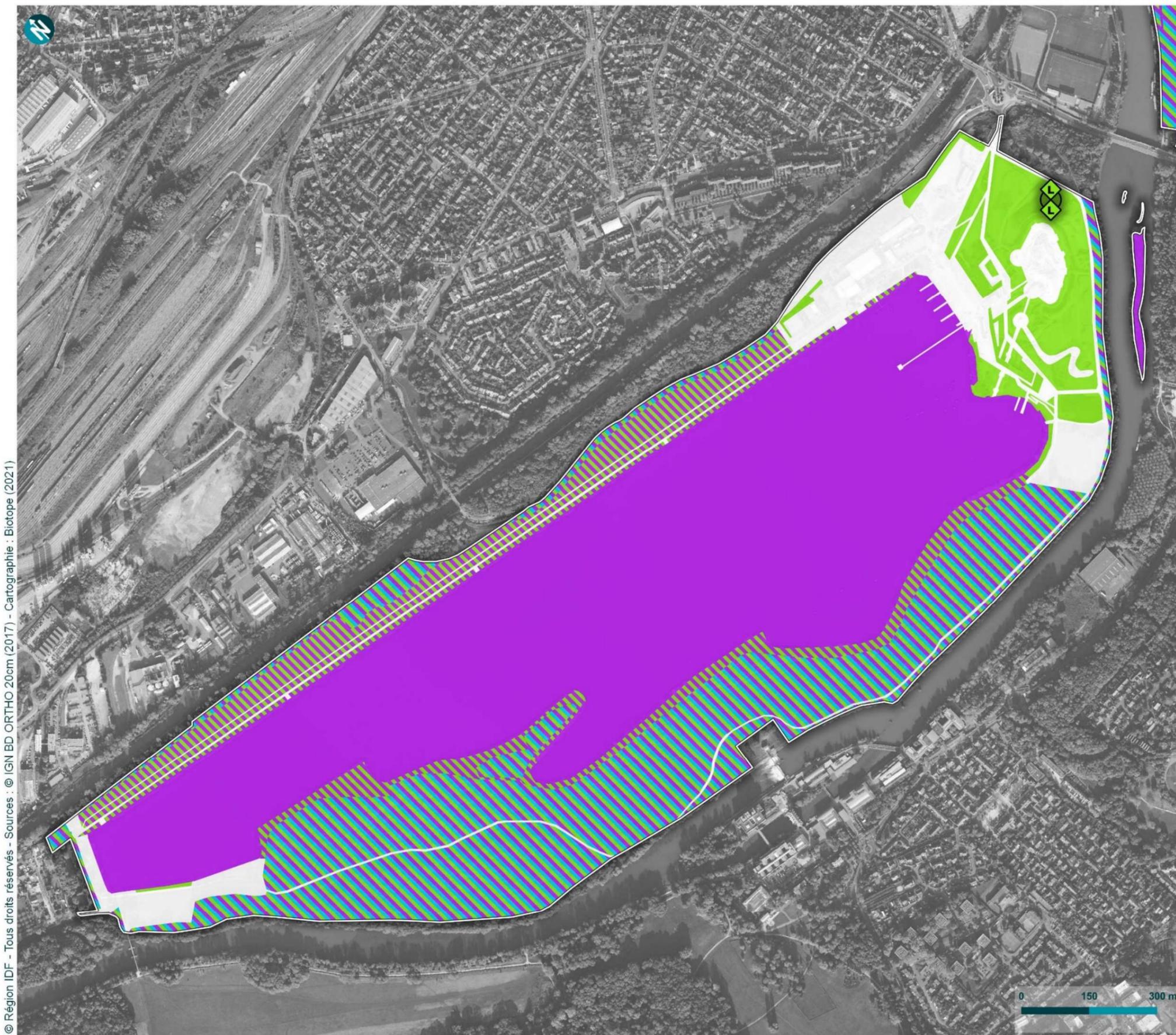
Habitat peu utilisé 

Observations d'espèces protégées d'enjeu faible

Lézard des murailles 

*Espèces protégées d'enjeu faible considérées
comme présentes :*
Orvet fragile, Couleuvre helvétique

*Espèces exotiques envahissantes considérées
comme présentes :*
Tortue de Floride



Reptiles remarquables - Base de Torcy -

Inventaires Faune/Flore
et évaluation environnementale
sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Légende

Aire d'étude rapprochée 

Habitats favorables aux reptiles

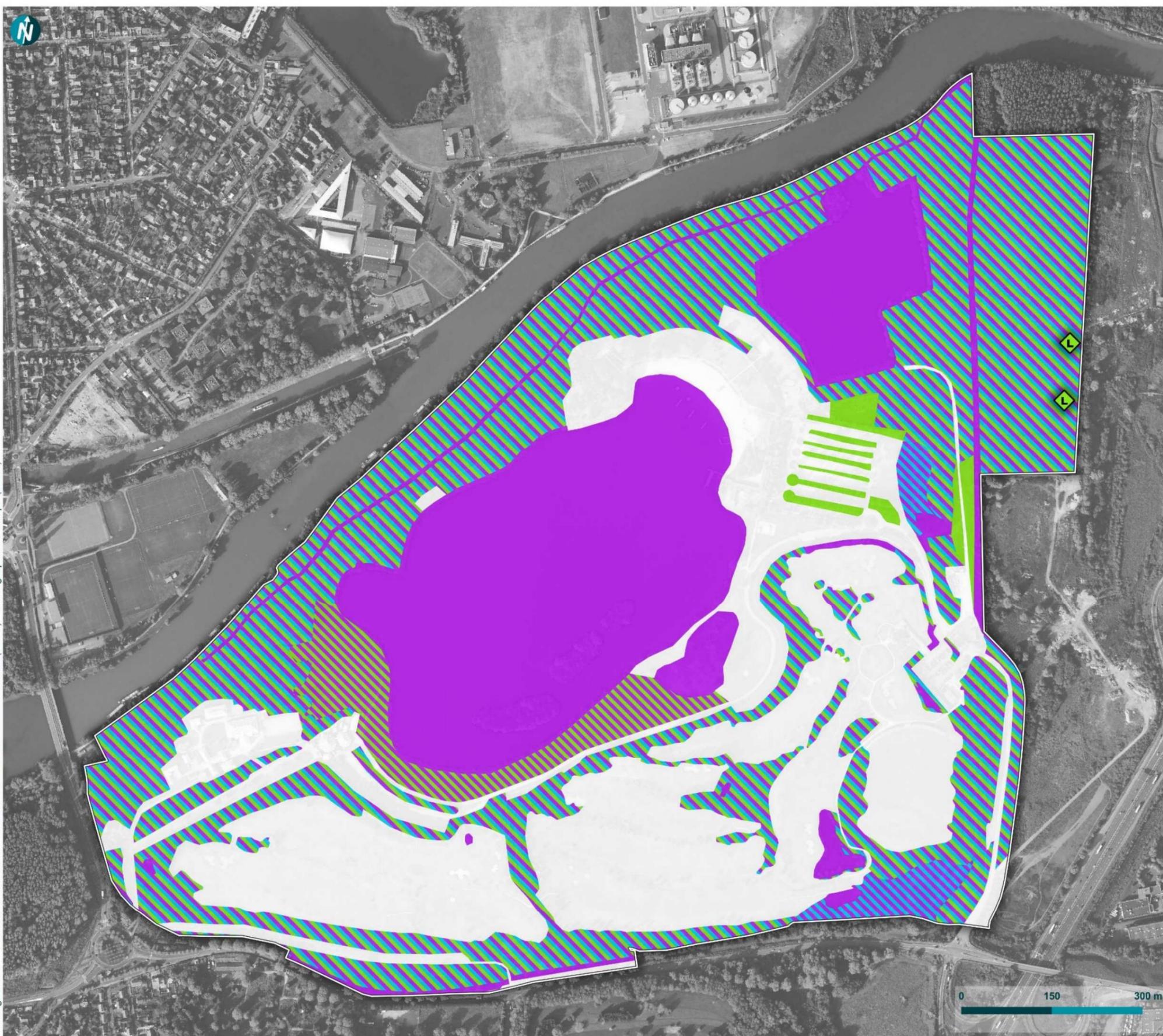
- à la Couleuvre helvétique 
- au Lézard des murailles 
- à la Couleuvre helvétique
et à l'Orvet fragile 
- au Lézard des murailles
et à la Couleuvre helvétique 
- au Lézard des murailles,
à la Couleuvre helvétique
et à l'Orvet fragile 
- Habitat peu utilisé 

Observations d'espèces protégées d'enjeu faible

Lézard des murailles 

*Espèces protégées d'enjeu faible considérées
comme présentes :*
Orvet fragile, Couleuvre helvétique

*Espèces exotiques envahissantes considérées
comme présentes :*
Tortue de Floride



© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017) - Cartographie : Biotopie (2021)

5.4.5 Oiseaux

5.4.5.1 Période de reproduction

89 espèces d'oiseaux sont présentes en période de reproduction dans l'aire d'étude rapprochée. La richesse avifaunistique en période de reproduction (50 % de la diversité totale de la région Ile-de-France) est assez bonne compte tenu de la superficie de l'aire d'étude et de la diversité d'habitats qui la compose. En effet, l'aire d'étude est composée de zones humides, de milieux boisés, de milieux ouverts et semi-ouverts ainsi que de milieux anthropiques. Cette polyvalence d'habitats et leurs superficies permettent de fournir une importante capacité d'accueil en termes de zones de nourrissage, de repos ou de nidification.

70 espèces d'oiseaux sont protégées au niveau national (article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos).

10 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux » (directive européenne 2009/147/CE du 20 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages) : Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) ; Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) ; Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) ; Guifette noire (*Chlidonias niger*) ; Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) ; Milan noir (*Milvus migrans*) ; Milan royal (*Milvus milvus*) ; Mouette mélanocéphale (*Ichthyophaga melanocephala*) ; Pic noir (*Dryocopus martius*) ; Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*).

3 espèces d'oiseaux patrimoniales non protégées : Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) ; Nette rousse (*Netta ruffina*) ; Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*).

4 espèces d'oiseaux d'origine exotique dont 2 peuvent présenter un caractère envahissant : Perruche à collier (*Psittacula krameri*) ; Bernache du Canada (*Branta canadensis*).

Parmi toutes ces espèces, 2 espèces protégées d'enjeu majeur (en danger au niveau national et régional) sur l'aire d'étude rapprochée : Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) et Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*).

Les principaux secteurs à enjeux au sein de l'aire d'étude rapprochée concernent les milieux aquatiques (plans d'eau et lacs, roselières, mares et cours d'eau de la Marne) qui accueillent de nombreuses espèces patrimoniales pour la reproduction (Blongios nain, Bruant des roseaux, Phragmite des joncs, Nette rousse, Fuligule morillon, Grèbe castagneux, Gorgebleue à miroir).

D'autre part, les milieux boisés et arborés représentent également des secteurs à enjeux puisqu'ils abritent de nombreuses espèces nicheuses patrimoniales tels que le Pic épeichette, le Chardonneret élégant, le Bouvreuil pivoine, le Verdier d'Europe, le Gobemouche gris, la Mésange à longue queue, le Serin cini, le Faucon crécerelle, le Coucou gris ou encore le Lorient d'Europe.

Ensuite, les milieux semi-ouverts et buissonnants (haies, massifs buissonnants, fourrés, lisières) présentent aussi un enjeu au sein de l'aire d'étude car ils accueillent l'Accenteur mouchet, la Fauvette babillarde, la Fauvette des jardins, l'Hypolaïs polyglotte, le Pouillot fitis et la Linotte mélodieuse pour la reproduction.

Les milieux anthropiques regroupant essentiellement les bâtiments des bases nautiques et le poney-club abritent quelques espèces patrimoniales pour la reproduction comme l'Hirondelle rustique, le Moineau domestique ou encore la Bergeronnette grise.

Enfin, les espaces ouverts comprenant les friches et les prairies de fauche peuvent héberger une espèce patrimoniale pour la nidification (Tariet pâtre). De plus, les milieux ouverts consistent d'importantes zones d'alimentation pour l'avifaune (Traquet motteux, Pipit farlouse, étourneaux, Corneille noire, pigeons, moineaux, rapaces...).

Les autres milieux ne sont pas ou très rarement utilisés par les oiseaux.

Au regard de ces éléments, l'aire d'étude rapprochée constitue un enjeu globalement moyen et localement fort à majeur pour les oiseaux.

5.4.5.2 Période internuptiale

5.4.5.2.1. Contexte en période migratoire

Au niveau de l'aire d'étude rapprochée, la synthèse avifaunistique met en exergue une voie mineure de migration en Seine-et-Marne. Une importante voie migratoire passe beaucoup plus à l'est (régions Grand Est, Bourgogne/Franche-Comté, Centre-Val de Loire). Néanmoins, le site à l'étude reste concerné par un front diffus de migration concernant notamment les oiseaux aquatiques comme les anatidés (Canard pilet, Canard souchet, Canard siffleur, Garrot à œil d'or, fuligules, grèbes) les échassiers (Grande Aigrette, Butor étoilé), les limicoles (chevaliers, courlis, bécasseaux) et certains rapaces (Balbuzard pêcheur).

Le flux de migration s'effectue essentiellement la nuit, au cours des deux phases de migration (pré et postnuptiales). L'axe de migration majeur en France est orienté nord-est/sud-ouest en migration postnuptiale, et inversement pour la migration pré-nuptiale. Dès la fin du mois de juillet, la **migration postnuptiale** débute avec les limicoles, les fauvettes paludicoles (roussettes, phragmites...), les rapaces, le Martinet noir... Ces espèces quittent leurs zones de nidification du Nord de l'Europe pour rejoindre les

sites d'hivernage du Sud de l'Europe (sud de la France, péninsule ibérique) ou d'Afrique. Fin août, septembre et octobre, la migration se poursuit avec les petits turdidés (Rougequeue, Tariers, Traquet motteux...), les Canards, les Fauvettes forestières, les Hirondelles, les rapaces, les Columbides, les Pipits, les Bergeronnettes, les Laridés... En octobre et novembre, la migration concerne les Alouettes, les Turdidés, les Corvidés, les Cormorans, les Oies, les Fringilles et les Bruants...

La **migration pré-nuptiale**, au printemps, est souvent plus difficile à appréhender que la migration d'automne, pour diverses raisons :

- Cette migration se produit sur une période plus courte (mi-février à mi-mai). À cette période, les oiseaux profitent souvent de vents favorables parcourant chaque jour de plus grandes distances qu'à l'automne et souvent à plus grande altitude. De plus, les oiseaux stationnent moins longtemps pour arriver au plus tôt sur leurs zones de reproduction.
- L'axe privilégié se situe au centre de la France, contrairement à l'automne où les flux de passereaux se concentrent souvent sur la frange côtière.
- Il est souvent difficile de différencier des migrateurs, les nicheurs déjà installés sur le site.

Celle-ci débute dès la fin du mois de février avec les Grands cormorans, les oies, les anatidés, quelques limicoles (notamment le Vanneau huppé), les alouettes, les turdidés et les corvidés... qui quittent leurs zones d'hivernage du sud de l'Europe pour rejoindre les sites de nidification du nord de l'Europe. En mars-avril, la migration se poursuit avec la plupart des rapaces diurnes, des laridés et des colombidés (Pigeon ramier...). Les hirondelles, les pipits, les bergeronnettes, les fauvettes forestières ainsi que la majorité des fringilles.

L'aire d'étude s'inscrit très clairement au sein d'une grande trame bleue regroupant de nombreux plans d'eau (Lac de Vaires-sur-Marne, Lac de Torcy, le Parc départemental de la Haute-Ile, la base de loisirs de Jablines et les étangs de Trilbardou et pour finir les étangs de Meaux) ainsi que le cours d'eau de la Marne. Toutes ces zones sont classées site NATURA 2000 au titre de la directive Oiseaux à l'exception des bases de loisirs de Vaires-Torcy. D'autre part, tous ces sites sont classés Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I (ZNIEFF). L'aire d'étude rapprochée rassemble deux gros plans d'eau considérés comme des spots importants pour les haltes migratoires des oiseaux hivernants et migrateurs.

La LPO réalise régulièrement des suivis ornithologiques (2014 – 2018) en période pré-nuptiale au niveau des différents sites et bases de loisirs cités précédemment. Ces synthèses ornithologiques mentionnent de nombreuses données avifaunistiques au sein de la vallée de la Marne durant la période pré-nuptiale (source LPO Ile-de-France) et permettent de constater l'importance de ces zones pour les haltes migratoires et l'hivernage.

5.4.5.2.2. Espèces présentes sur l'aire d'étude

22 espèces d'oiseaux sont présentes en période internuptiale sur l'aire d'étude. L'essentiel de la richesse avifaunistique en période internuptiale est liée au milieu aquatique avec une importante diversité d'observations occasionnelles sur le site (Fuligule milouainan, Grand gravelot, Butor étoilé et de nombreuses autres espèces). En effet, la situation géographique des plans d'eau en bord de Marne permet à de nombreux migrateurs suivant les infrastructures naturelles de s'arrêter en halte pour se reposer et se nourrir. De plus, la diversité d'habitats et la ressource alimentaire (piscicole, flore aquatique, insecte, ...), permettent de subvenir aux exigences écologiques de nombreuses espèces hivernantes, tel que le Grèbe esclavon.

10 espèces d'oiseaux sont protégées au niveau national (article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos).

6 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux » (directive européenne 2009/147/CE du 20 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages) : Avocette élégante (*Recurvirostra avocetta*) ; Plongeon arctique (*Gavia arctica*) ; Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) ; Grande aigrette (*Casmerodius albus*) ; Grèbe esclavon (*Podiceps auritus*) ; Harle piette (*Mergus albellus*).

12 espèces d'oiseaux patrimoniales non protégées.

Les principaux secteurs à enjeux au sein de l'aire d'étude rapprochée concernent les habitats aquatiques qui hébergent de **nombreuses espèces pour l'alimentation et le stationnement** (Guifette noire, Sterne pierregarin, Mouette mélanocéphale, Mouette rieuse, Macreuse brune, Plongeon arctique, Grande Aigrette, les chevaliers, Harle piette...).

Le site représente une zone **d'alimentation et de repos important pour les espèces hivernantes et migratrices**. Il constitue une zone d'arrêt importante dans le parcours migratoire de plusieurs espèces patrimoniales.

A une échelle plus large, ce site fait partie d'un ensemble de zones propices aux haltes migratoires notamment du fait de la présence d'autres sites à proximité comprenant des grandes étendues en eaux favorables au repos et à l'alimentation des espèces migratrices et hivernantes, notamment **la base de loisirs de Jablines et le parc départemental de la Haute-Ile. A l'échelle régionale, cet ensemble de sites, et notamment l'île de loisirs de Vaires-Torcy présente un enjeu fort pour l'avifaune en période internuptiale.**

Afin de définir la fonctionnalité des habitats pour ce groupe, les espèces d'oiseaux recensées sur le site de Vaires-Torcy ont été réparties en 6 cortèges.

La fonctionnalité des habitats d'espèce a été déclinée en fonction de l'utilisation du site par le cortège concerné :

- Habitat non fonctionnel ;
- Habitat utilisé pour l'alimentation et/ou le repos ;
- Habitat utilisé pour la reproduction.

Les surfaces favorables à chaque fonctionnalité pour chaque cortège sont reportées dans le tableau ci-dessous.

Cortèges	Espèces cibles	Non fonctionnel	Alimentation / Repos	Reproduction
Cortège des milieux humides de type roselière	Blongios nain et Bruant des roseaux	247,76 ha	89,09 ha	2,37 ha
Cortège des milieux aquatiques stagnants	Nette rousse, Fuligule morillon, Grèbe castagneux	215,04 ha	3,54 ha	120,65 ha
Cortège des milieux boisés	Verdier d'Europe, Bouvreuil pivoine et Gobemouche gris	225,79 ha	49,06 ha	64,38 ha
Cortège des milieux semi-ouverts	Pouillot fitis, Linotte mélodieuse et Fauvette des jardins	190,24 ha	115,89 ha	33,10 ha
Cortège des milieux ouverts	Tarier pâtre, Rousserolle verderolle, Locustelle tachetée	215,59 ha	101,21 ha	22,43 ha
Cortège des milieux anthropiques	Hirondelle rustique et Moineau domestique	94,94 ha	241,94 ha	2,34 ha

La représentation cartographique de ces différents niveaux de fonctionnalité a été réalisée pour l'ensemble des cortèges d'oiseaux. Ces cartes sont présentées en Annexe 5.

Concernant la fonctionnalité des milieux, l'aire d'étude est principalement favorable à la reproduction des oiseaux du cortège des milieux humides stagnants. Le cortège des milieux aquatiques de type roselières, accueillant les espèces portant les enjeux les plus importants, n'utilise qu'une part minime des milieux pour la reproduction à l'échelle de l'aire d'étude. Ces milieux sont donc à préserver en priorité.

Focus sur le Blongios nain :

Le Blongios fréquente les roselières des plans d'eau (lacs, gravières), même de taille modeste, les bords de fossés, les marais, les bordures de rivières, etc. On le trouve surtout dans les phragmitaies et les typhaies entrecoupées de saules en densité plus ou moins importante. Cependant, la présence d'arbres (saules principalement) semble bien être recherchée par l'espèce.

Le Blongios nain établit son nid dans une végétation très dense. Il privilégie les zones de quiétude et la présence de l'eau à proximité. Cette espèce se reproduit généralement de manière isolée, mais peut toutefois former des colonies de quelques couples au sein de longs linéaires de roselières. Le Blongios nain est assez fidèle à son site de reproduction. Ainsi, les couples nicheurs reviendront au même endroit année après année. Ainsi, la destruction d'un site de reproduction constitue un réel impact sur les individus nicheurs et le succès de reproduction mais contribue également à la perturbation de la dynamique des populations à une échelle locale.

Le nid du Blongios nain mesure entre 8 et 30 cm de haut pour un diamètre de 18 à 35 cm. Il est constitué de roseaux, de brindilles et d'herbes et se situe en général entre 10 et 60 cm au-dessus de l'eau dans les phragmitaies. On peut également le rencontrer dans les saules, les aubépines, les églantiers et les ronciers à des distances plus éloignées de l'eau et à des hauteurs pouvant aller jusqu'à deux mètres.

Le Blongios nain se nourrit principalement de petits poissons, d'amphibiens, et d'invertébrés aquatiques. Le Blongios nain possède une activité essentiellement diurne et crépusculaire mais les mâles peuvent chanter presque tout au long de la nuit. Le domaine vital du Blongios nain s'étend autour des zones en eau et la végétation aquatique qu'il utilise pour nicher et s'alimenter. La taille du territoire des couples est estimée à quelques hectares, entre quatre et une trentaine d'hectares. De manière générale, les couples nicheurs sont isolés et ne présentent pas de comportement grégaire, mais parfois des colonies assez dispersées de quelques couples se partagent quelques hectares. Les déplacements d'individus en période de reproduction (mai-août) sont très faibles puisque les nids sont souvent situés à proximité des zones de pêche.

La distribution du Blongios nain est très discontinue en Europe occidentale, plus particulièrement en France, en Italie et dans la péninsule Ibérique. Plus de 75 % de l'effectif européen niche en Russie, Roumanie, Ukraine et Hongrie.

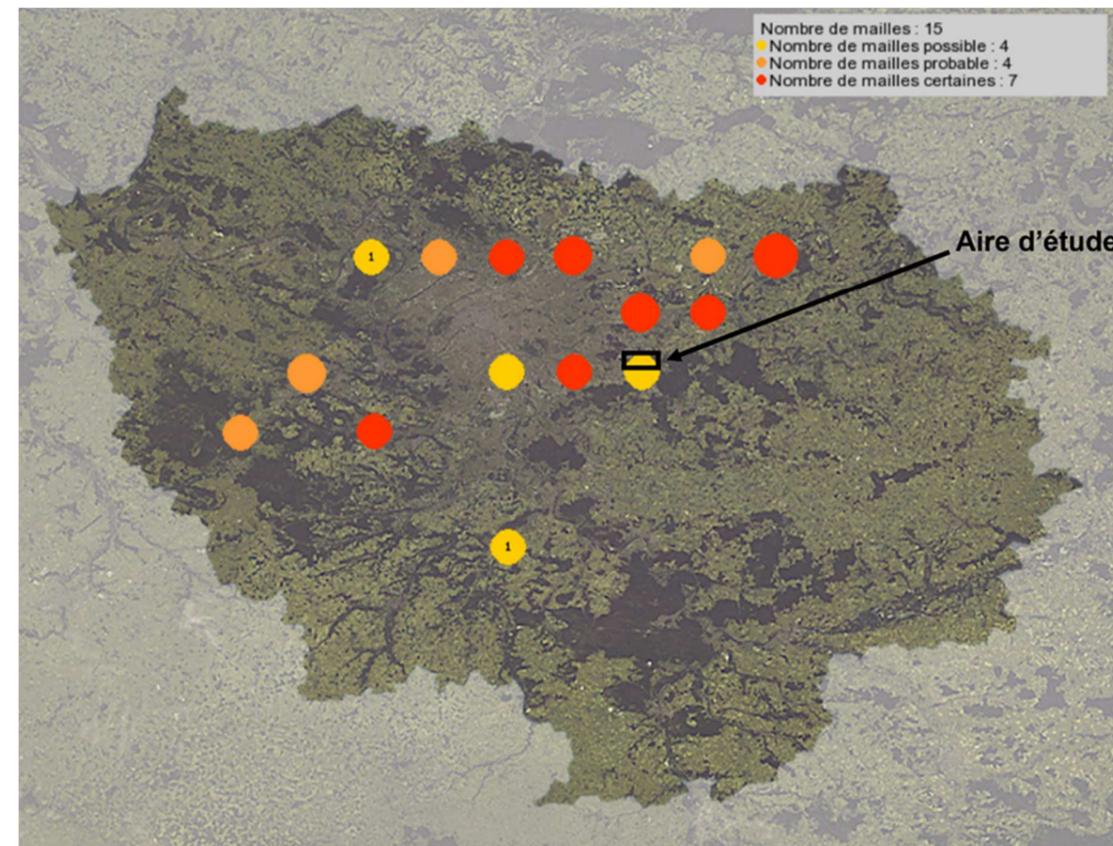
En France, l'essentiel de la distribution du Blongios nain se répartit actuellement du nord à l'est du pays, passant par la vallée du Rhône, rejoignant la côte méditerranéenne puis s'étendant à l'ouest jusqu'à la vallée de la Garonne. Les effectifs nicheurs oscillent entre 10 et 30 couples selon les années en région Ile-de-France

En 2021, plusieurs observations de Blongios nain ont été effectuées à proximité de l'aire d'étude rapprochée. 1 individu mâle chanteur a été entendu au niveau d'un étang situé du lieu-dit « Le Vieux-Vaires » sur la commune de Vaires-sur-Marne. De même, un autre individu a été observé au niveau de l'étang de Coq sur la commune de Roissy-en-Brie située au sud de l'aire d'étude rapprochée. Ensuite, deux à trois individus nicheurs ont également été recensés au niveau de la Réserve Naturelle du Grand-Voyeux au niveau des étangs de Meaux. Un individu nicheur a également été contacté sur la base de Loisirs de Jablines. Un mâle chanteur a été entendu au niveau de l'ENS des Olivettes sur la commune de Trilbardou (source : LPO Ile de France).

Enfin de nombreux individus sont mentionnés sur la base nautique de Vaires-sur-Marne, au sein de l'aire d'étude en 2021. En effet, au moins 6 Blongios nain (2 mâles, 1 femelle et 3 immatures) ont été contactés, en 2021, en période de reproduction, dans les roselières bordant le lac de Vaires-sur-Marne (données non issues des inventaires ornithologiques menés par BIOTOPE). Cette population semble être la plus importante à l'échelle locale au niveau de la Vallée de la Marne (source : LPO Ile de France).



Blongios nain – photos libres de droit et photo à droite de B. Bougeard



Carte de répartition du Blongios nain en 2021 en Ile-de-France en période de reproduction - source LPO Ile-de-France

Les principales menaces portant sur le Blongios nain concernent la dégradation et la disparition des sites de reproduction situés en zone humide par l'exploitation commerciale des roseaux, la coupe et la fauche, l'assèchement des phragmitaies, le drainage ou la mise en culture des marais. De même, les aménagements touristiques pour la pêche et le loisir, notamment avec la création de pontons, sentiers au bord des étangs, avec une gestion de la végétation en bordure constituent de causes de destruction et disparition des sites de reproduction. En Ile-de-France, la fréquentation humaine et la présence de chiens non tenus en laisse est un facteur important de dérangement des individus nicheurs. Enfin, la réduction des surfaces propices à la nidification et l'alimentation est un des facteurs de disparition de l'espèce.

Le Blongios nain est inscrit au titre de l'Annexe I de la directive Oiseaux et doit être pris en compte dans les évaluations d'incidences des sites Natura 2000 désignés pour l'espèce. De même, l'arrêté du 29 octobre 2009 (article 3) concernant le Blongios nain interdit entre autres toute destruction intentionnelle des œufs et des nids, ainsi que la destruction ou la perturbation intentionnelle des individus. La protection de ses habitats (sites de reproduction et aires de repos) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et notamment tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

Focus sur le Bruant des roseaux

Le Bruant des roseaux est un petit passereau à bec fort, de taille légèrement moindre et moins rondlet que le Moineau domestique. En plumage nuptial, le mâle montre une tête et une gorge noires, une moustache blanche et des épaules roux vif. Les parties inférieures sont blanchâtres striées de brun foncé à la poitrine et sur les côtés. Le plumage des femelles en toutes saisons et des juvéniles est plus uniforme, tout comme celui du mâle en dehors de la saison de reproduction. Chez cette espèce, les reproductrices sont toujours brunes, à l'exception des externes en grande partie blanches qui seront particulièrement mises en évidence à l'envol et par les mâles en parade. Le Bruant des roseaux mesure entre 13 à 15 cm de long.

De l'été à l'automne, le régime des adultes est basé sur des ressources d'origine animale avec une majorité d'insectes à tous leurs stades de développement. Il en est de même pour les poussins. L'alimentation change radicalement en hiver et au printemps où tous les individus se mêlent volontiers à des bandes d'autres petits passereaux granivores. Surtout présent en plaine, il affectionne les zones humides parsemées de buissons et d'arbustes.

La saison de reproduction a lieu d'avril à août, mais elle varie quelque peu selon la distribution. Le Bruant des roseaux peut produire trois couvées par saison dans le sud de la distribution.

Le Bruant des roseaux en période de reproduction recherche le bord des eaux courantes ou dormantes et les zones marécageuses et humides associées.

On le trouve ainsi dans la roselière au sens large (phragmitaie, joncaie, cariçaie, ...), également dans les hautes herbes et mégaphorbiaie sur sol humide et friches humides. En Sibérie, il apprécie la saulaie basse. Il fuit les milieux fermés de type forestier. La femelle construit le nid habituellement sur le sol, dans une touffe d'herbes ou à la base d'un arbuste ou d'une haie de buissons. La structure en forme de coupe est faite avec des herbes, des brindilles, de la mousse, des laïches, des tiges de roseaux et des feuilles. L'intérieur est tapissé de matériaux végétaux plus doux. Les densités d'individus varient selon la région et le type de végétation. On observe en moyenne moins d'une dizaine de couple par hectare.

En dehors de la saison de reproduction, il fréquente pour se nourrir des milieux où l'eau est souvent absente : clairières et lisières, friches, cultures. Ils sont très bruyants et solitaires en période de reproduction, mais quand vient l'hiver, ils deviennent silencieux et grégaires. Ils se regroupent alors en dortoirs, dans les roselières. Pour migrer, il fréquente les dunes littorales.



Bruant des roseaux (©Biotope)

L'espèce est protégée à l'échelle nationale (L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement).

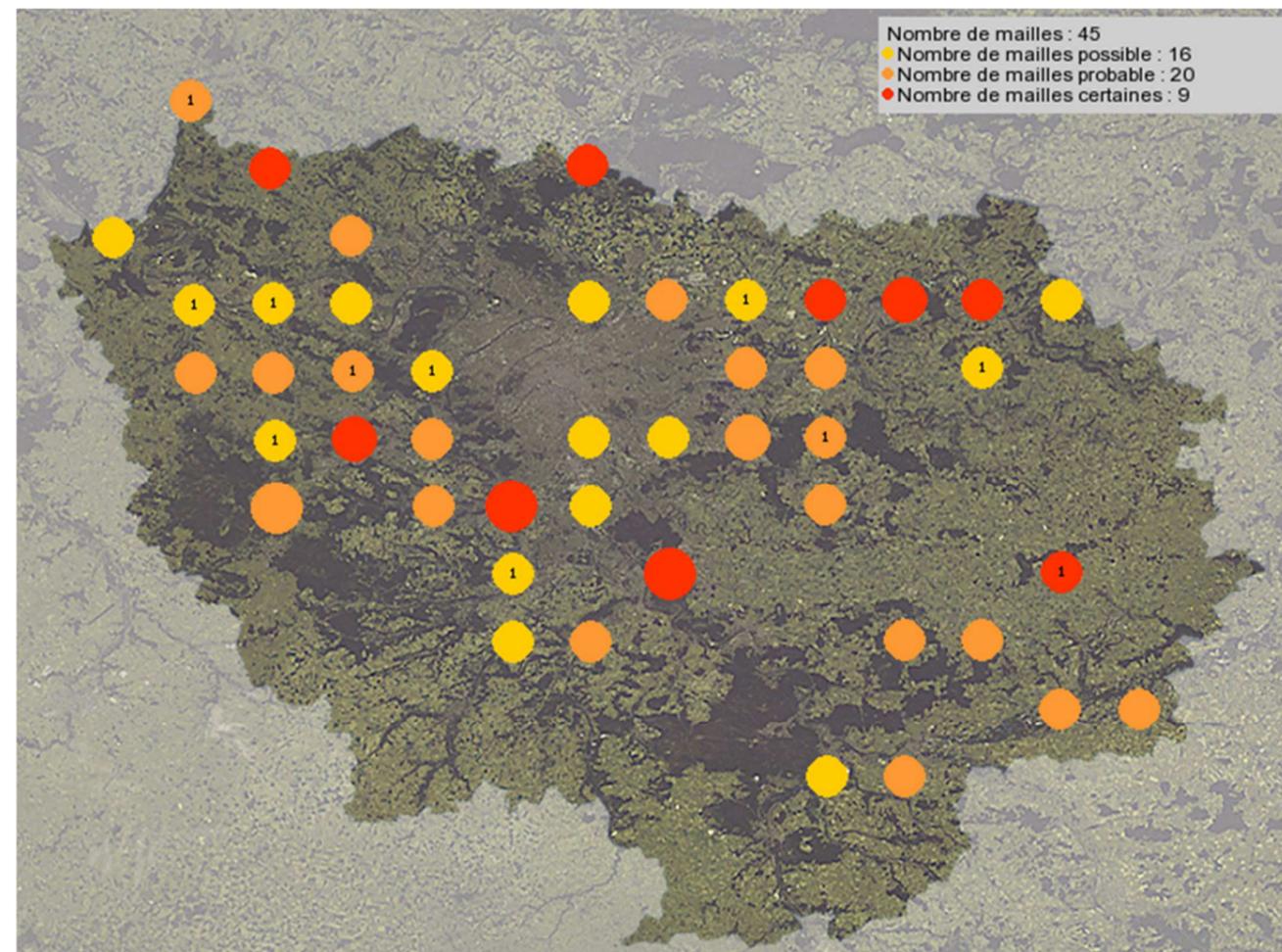
L'espèce est par ailleurs inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne.

Le Bruant des roseaux est présent dans toute l'Europe. La population européenne estimée est supérieure à 4800 000 couples.

Cette espèce est en déclin en France, essentiellement pour les populations des zones humides. Il est considéré comme « En danger » à l'échelle nationale et régional.

En 2021, plusieurs observations de Bruant des roseaux ont été effectuées à proximité de l'aire d'étude rapprochée. Globalement, cette espèce est très bien représentée à l'échelle du département de Seine-et-Marne et plus précisément au sein de la vallée de la Marne. En effet, elle semble être présente au sein de l'ensemble des étangs, plans d'eau ou mares comprenant des roselières suffisamment denses. Au sein de la réserve naturelle régionale de Grand-Voyeux, au moins 10 Bruants des roseaux (dont plusieurs nicheurs) ont été observés durant la période de reproduction. De même, au niveau de l'étang du coq sur la commune de Roissy-en-Brie, 1 individu nicheur possible a été observé tout au long de la période de reproduction. Ensuite, le même nombre d'individus nicheurs a été recensé sur le site ENS des Olivettes au niveau des étangs de Trilbardou. Enfin, 2 individus nicheurs sont mentionnés sur la base de Loisirs de Jablines.

Pour terminer, plusieurs individus ont été inventoriés sur la base nautique de Vaires-sur-Marne, au sein de l'aire d'étude en 2021. En effet, au moins 5 mâles chanteurs (5 couples nicheurs possibles) ont été contactés par BIOTOPE, en 2021, en période de reproduction, dans les roselières bordant le lac de Vaires-sur-Marne. Cette population semble être importante à l'échelle locale au niveau de la Vallée de la Marne au même titre que la population localisée sur la réserve naturelle régionale de Grand-Voyeux sur la commune de Congis-sur-Thérouanne (source : LPO Ile de France et inventaires ornithologiques menés par BIOTOPE en 2021).



Carte de répartition du Bruant des roseaux en 2021 en Ile-de-France en période de reproduction - source LPO Ile-de-France

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

Statuts et enjeux écologiques des oiseaux remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Cortège des milieux boisés et arborés : 28 espèces										
En période de reproduction										
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i>		Art. 3		VU	VU		PC	Très fort	En période de reproduction : L'épeichette fréquente les bois, les bosquets de feuillus ainsi que les parcs, jardins et vergers, mais il évite les massifs de conifères. Il affectionne aussi les bords des cours d'eau où il trouve des bois tendres (peuplier, saule et aulne) faciles à forer. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce sur l'île de loisirs divisé en deux secteurs Vaires-sur Marne et Torcy (source Cettia, 2020). Cette espèce pourrait fréquenter les boisements alluviaux recouvrant l'aire d'étude.	Très fort
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>		Art 3		VU	VU		TC	Très fort	En période de reproduction : Espèce parfois anthropophile, appréciant les campagnes arborées, les petits boisements, bosquets, vergers, parcs urbains arborés, jardins et les lisières forestières. 5 mâles chanteurs et un individu (soit 5 couples nicheurs possible) ont été répertoriés au sein de l'aire d'étude au niveau des espaces arborés et semi-ouverts. Cette espèce est assez discrète. L'île de loisirs de Vaires-Torcy pourrait accueillir une population plus conséquente.	Très fort
Bouvreuil pivoine <i>Pyrrhula pyrrhula</i>		Art 3		VU	VU		C	Très fort	En période de reproduction : Espèce forestière, qui apprécie les milieux multi-strate. Fréquente une gamme d'habitat variée : Forêt feuillue ou mixte, parcelles en régénération, friches arbustives touffues, ourlets forestiers, haies, parc ou verger. Observation d'un mâle chanteur (1 couple nicheur possible) à l'Est de l'aire d'étude sur les grands arbres derrière le parking de l'île de loisirs secteur de Torcy. Enjeu contextualisé fort car bien que les boisements présents au sein de l'aire d'étude semblent favorables à la reproduction de cette espèce, les inventaires ornithologiques n'ont permis de contacter qu'un seul couple nicheur possible.	Fort
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>		Art 3		NT	NT		PC	Fort	En période de reproduction : Occupe aussi bien les cultures que les centres urbains denses. Absent de l'intérieur des plus vastes massifs boisés. 6 individus (3 mâles et 3 femelles soient 3 couples nicheurs possibles) sont présents sur l'aire d'étude et ont été régulièrement observés en chasse sur tous les milieux ouverts et semi-ouverts.	Fort
Gobemouche gris <i>Muscicapa striata</i>		Art 3		NT	VU		C	Fort	Zones très agricoles à faible densité de boisements et de vallées sont les moins occupées (Brie 77). Apprécie la proximité des habitations et peut se reproduire dans des lieux très urbanisés (même en plein Paris). Densité maximale dans les boisements alluviaux des vallées de l'Essonne (91), de la Juine (91), de l'Orge (91), et en Bassée (77) + Massif de Fontainebleau (77) 8 mâles chanteurs soit 8 couples nicheurs possible ont été observés sur l'aire d'étude au niveau de l'ensemble des boisements.	Fort
Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus</i>		Art 3		LC	NT		TC	Moyen	En période de reproduction : Elle occupe l'ensemble des milieux boisés, les vergers, parcs et au sein des haies. 20 individus chanteurs soit 20 couples nicheurs possible ont été observés au sein de l'ensemble des boisements recouvrant l'aire d'étude. Enjeu contextualisé fort car les boisements présents au sein de l'aire d'étude accueillent une très grande population de Mésange à longue queue.	Fort
Serin cini <i>Serinus serinus</i>		Art 3		VU	EN		C	Très fort	En période de reproduction : Le Serin cini est nettement anthropophile et s'installe plus souvent dans les jardins, parcs et vergers. Toutefois, il devient menacé à l'échelle de la France et ses effectifs ont drastiquement chuté (-42% depuis 2001). L'île de France possède une responsabilité de conservation vis-à-vis de la France du fait de son statut non menacé. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce sur l'aire d'étude (source Cettia, 2020). Cette espèce pourrait fréquenter les parcs arborés et plantations boisées comprenant des conifères. Enjeu contextualisé fort car l'île de loisirs de Vaires-Torcy rassemble peu de plantations de conifères favorables à la reproduction de cette espèce.	Fort

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	An I	Art 3		LC	VU	5 couples	PC	Fort	Les suivis sur Fontainebleau ont montré qu'elle niche bien plus souvent dans des boisements purs de feuillus (85% des aires) que dans des boisements mixtes (15%) et est absente des boisements de résineux bien que le Pin sylvestre soit utilisé en boisement mixte. Proximité avec des milieux ouverts. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce au niveau du lieu-dit le Vieux-Vaires (source LPO, 2021). Enjeu contextualisé moyen car cette espèce n'a pas été observée au sein de l'aire d'étude et celle-ci privilégie les paysages de plaines agricoles.	Moyen
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>		Art 3		VU	NT		C	Fort	En période de reproduction : C'est une espèce des milieux peu densément boisés, haies, bosquets d'arbres, parcs et jardins, vergers, régions cultivées et limites de villes. Il recherche les chardons en automne et en hiver dans les friches et aux bords des routes. Au total 2 mâles chanteurs (2 couples nicheurs possible) occupent l'aire d'étude, les observations ont été réalisées sur les milieux semi-ouverts et arborés de l'île de loisirs secteur de Torcy. Enjeu contextualisé moyen car bien que les milieux arborés présents au sein de l'aire d'étude semblent favorables à la reproduction de cette espèce, les inventaires ornithologiques n'ont permis de contacter que deux couples nicheurs possibles.	Moyen
Coucou gris <i>Cuculus canorus</i>		Art 3		LC	NT		C	Moyen	En période de reproduction : Présent dans la plupart des milieux boisées, rare dans les cultures intensives et absent des villes. Au total 2 mâles chanteurs ont été recensés (2 couples nicheurs possible). Ils ont été observés au niveau du Golf et du petit plan d'eau au-dessus de l'île de loisirs, secteur de Torcy.	Moyen
Loriot d'Europe <i>Oriolus oriolus</i>		Art 3		LC	NT		PC	Moyen	Nécessite des arbres haut pour nicher. Forte préférence pour les ripisylves, affectionne les boisements feuillus proche de l'eau (tremble, aulnes, peupliers) mais aussi les forêts sèches de chênes, hêtre ou châtaigniers. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce sur l'île de loisirs de Vaires-Torcy (source LPO, 2021). Cette espèce pourrait fréquenter les boisements alluviaux et autres bois recouvrant l'aire d'étude.	Moyen
Pic noir <i>Dendrocopos martius</i>	An I	Art 3		LC	LC	10 couples	PC	Faible	En période de reproduction : Le Pic noir a besoin de grandes superficies boisées (200 à 500 ha), avec présence d'arbres de gros diamètre donc âgés (en général 120 ans pour le Hêtre), d'un accès facile aux environs immédiats de l'arbre porteur du nid, de bois mort en abondance (troncs, grosses branches, souches) et aussi de fourmières, épicéas ou non. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce sur la commune de Chelles (source LPO, 2020). Cette espèce pourrait fréquenter les boisements comprenant des zones de sénescence sur l'aire d'étude.	Faible
Roitelet huppé <i>Regulus regulus</i>		Art 3		NT	LC		TC	Moyen	En période de reproduction : L'espèce fréquente les boisements de conifères et en particulier les pinèdes. On peut également le retrouver au sein de boisements mixtes. Les effectifs nationaux ont chuté de près de 40% en dix ans. Les populations stables d'Ile de France représentent donc un enjeu de conservation pour la métropole. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce sur l'aire d'étude (source Biotope, 2020). Cette espèce pourrait fréquenter les parcs arborés et plantations boisées comprenant des conifères. Enjeu contextualisé faible car l'île de loisirs de Vaires-Torcy rassemble peu de plantations de conifères favorables à la reproduction de cette espèce.	Faible
Autres espèces du cortège des milieux forestiers (15 espèces) :								Faible	15 espèces protégées au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Buse variable (<i>Buteo buteo</i>), Choucas des tours (<i>Coloeus monedula</i>) ; Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>) ; Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i>) ; Mésange bleue (<i>Cyanistes caeruleus</i>) ; Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>) ; Mésange nonnette (<i>Poecile palustris</i>) ; Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i>) ; Pic vert (<i>Picus viridis</i>) ; Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>) ; Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>) ; Roitelet à triple bandeau (<i>Regulus ignicapilla</i>) ; Rougegorge familier (<i>Erithacus rubecula</i>) ; Sittelle torchepot (<i>Sitta europaea</i>) ; Troglodytes mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>) ;	Faible
Cortège des milieux semi-ouverts et buissonnants : 8 espèces										
En période de reproduction										

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i>		Art 3		NT	EN		C	Très fort	En période de reproduction : Il se reproduit dans les milieux buissonnants de toute nature. Il est abondant dans les milieux frais, voire humides. Parmi ses milieux de prédilection, signalons les jeunes plantations, feuillues ou résineuses, avant débroussaillage, les jeunes peupleraies sur mégaphorbiaie, les boulaies sur tourbières, les friches en voie de boisement et les taillis à courte rotation. On peut aussi le trouver dans des chênaies claires, dans les landes et formations très ouvertes où seuls quelques bouleaux servent de postes de chant. Un total de 5 mâles chanteurs a été révélé par les inventaires de terrain soit 5 couples nicheurs possibles. Tous les individus sont localisés à l'Est de l'île de loisirs, secteur de Torcy dans les milieux semi-ouverts.	Très fort
Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i>		Art 3		LC	NT		TC	Moyen	En période de reproduction : Affectionne les buissons et taillis, niche dans des habitats variées (jeunes boisements, clairières forestières, bocages, parcs, jardins en milieu urbains et péri urbains). 11 mâles chanteurs (11 couples nicheurs possible) ont été observés dans tous les milieux semi-ouverts et buissonnants de la zone d'étude. Enjeu contextualisé fort car l'île de loisirs, secteur de Vaires-Torcy accueille une large population d'Accenteur mouchet au niveau local.	Fort
Fauvette des jardins <i>Sylvia Borin</i>		Art 3		NT	VU		TC	Fort	En période de reproduction : Fréquente surtout les buissons bordant les plans d'eau, clairière forestière et friches rurales, rare dans les jardins. 5 mâles chanteurs (soit 5 couples nicheurs possible) ont été recensés au sein de l'aire d'étude au niveau des zones buissonnantes et semi-ouvertes.	Fort
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i>		Art 3		VU	VU		C	Fort	En période de reproduction : La Linotte mélodieuse est une espèce nicheuse de nombreux types de milieux ouverts et d'espaces présentant des buissons et arbrisseaux. Elle est particulièrement abondante dans les landes, les grandes coupes forestières, les zones agricoles bocagères et les surfaces en friches (zones agricoles). Les inventaires de terrains ont révélé une population de 17 individus comprenant 6 mâles chanteurs et des individus en transit local. L'ensemble des individus ont été contactés sur les milieux semi-ouverts de l'île de loisirs de Vaires-Torcy.	Fort
Hypolaïs polyglotte <i>Hippolais Polyglotta</i>		Art 3		LC	NT		C	Moyen	En période de reproduction : Recherche principalement les milieux buissonnants : haies, friches, landes, le long des infrastructures de transport et des cours d'eau, sur les lieux de coupes de régénérations forestière et quelques jardins. 3 mâles chanteurs (3 couples nicheurs possible) ont été observés sur l'île de loisirs, secteur de Torcy dans les milieux buissonnants et semi-ouverts.	Moyen
Fauvette babillarde <i>Sylvia curruca</i>		Art 3		LC	NT		PC	Moyen	En période de reproduction : Affectionne les paysages semi-ouverts, les biotopes arbustifs avec une préférences pour les jeunes conifères. On la retrouve dans les haies denses, les parcs, les jeunes plantations forestières ou les bosquets ruraux. Un mâle chanteur (soit 1 couple nicheur possible) a été contacté au Sud-Est du Golf de Torcy. Enjeu contextualisé faible car un seul couple nicheur semble fréquenter l'île de loisirs de Vaires-Torcy. Les milieux présents sur l'aire d'étude semblent peu favorables à cette espèce et peu nombreux.	Faible
Autres espèces du cortège des milieux semi-ouverts (2 espèces) :								Faible	2 espèces protégées au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i>) ; Rossignol philomèle (<i>Luscinia megarhynchos</i>).	Faible
Cortège des milieux aquatiques : 44 espèces										
En période de reproduction										
Blongios nain <i>Ixobrychus minutus</i>	An I	Art 3		EN	EN	DZ	TR	Majeur	En période de reproduction : Fréquente les zones humides avec formation d'hélophytes (phragmitaies et typhaies) de tailles variables, plus ou moins colonisées par les saules, et des secteurs d'eau libre. Aussi l'espèce a su coloniser de nouveaux milieux et plus artificiels comme des anciennes gravières et des parcs urbains. Observation d'un mâle chanteur lors des investigations de terrain vers le milieu du linéaire de 2.5 km de roselière au nord du lac de Vaires-sur-Marne. De plus, plusieurs individus femelles avec transport de brindilles ont été observés au sein des roselières du lac de Vaires-sur-Marne en 2021 par les employés de l'île de loisirs. Ainsi, le lac de Vaires-sur-Marne et ses roselières accueillent 1 couple nicheur et possiblement un deuxième.	Majeur

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i>		Art 3		EN	EN		PC	Majeur	En période de reproduction : Il occupe les roselières des bords de plans d'eau et les marais des fonds de vallée sans présence d'eau libre. Des bassins isolés avec roselières peuvent être utilisés. Une partie importante de la population régionale s'installe dans les cultures ou friches à proximité d'un fossé. Un total de 5 mâles chanteurs et 2 individus mâles non chanteurs (soit 5 couples nicheurs probables) ont été contactés (23/04 & 17/05) au sein de l'aire d'étude rapprochée au niveau des roselières longeant les berges du lac de Vaires-sur-Marne et au sein des roselières recouvrant une mare du golf de Torcy.	Majeur
Grèbe à cou noir <i>Podiceps nigricollis</i>		Art 3		LC	EN		TR	Très fort	En période de reproduction : Vit sur les plans d'eau riches en végétation aquatique et possédant une ceinture de végétation dense (hélophytes). En hiver, on le trouvera également sur les lacs et les littoraux (lagunes, baies...). Les plans d'eau fréquentés en hiver peuvent être de grande taille. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en période de reproduction sur l'île de loisirs de Vaires-Torcy (source LPO, 2020). Cette espèce pourrait fréquenter les roselières et les berges arborées des différents plans d'eau.	Très fort
Phragmite des joncs <i>Acrocephalus schoenobaenus</i>		Art 3		LC	EN	DZ	R	Très fort	En période de reproduction : Fréquente principalement les roselières aussi bien étendues et en eau que très petites et sèches. Il semble affectionner particulièrement les petites roselières en contexte boisé, notamment en Bassée (40% de la population). 2 mâles chanteurs et 2 individus (1 femelle et 1 mâle) soit 3 couples nicheurs probable ont été observés (23/04 & 17/05) sur l'aire d'étude au niveau des roselières longeant les berges du lac de Vaires-sur-Marne.	Très fort
Guifette noire <i>Chlidonias niger</i>	An I	Art 3		EN	RE			Majeur	En période de reproduction : La Guifette noire fréquente habituellement les plans d'eau, les marais continentaux, les marais arrière-littoraux, mais également en période de migration, les grands cours d'eau, les bords de mer, souvent à plusieurs kilomètres au large des côtes, les lacs, les bassins de retenues d'eau et les stations de lagunage. 3 individus observés en alimentation et/ou halte migratoire sur le plan d'eau de Vaires-sur-Marne, le 3 juin 2021. Enjeu contextualisé fort car cette espèce utilise l'aire d'étude uniquement pour l'alimentation et le stationnement. Plusieurs données de Guifette noire sont mentionnées au niveau de la vallée de la Marne sur les différents sites et plans d'eau longeant la Marne. Aucune indication de nidification. Espèce observée tous les mois entre avril et septembre 2021. La Guifette noire ne niche en Europe que de façon très occasionnelle et très clairsemée. On peut en fait l'y observer de manière plus substantielle au cours des migrations de printemps et d'automne. Les passages ont lieu en avril-mai vers le nord et de juillet à septembre, dans le sens inverse. Au passage, elle peut indifféremment être observée soit en eau douce soit en espace marin. Lorsqu'elle survole les terres au cours des <u>migrations</u> , elle aime en effet suivre les cours d'eau et les pièces d'eau dégagées	Fort
Fuligule morillon <i>Aythya fuligula</i>				LC	NT	DZ	R	Moyen	En période de reproduction : Se reproduit principalement sur des gravières plus ou moins vastes et anciennes, présentant une végétation herbacée rivulaire dense au sein de laquelle la femelle couve. Fréquente aussi les bassins artificiels. 6 individus (5 mâles et 1 femelle) ont été observés au Sud-Est du lac de Torcy, individus possiblement nicheurs sur le site.	Moyen
Gorgebleue à miroir <i>Luscinia svecica</i>	An I	Art 3		LC	VU	DZ	TR	Fort	En période de reproduction : Fréquente principalement les jeunes saulaies mêlées de roseaux en bordure de plan d'eau réaménagés des carrières et certaines roselières plus denses. Aucune nidification en milieu agricole en IDF, comme c'est parfois le cas dans d'autres régions. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce sur l'île de loisirs, secteur de Torcy (source LPO, 2018). Cette espèce pourrait fréquenter les roselières, les lisières boisées et les berges buissonnantes bordant les différents plans d'eau. Enjeu contextualisé moyen car bien que les habitats soient favorables à la nidification de cette espèce, celle-ci n'a pas été recontactée depuis 2018.	Moyen

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Grèbe castagneux <i>Tachybaptus ruficollis</i>		Art 3		LC	NT	25 individus	PC	Moyen	En période de reproduction : Le grèbe castagneux affectionne les plans d'eau peu profonds et végétalisés, riches en larve aquatique. Peut se contenter de petites mares pour nicher, y compris en zone urbaine. Depuis 1990, l'espèce s'est adapté à de nouveaux milieux : Bassins de décantation et gravières le long des fleuves, ce qui explique la répartition vaste en IDF. 3 individus mâles chanteurs (soit 3 couples nicheurs possible) ont été observés sur les mares du golf et sur le lac de Vaires-sur-Marne.	Moyen
Hirondelle de rivage <i>Riparia riparia</i>		Art 3		LC	VU		C	Fort	En période de reproduction : Niche dans les vallées des principaux cours d'eau d'IDF, utilise rarement les berges naturelles aux rives érodées. Observation davantage possible dans les sablières (en activité ou arrêtées récemment) sans forcément d'eau au pied du front de taille. Peut nicher en pleine ville (y compris Paris). Les effectifs les plus importants d'Hirondelle de rivage ont été observés à l'Ouest du lac de Torcy. C'est un total de 55 individus qui a été compté. Enjeu contextualisé moyen car les individus ne sont pas nicheurs sur l'aire d'étude mais utilise cette dernière pour s'alimenter. D'après les données bibliographiques, l'espèce est présente sur les communes situées à proximité. Des données de nidification sont mentionnées au niveau de l'ENS des olivettes sur la commune de Trilbardou. Une indication de nidification a été relevée au niveau du lieu-dit « le vieux-vaies » à proximité de la ZAC du Gué de Launay, ainsi qu'une donnée près de Pomponne. A chaque fois, les observations semblent être à proximité des berges de la Marne.	Moyen
Martin pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	An I	Art 3		VU	LC	5 couples	R	Fort	En période de reproduction : Le site de nidification nécessite la présence d'une berge verticale suffisamment friable, régulièrement régénérée par des immersions périodiques dans laquelle il creuse un terrier horizontal, 34% de chute de ses effectifs nationaux. 4 individus mâles chanteurs ont été observés sur l'aire d'étude soit 4 couples nicheurs possible. En revanche, si nidification il y a, elle sera en bord de Marne (limite de l'aire d'étude). Enjeu contextualisé moyen car cette espèce semble nicher en bordure immédiate de l'aire d'étude et vient s'alimenter sur les plans d'eau de l'île de loisirs de Vaires-Torcy.	Moyen
Nette rousse <i>Netta ruffina</i>				LC	NT	Espèce déterminante à partir de 10 individus	TR	Moyen	En période de reproduction : "La Nette rousse présente des exigences d'habitat qui peuvent différer au cours des trois phases de son Cycle annuel : la reproduction en couples isolés ou en colonies lâches et les périodes plus grégaires de mue et d'hivernage. Pour la nidification, la Nette rousse exploite préférentiellement les plans d'eau et lacs eutrophes bordés de végétation héliophyte émergente et occupés par des herbiers de macrophytes. Elle peut aussi nicher sur les cours d'eau lents de rivières. 7 individus de Nette rousse ont été observés sur l'aire d'étude comprenant 1 couple, 1 femelle et 4 jeunes. Ainsi, le lac de Torcy héberge au moins un couple nicheur certain.	Moyen
Sterne pierregarin <i>Sterna hirundo</i>	An I	Art 3		LC	VU	10 couples	PC	Fort	En période de reproduction : Elle fréquente les îlots des gravières, les plans d'eau munis d'îles ou radeaux en colonie mixte avec la Mouette rieuse. Elle chasse sur tous types de milieux aquatiques. Les effectifs nicheurs régionaux représentent 5% de la population continentale française. Une population d'au moins 24 individus a été observée lors des inventaires mais les milieux présents ne permettent pas la nidification de l'espèce. En revanche, l'aire d'étude présente un intérêt important pour l'alimentation. Enjeu contextualisé moyen car cette espèce ne semble pas nicher au sein de l'aire d'étude rapprochée.	Moyen
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i>		Art. 3		NT	NA		O	Moyen	En période de reproduction : Espèce présente en Ile de France principalement lors des mouvements migratoires d'avril-mai à juillet-octobre et occasionnel le reste de l'année. 20 individus ont été observés en alimentation au sein de l'aire d'étude au niveau des berges des différents plans d'eau recouvrant l'aire d'étude. Enjeu contextualisé moyen car le caractère reproduction de cette espèce n'est pas confirmé sur l'aire d'étude rapprochée.	Faible

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé	
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté				
Mouette rieuse <i>Chroicocephalus ridibundus</i>		Art 3		NT	LC			C	Moyen	En période de reproduction : L'espèce exploite une grande diversité de zones humides douces et saumâtres (plans d'eau, lacs, fleuves, rivières) où elle niche, et se nourrit en partie sur des zones terrestres (prairies, cultures et labours, rizières et même les décharges d'ordures ménagères). Observation de 11 individus en transit local au-dessus de l'aire d'étude. Cette espèce peut effectuer des pauses sur les plans d'eau de l'aire d'étude pour se reposer et s'alimenter. Toutefois, cette espèce ne semble pas nicher sur l'île de loisirs. C'est pourquoi l'enjeu contextualisé est faible.	Faible
Mouette mélanocéphale <i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	An I	Art 3		LC	NT			PC	Moyen	En période de reproduction : Se reproduit presque exclusivement en Seine-et-Marne, la vallée de la Seine accueille plus de la moitié de la population régionale. 4 individus observés en transit local au-dessus de l'aire d'étude. Cette espèce peut effectuer des pauses sur les plans d'eau de l'aire d'étude pour se reposer et s'alimenter. Toutefois, cette espèce ne semble pas nicher sur l'île de loisirs. C'est pourquoi l'enjeu contextualisé est faible.	Faible
En période internuptiale											
Butor étoilé <i>Botaurus stellaris</i>	An I	Art 3	LC	NA (M)				TR (M)	Fort	En période internuptiale : Il fréquente principalement les roselières à Phragmites australis inondées, mais peut également occuper d'autres types de roselières. Migrations pré-nuptiales non discernable compte tenu de la discrétion de l'espèce. Les passages post-nuptiaux sont de septembre à novembre. Hivernant plus ou moins régulier et composé en partie de sédentaire, l'espèce affectionne les plans d'eau pourvus de grande roselière et parfois même les retenues bien végétalisées. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en halte migratoire sur l'île de loisirs (source LPO, mars 2021).	Fort
Fuligule milouinan <i>Aythya marila</i>			VU	NT (H)				TR (H)	Fort	En période internuptiale : Le Fuligule milouinan fréquente essentiellement le littoral marin, les estuaires et les baies abritées. On note de petits effectifs réguliers sur les pièces d'eau intérieures. Migration de mi-janvier à fin mars et d'octobre à mi-décembre. Entre 0 et 40 individus chaque hiver. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en stationnement hivernal sur l'île de loisirs (source LPO, janvier 2019).	Fort
Tadorne de Belon <i>Tadorna tadorna</i>		Art 3	LC	LC (M)				TR (M)	Moyen	En période internuptiale : Espèce appréciant les bassins de décantation et les anciennes gravières réaménagées. Observation régulière depuis les années 1980, les effectifs hivernants varient de 0 à 10 individus avec des hivers pouvant atteindre la trentaine d'oiseaux. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en halte migratoire sur l'île de loisirs (source LPO, avril 2021).	Moyen
Avocette élégante <i>Recurvirostra avosetta</i>	An I	Art 3	LC	LC (M)				R (M)	Moyen	En période internuptiale : L'avocette recherche divers types de vasières découvrant à marée basse, privilégiant les sédiments les plus meubles, en alimentation dans les baies et estuaires du littoral Manche-Atlantique. A marée haute, les oiseaux se regroupent, selon les sites, sur des prés-salés, des marais salants ou restent sur l'eau. Ils peuvent aussi rechercher leur nourriture dans les marais et des lagunes côtières. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en halte migratoire sur l'île de loisirs de Vaires-Torcy (source LPO, mars 2021). Enjeu contextualisé faible car l'aire d'étude propose peu de zones de vasières ou de berges en pente douce favorables à l'alimentation de cette espèce.	Faible

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé	
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté				
Sarcelle d'été <i>Spatula querquedula</i>			LC	NT (M)				R (M)	Moyen	En période internuptiale : L'habitat de reproduction est un marais ou une zone inondée de faible profondeur, en partie fermée par la végétation émergente et par la végétation de bordure, éventuellement arborée. La nourriture doit être disponible dans la vase ou les dix premiers centimètres d'eau. De 60 à 70 individus chaque année sont observés dans la région IDF en avril. De février à mai et de juillet à octobre, effectifs maximaux observés de 600 individus dans la réserve ornithologique de Saint-Quentin le 5 septembre 1967. Observations hivernales exceptionnelles. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en halte migratoire sur l'île de loisirs (source LPO, mars 2017). Enjeu contextualisé faible car cette espèce n'a pas été revue sur le site depuis 2017.	Faible
Macreuse brune <i>Melanitta fusca</i>		Art 3	VU	EN (H)				TR (H)	Fort	En période internuptiale : L'espèce ne niche pas en France mais hiverne le long de nos côtes. L'hivernage n'est régulier que sur le littoral de la Manche, du Cap Gris-Nez au Cotentin (particulièrement en Baie de Seine), le long du littoral atlantique (notamment aux abords du Golfe du Morbihan et à l'embouchure de la Gironde) et en petit nombre sur le littoral camarguais. Quelques oiseaux sont annuellement observés à l'intérieur du pays, surtout sur les fleuves et les grands lacs, lors des migrations ou durant l'hivernage (principalement sur le Rhin). Plus commune en automne qu'au printemps. 5 - 10 données d'hivernage chaque année. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en stationnement hivernal sur l'île de loisirs de Vaires-Torcy (source LPO, janvier 2019). Enjeu contextualisé faible car l'aire d'étude propose peu de zones de vasières ou de berges en pente douce favorables à l'alimentation de cette espèce.	Faible
Plongeon arctique <i>Gavia arctica</i>	An I	Art 3	LC	NA (M)				TR (M)	Fort	En période internuptiale : Le Plongeon arctique est présent en France d'octobre à avril principalement, les stationnements sont plus importants entre décembre et février. Cette espèce fréquente les grands lacs profonds. On le trouve généralement près des eaux côtières, rarement dans les terres sauf pendant la migration. Une centaine de données de 1977 à 2010, dont une donnée d'hivernage prolongé. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en halte migratoire sur l'île de loisirs, secteur de Torcy (source LPO, mars 2019). Enjeu contextualisé faible car l'aire d'étude propose peu de zones de vasières ou de berges en pente douce favorables à l'alimentation de cette espèce.	Faible
Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i>			VU	LC (M)				C (M)	Faible	En période internuptiale : L'exigence fondamentale du Vanneau huppé est de disposer d'un milieu ouvert, au relief peu accentué, où le sol soit facile à parcourir. Celui-ci doit donc être nu ou couvert d'une végétation rase et/ou peu dense. Un site est impropre à l'espèce quand la hauteur de l'herbe y dépasse 15 cm, ou celle des céréales 30 cm. L'inondation ou l'humidité du sol est favorable sans être nécessaire. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en stationnement hivernal sur l'île de loisirs (source LPO, mars 2020).	Faible
Fuligule milouin <i>Aythya ferina</i>			VU	LC (H)				C (H)	Faible	En période internuptiale : En hiver, le milouin préfère les grandes nappes d'eau de plusieurs hectares, riches en nourriture animale et végétale. Bien plus commun en automne qu'au printemps. Passage pré-nuptial, 1000 à 1500 individus début mars, puis 500 en avril et enfin une centaine en mai. Effectifs max : 1800 à Mantes et 2500 à Triel-sur-Seine. Passage post-nuptial : 1500 à 3000 individus en moyenne en novembre dont 1000 à 2000 en Seine-et-Marne. Hivernage : Entre 4000 et 7000 individus chaque hiver. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en stationnement hivernal sur l'île de loisirs (source LPO, janvier 2021).	Faible

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé	
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté				
Garrot à œil d'or <i>Bucephala clangula</i>		Art 3	LC	NA (M)				R (M)	Faible	En période internuptiale : Semble recherché des pièces d'eau à visibilité dégagée et à richesse biologique élevée. Migration de mi-février à fin avril et d'octobre à mi-décembre. Régulier sur les anciennes gravières mais les effectifs sont variables en hivers. Entre 20 et 60 individus chaque hiver. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en halte migratoire sur l'île de loisirs (source LPO, mars 2021).	Faible
Goéland cendré <i>Larus canus</i>		Art 3	LC	LC (H)				R (H)	Faible	En période internuptiale : Niche dans une carrière privée, dans une boucle de la Seine, utilisant les îlots artificiels comme support ainsi que des poutrelles de hangars à l'occasion. Hivernent sur le cours de la Seine et ses plans d'eau attenants. Migration essentiellement constituée de mouvements erratiques et d'arrivés d'hivernants. En moyenne 100 à 200 individus hivernants, mais les vagues de froids peuvent rassembler dans la région entre 500 et 3000 individus certaines années. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en stationnement hivernal sur l'île de loisirs (source LPO, décembre 2021).	Faible
Râle d'eau <i>Rallus aquaticus</i>			LC	NA (M)				R (M)	Faible	En période internuptiale : Surtout présent en Seine-et-Marne, Yvelines et Essonne, cette espèce s'installe dans les marais et bordures de plans d'eau riches en végétation palustre. Généralement des marais ouverts mais peuvent être plus ou moins envahis par les saules. On le trouve localement dans les marais boisés, type aulnaie. Espèce présente uniquement en milieu largement humide. Migration : fin février - fin mars et juillet - octobre. Plusieurs dizaines voire quelques centaines d'hivernants. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en halte migratoire sur l'île de loisirs (source LPO, mars 2021).	Faible
Canard pilet <i>Anas acuta</i>			LC	LC (M)				R (M)	Faible	En période internuptiale : Fréquente les grands plans d'eau comprenant des berges arborées et des ceintures de végétation. Plus commune au printemps qu'à l'automne. Effectif en baisse depuis les années 90. Jamais de gros rassemblements en hivers, maximum de 65 individus. Très faible population hivernale mise en évidence par les comptages Wetland, plutôt maritime en période hivernale. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en halte migratoire sur l'île de loisirs (source LPO, mars 2021).	Faible
Chevalier aboyeur <i>Tringa nebularia</i>			LC	NA (M)				R (M)	Faible	En période internuptiale : Fréquente l'ensemble des grands plans d'eau à l'intérieur des terres et également les berges de cours d'eau. Groupes d'individus plus importants au printemps avec une plus faible dispersion des passages dans le temps. Très rare cas d'hivernage avéré. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en halte migratoire sur l'île de loisirs (source LPO, avril 2021).	Faible
Chevalier arlequin <i>Tringa erythropus</i>			LC	NA (M)				TR (M)	Moyen	En période internuptiale : Espèce fréquentant les sablières et bassins de carrières, mais également les zones de marais et les plans d'eau comprenant des zones de vasières. Quelques dizaines d'individus migrants chaque année. Trois mentions connues d'hivernage. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en halte migratoire sur l'île de loisirs (source LPO, octobre 2018). Enjeu contextualisé faible car cette espèce n'a pas été recontactée depuis 2018.	Faible

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Chevalier gambette <i>Tringa totanus</i>			LC	NA (M)			R (M)	Faible	En période internuptiale : Espèce fréquentant les sablières et bassins de carrières, mais également les zones de marais et les plans d'eau comprenant des zones de vasières. Effectif nettement plus important au printemps qu'à l'automne, la migration de cette espèce est complexe en raison des différentes populations qui traversent la France. Hivernage fréquent occasionnel en IDF. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en halte migratoire sur l'île de loisirs (source LPO, mars 2021).	Faible
Courlis cendré <i>Numenius arquata</i>			VU	LC (M)			TR (M)	Fort	En période internuptiale : Le Courlis cendré est une espèce des milieux ouverts et le plus souvent humides. En période internuptiale, celui-ci se rencontre au sein des vasières, les bassins d'inondation, les grands plans d'eau et les grandes plaines agricoles. Plus commun au printemps qu'à l'automne, Présent en plus grand nombre lors des vagues de froids. De quelques hivernants à quelques dizaines d'hivernants dans région. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en halte migratoire sur l'île de loisirs (source LPO, mars 2015). Enjeu contextualisé faible car cette espèce n'a pas été recontactée depuis 2015.	Faible
Bécassine sourde <i>Lymnocyptes minimus</i>			LC	DD (M)			R (M)	Faible	En période internuptiale : La Bécassine sourde s'observe dans divers milieux saumâtres et d'eau douce, souvent dans une mosaïque de vasières humides avec des touffes de végétations. Historiquement les passages post nuptiaux étaient plus abondants mais la tendance c'est inversé dans les années 2000. En général, 1 à 4 individus par site d'hivernage. La population hivernante à l'échelle de l'IDF est comprise entre quelques dizaines à quelques centaines d'individus. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en halte migratoire sur l'île de loisirs (source LPO, novembre 2020).	Faible
Canard siffleur <i>Mareca penelope</i>			LC	LC (H)			R (H)	Faible	En période internuptiale : Le Canard siffleur fréquente les secteurs lacustres, les marais d'eau douce, les fleuves, les lacs et les régions agricoles bordant le littoral. Entre 50 et 100 individus passent chaque année la première décade de mars, en automne 100 à 150 individus stationnent quelques mois en IDF. En Hivers, les effectifs sont variables en fonction des conditions météorologiques (entre 20 et 400 individus chaque année). Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en stationnement hivernal sur l'île de loisirs (source LPO, février 2019).	Faible
Grande aigrette <i>Egretta alba</i>	An I	Art 3	LC	LC (M)			R (M)	Faible	En période internuptiale : La Grande Aigrette occupe une très grande diversité de zones humides, que ce soit sur les côtes ou à l'intérieur des terres. Migration de mars à mai et de juillet à novembre. 30 à 60 individus hivernants. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en halte migratoire sur l'île de loisirs (source LPO, mars 2021).	Faible
Grèbe esclavon <i>Podiceps auritus</i>	An I	Art 3	NT	VU (H)			TR (H)	Fort	En période internuptiale : Le Grèbe esclavon fréquente surtout les eaux côtières mais aussi les plans d'eau douce ou salée de taille moyenne à grande. Il lui faut des eaux peu profondes. En moyenne 3 ou 4 données par an en période de migration. Les hivernants sont considérés comme des visiteurs d'hivers dû à des séjours de faible durée, entre 5 à 7 jours. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en stationnement hivernal sur l'île de loisirs (source LPO, décembre 2015). Enjeu contextualisé faible car cette espèce n'a pas été recontactée depuis 2015.	Faible

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé	
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté				
Harle piette <i>Mergellus albellus</i>	An I	Art 3	LC	VU (M)				R (M)	Faible	En période internuptiale : La Harle piette se rencontre plutôt sur les rives des lacs intérieurs ou des réservoirs artificiels mais aussi le long des côtes abritées aux eaux peu profondes ainsi que dans les estuaires et les baies au climat accueillant. Entre 0 et 60 individus hivernants chaque hiver. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce en halte migratoire sur l'île de loisirs (source LPO, juin 2018).	Faible
Autres espèces du cortège des milieux aquatiques (6 espèces) :								Faible	6 espèces protégées au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Bergeronnette des ruisseaux (<i>Motacilla cinerea</i>) ; Cygne tuberculé (<i>Cygnus olor</i>) ; Grèbe huppé (<i>Podiceps cristatus</i>) ; Rousserolle effarvate (<i>Acrocephalus scirpaceus</i>) ; Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>) ; Grand cormoran (<i>Phalacrocorax carbo</i>).	Faible	
Cortège des milieux ouverts : 6 espèces											
En période de reproduction											
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>		Art 3		NT	VU			PC	Fort	En période de reproduction : Il recherche les espaces ouverts et semi-ouvert pour nicher. Il a besoin de strate arbustive et buissonnante, d'habitats herbacés hauts et bas. Cette mosaïque permet à l'espèce de fréquenter une large gamme de milieux comme des friches, jachères, landes, espaces agricoles bordés de haies. Les effectifs nicheurs nationaux ont chuté depuis 2001 de 28%. Aucune observation au sein de l'aire d'étude rapprochée lors des inventaires réalisés en 2021. Néanmoins, les données bibliographiques communales mentionnent cette espèce sur les friches prairiales entourant les mares de compensation (source Biotope, 2020).	Fort
Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i>		Art 3		VU	EN	Espèce déterminante à partir de 5 couples		PC	Très fort	En période de reproduction : Espèce typique des milieux ouverts (prairies/friches basses), s'accommode difficilement aux cultures industriels, espèce qui a fortement régressé. 3 individus ont été observés sur l'aire d'étude, 1 en transit et 2 en stationnement. Enjeu contextualisé moyen car cette espèce ne semble pas nicher au sein de l'aire d'étude.	Moyen
Bergeronnette printanière <i>Motacilla flava</i>		Art 3		LC	NT			C	Moyen	En période de reproduction : Espèce typique des espaces ouverts et sans relief. On la retrouve dans les prés humides, marais et bords de plans d'eau. Cependant elle fréquente de plus en plus les openfields (friches, prairies et plaines agricoles). Un total de 8 individus en stationnement au niveau des roselières du lac de Vaires-sur-Marne a été dénombré sur l'aire d'étude. Enjeu contextualisé faible car cette espèce ne semble pas nicher au sein de l'aire d'étude.	Faible
Traquet motteux <i>Oenanthe oenanthe</i>		Art 3		NT	NA	DZ		O	Moyen	En période de reproduction : En France, le Traquet motteux niche essentiellement dans les massifs montagneux : Massif central, Alpes-Jura, Pyrénées, Corse et sur le littoral de l'Atlantique et de la Manche de façon discontinue du Nord jusqu'à la Vendée. Il fréquente les espaces ouverts comme les prairies pâturées alpines et les plaines agricoles du littoral. Un mâle et une femelle en stationnement au niveau des mares de compensations. Enjeu contextualisé faible car cette espèce ne semble pas nicher au sein de l'aire d'étude.	Faible
Autres espèces du cortège des milieux ouverts (2 espèces) :								Faible	2 espèces protégées au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Locustelle tachetée (<i>Locustella naevia</i>) ; Rousserolle verderolle (<i>Acrocephalus palustris</i>).	Faible	
Cortège des milieux anthropiques : 6 espèces											
En période de reproduction											

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>		Art 3		NT	VU		C	Fort	En période de reproduction : Espèce typique du milieu rurale, cependant, observation possible en milieu péri-urbain et même urbain où elle apprécie la proximité avec l'eau. 113 individus d'Hirondelle rustique sont dénombrés en chasse au-dessus des plans d'eau ainsi que 8 nids dans les bâtiments du Poney-club localisé à l'ouest de l'île de loisirs, secteur de Torcy, soit à minima à 16 individus nicheurs. Les autres individus en alimentation proviennent de colonies localisées à proximité. La base de données de Faune Ile-de-France mentionne des données d'Hirondelle Rustique sur les communes situées à côté mais pas de localisation précise de colonies (données d'Hirondelle en vol de chasse).	Fort
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i>		Art 3		LC	VU		TC	Fort	En période de reproduction : Espèce anthropophile, disparaît des zones non-habitées par l'Homme, peut potentiellement s'installer à partir du moment où il y a une construction et un peu de végétation ou une source artificielle de nourriture. Les prospections ont révélé 18 individus dont 6 couples nicheurs possibles au niveau des différents bâtiments de l'île de loisirs.	Fort
Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i>		Art 3		LC	NT		C	Moyen	En période de reproduction : Fréquente principalement des espaces ouverts et apprécie particulièrement la proximité de l'eau. Niche dans l'ensemble des paysages d'IDF, de la zone urbaine aux espaces agricoles, en contexte sec. 3 individus en transit local et en alimentation ont été observés mais l'espèce utilise certainement l'aire d'étude pour nicher et notamment les bâtiments de la base nautique. Enjeu contextualisé faible car l'aire d'étude ne semble pas accueillir une population conséquente à l'échelle locale.	Faible
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i>		Art 3		NT	NT		C	Fort	En période de reproduction : En IDF, niche uniquement sur les bâtiments, comportement grégaire. Plus abondante dans les villes/villages qui entourent les grands massifs forestiers pour chasser les insectes volants qui y sont plus présents. Espèce présente même dans les milieux les plus urbanisés. 15 individus en chasse au-dessus des plans d'eau de l'île de loisirs. Enjeu contextualisé faible car cette espèce ne semble pas nicher au sein de l'aire d'étude et la population venant s'alimenter sur l'aire d'étude est petite.	Faible
Martinet noir <i>Apus apus</i>		Art 3		NT	LC		TC	Moyen	En période de reproduction : Espèce anthropophile nichant au sein des édifices, des constructions anciennes (églises, abbayes, châteaux, tours) et même sous les toits de certains immeubles. 176 individus de Martinet noir sont dénombrés en chasse au-dessus des plans d'eau et des boisements de l'aire d'étude. Enjeu contextualisé faible car cette espèce ne semble pas nicher au sein de l'aire d'étude.	Faible
Autres espèces du cortège des milieux anthropiques (1 espèce) :								Faible	1 espèce protégée au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Rougequeue noir (<i>Phoenicurus ochruros</i>) ;	Faible
Autres espèces n'utilisant pas l'aire d'étude rapprochée										
3 autres espèces d'oiseaux observées (donnée bibliographique ou observées sur le terrain) traversent mais n'utilisent pas l'aire d'étude rapprochée : Milan royal (<i>Milvus milvus</i>) ; Milan noir (<i>Milvus migrans</i>) ; Goéland argenté (<i>Larus argentatus</i>).									Négligeable	
Espèces exotiques envahissantes										
4 espèces d'oiseaux d'origine exotique ont été recensées sur l'aire d'étude rapprochée : Perruche à collier (<i>Psittacula krameri</i>) ; Oulette d'égypte (<i>Alopochen aegyptiaca</i>) ; Bernache du Canada (<i>Branta canadensis</i>) ; Canard mandarin (<i>Aix galericulata</i>). Parmi elles, la Bernache du Canada et la Perruche à collier peuvent présenter un caractère envahissant et se substituer à l'avifaune originelle de la région ; elles sont alors qualifiées d'envahissantes.									Nul	

Légende :

- An. 1 : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 20 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (UICN, MNHN, LPO, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante ZNIEFF en Ile-de-France (ARB idf, LPO, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (LPO, 2020) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.
- LRN Migrateur et Hivernant : UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2011). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine : (M) = Migrateur et (H) = Hivernant
- LRE Nicheuse : Birdlife International (2015). European Red List of Birds. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities.
- Niveau de rareté (hivernant et migrateur) : rareté à l'échelle régionale (LPO, 2020) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun ; (M) = Migrateur et (H) = Hivernant



- AVIFAUNE -
Espèces considérées
comme présentes
en période inter-nuptiale
d'après la bibliographie

Inventaires Faune/Flore
 et évaluation environnementale
 sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Légende

Aire d'étude rapprochée

Observations bibliographiques

- Canard pilet
- Canard siffleur
- Chevalier aboyeur
- Fuligule milouin
- Fuligule milouinan
- Garrot à oeil d'or
- Goéland cendré
- Grèbe esclavon
- Harle piette
- Macreuse brune
- Râle d'eau
- Sarcelle d'été
- Vanneau huppé



© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017), © CETTIA (2020) - Cartographie : Biotope (2021)



- AVIFAUNE -
Espèces considérées
comme présentes
en période de reproduction
d'après la bibliographie

Inventaires Faune/Flore
 et évaluation environnementale
 sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Aire d'étude rapprochée

Observations bibliographiques
d'espèces protégées et/ou patrimoniales

- | | |
|-----------------------------|-------------------------|
| Accenteur mouchet | Linotte mélodieuse |
| Bécassine des marais | Martinet noir |
| Bergeronnette des ruisseaux | Martin-pêcheur d'Europe |
| Bergeronnette grise | Mésange à longue queue |
| Bergeronnette printanière | Moineau domestique |
| Bouvreuil pivoine | Mouette mélanocéphale |
| Bruant des roseaux | Mouette rieuse |
| Butor blongios | Nette rousse |
| Chardonneret élégant | Pic épeichette |
| Chevalier guignette | Pic noir |
| Coucou gris | Pipit farlouse |
| Faucon crécerelle | Pouillot fitis |
| Fauvette des jardins | Roitelet huppé |
| Fuligule morillon | Rousserolle verderolle |
| Gorgebleue à miroir | Serin cini |
| Grèbe castagneux | Sterne pierregarin |
| Hirondelle de fenêtre | Tarier pâle |
| Hirondelle de rivage | Traquet motteux |
| Hirondelle rustique | Verdier d'Europe |
| Hypolaïs polyglotte | |

Observations bibliographiques
d'espèces invasives

- Bernache du Canada Perruche à collier



© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017), © OGE SAERP (2013), © BIOTOPE (2017-2018-2019), © CETTIA (2021) - Cartographie : Biotope (2021)



Oiseaux remarquables en période de reproduction - Etang de Vaires -

Inventaires Faune/Flore et évaluation environnementale sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)



Aire d'étude rapprochée	Observations d'espèces à enjeu moyen
Cortèges d'espèces	Grèbe castagneux
Milieu anthropique	Martin-pêcheur d'Europe
Milieu aquatique	Hirondelle de rivage
Milieu boisé	Sterne pierregarin
Milieu ouvert	Observations d'espèces à enjeu faible
Milieu semi-ouvert	Bécassine des marais (*)
Habitat peu utilisé	Bergeronnette printanière
Observations d'espèces à enjeu majeur	Chevalier guignette
Blongios nain	Bergeronnette grise
Bruant des roseaux	Hirondelle de fenêtre
Observations d'espèces à enjeu très fort	Mouette mélanocéphale
Verdier d'Europe	Martinet noir
Phragmite des joncs	Pipit farlouse
Observations d'espèces à enjeu fort	Mouette rieuse
Accenteur mouchet	Traquet motteux
Faucon crécerelle	Observations d'espèces exotiques et/ou envahissantes
Moineau domestique	Bernache du Canada (*)
Gobemouche gris	Canard mandarin (*)
Fauvette des jardins	Perruche à collier (*)
Linotte mélodieuse	
Guifette noire	
Mésange à longue queue	

Espèces considérées comme présentes :
 ENJEU TRES FORT : Grèbe au cou noir, Pic épeichette
 ENJEU FORT : Serin cini, Tarier pâle
 ENJEU MOYEN : Bondrée apivore, Gorgebleue à miroir
 ENJEU FAIBLE : Lorient d'Europe, Pic noir, Roitelet huppé
 (*): espèce non protégée

© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017) - Cartographie : Biotopie (2021)



Oiseaux remarquables en période de reproduction - Base de Torcy -

Inventaires Faune/Flore et évaluation environnementale sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)



- | | |
|---|---|
| Aire d'étude rapprochée | Observations d'espèces à enjeu moyen |
| Cortèges d'espèces | Grèbe castagneux |
| Milieu anthropique | Chardonneret élégant |
| Milieu aquatique | Fuligule morillon (*) |
| Milieu boisé | Coucou gris |
| Milieu ouvert | Martin-pêcheur d'Europe |
| Milieu semi-ouvert | Nette rousse (*) |
| Habitat peu utilisé | Hypolaïs polyglotte |
| Observations d'espèces à enjeu majeur | Hirondelle de rivage |
| Bruant des roseaux | Sterne pierregarin |
| Observations d'espèces à enjeu très fort | Observations d'espèces à enjeu faible |
| Verdier d'Europe | Bergeronnette printanière |
| Pouillot fitis | Chevalier guignette |
| Observations d'espèces à enjeu fort | Fauvette babillarde |
| Accenteur mouchet | Bergeronnette grise |
| Bouvreuil pivoine | Martinet noir |
| Faucon crécerelle | Mouette rieuse |
| Moineau domestique | Observations d'espèces exotiques et/ou envahissantes |
| Gobemouche gris | Bernache du Canada (*) |
| Fauvette des jardins | Oulette d'Égypte (*) |
| Linotte mélodieuse | Perruche à collier (*) |
| Mésange à longue queue | |
| Hirondelle rustique | |

Espèces considérées comme présentes :
ENJEU TRES FORT : Grèbe au cou noir, Pic épeichette
ENJEU FORT : Serin cini, Tarier pâle
ENJEU MOYEN : Bondrée apivore, Gorgebleue à miroir
ENJEU FAIBLE : Lorient d'Europe, Pic noir, Roitelet huppé
 (*): espèce non protégée

© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017) - Cartographie : Biotope (2021)



- AVIFAUNE -
Cortège des milieux
humides de type roselière
- Etang de Vaires -

Inventaires Faune/Flore
 et évaluation environnementale
 sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Légende

 Aire d'étude rapprochée

Fonctionnalité de l'habitat

 Reproduction

 Alimentation/Repos

 Non Fonctionnel

Espèces cibles protégées
d'enjeu majeur observées en 2021

 Blongios nain

 Bruant des roseaux

Espèces cibles protégées
d'enjeu majeur issues
de la bibliographie

 Bruant des roseaux

 Blongios nain

© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017) - Cartographie : Biotope (2021)



- AVIFAUNE -
Cortège des milieux
humides de type roselière
- Base de Torcy -

Inventaires Faune/Flore
 et évaluation environnementale
 sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Légende

 Aire d'étude rapprochée

Fonctionnalité de l'habitat

 Reproduction

 Alimentation/Repos

 Non Fonctionnel

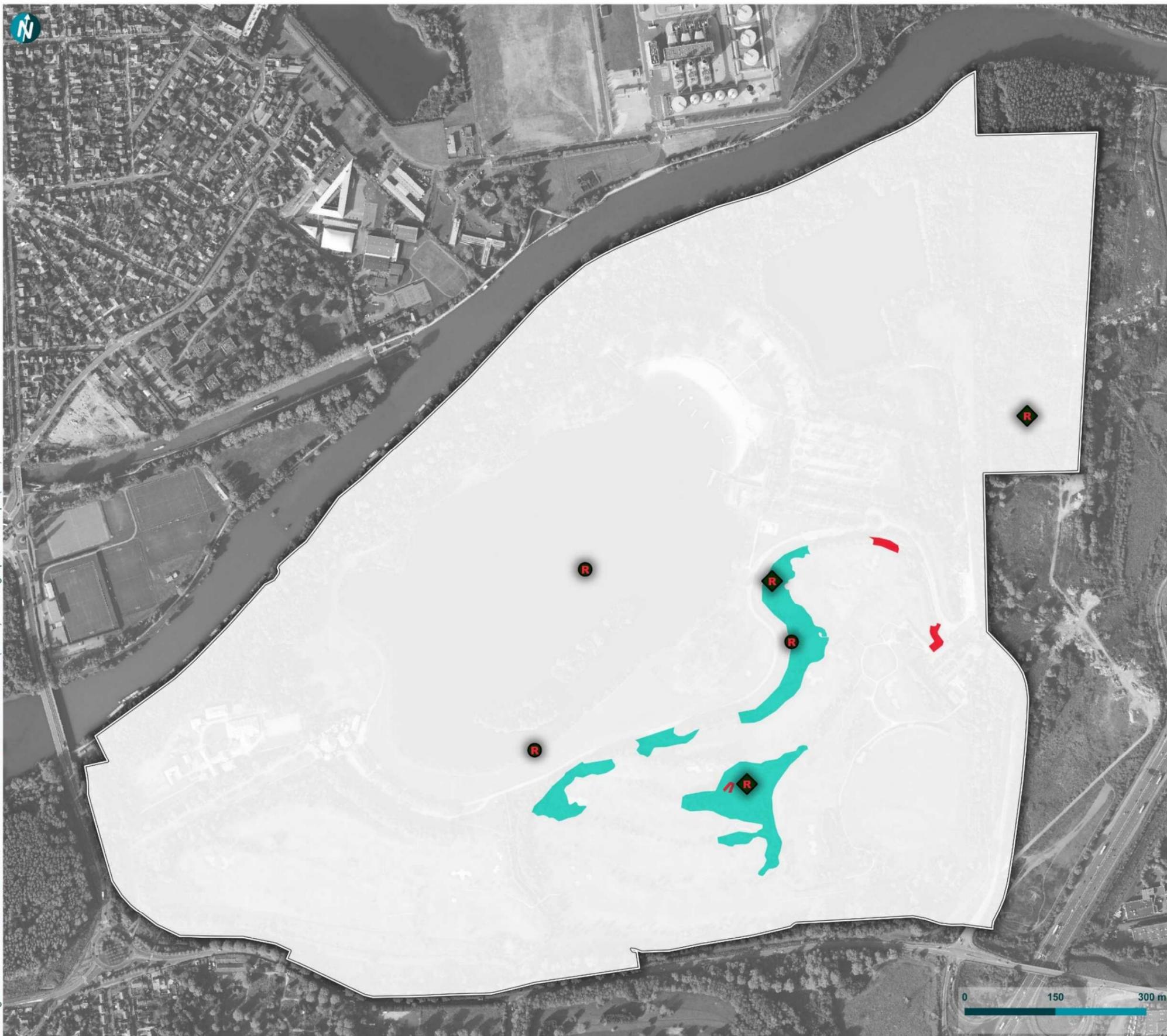
Espèces cibles protégées
d'enjeu majeur observées en 2021

 Bruant des roseaux

Espèces cibles protégées
d'enjeu majeur issues
de la bibliographie

 Bruant des roseaux

© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017) - Cartographie : Biotope (2021)



5.4.6 Mammifères (hors chiroptères)

15 espèces de mammifères sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée. La richesse mammalogique est moyenne (43 % de la diversité totale de la région Ile-de-France) compte tenu du contexte assez anthropisé mais néanmoins diversifié de l'aire d'étude rapprochée. En effet, elle est liée à la présence d'habitats favorables à la reproduction, l'alimentation et au déplacement des mammifères sur le territoire (boisements, ripisylves, friches, prairies, fourrés, massifs buissonnants, mares et plans d'eau).

2 espèces de mammifères sont protégées au niveau national (Arrêté interministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection) : Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) ; Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*).

3 espèces de mammifères patrimoniales non protégées : Belette d'Europe (*Mustela nivalis*) ; Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) ; Putois d'Europe (*Mustela putorius*).

2 espèces de mammifères d'origine exotique pouvant présenter un caractère envahissant : Ragondin (*Myocastor coypus*) et Rat surmulot (*Rattus norvegicus*).

Des recherches d'actions efficaces seront menées lors de la phase MOE afin d'assurer la préservation des aménagements prévus dans le cadre des travaux, notamment au niveau des jeunes plantations.

Pour chaque espèce recensée sur le site les surfaces d'habitats favorables à chaque fonctionnalité ont été réparties selon les catégories suivantes :

- Habitat non fonctionnel ;
- Habitat utilisé pour le transit et/ou l'alimentation ;
- Habitat utilisé pour la reproduction et/ou l'alimentation.

Les surfaces favorables à chaque fonctionnalité pour chaque espèce sont reportées dans le tableau ci-dessous.

Espèces	Caractéristiques	Non fonctionnel	Transit / Alimentation	Reproduction / Alimentation
Écureuil roux	Boisements	254,86 ha	17,84 ha	66,51 ha
Hérisson d'Europe	Tous les habitats et espaces verts regroupant des milieux buissonnants ou de lisières	177,77 ha	78,34 ha	83,12 ha
Lapin de garenne	Milieux ouverts et fourrés	267,18 ha	6,20 ha	65,84 ha
Putois d'Europe	Boisements humides	299,56 ha	8,15 ha	31,52 ha
Belette d'Europe	Ubiquiste, tous types de milieux avec suffisamment de ressources alimentaires et de zones de refuges	215,12 ha	47,99 ha	76,11 ha

La représentation cartographique de ces différents niveaux de fonctionnalité a été réalisée pour les espèces portant les enjeux les plus importants : le Lapin de garenne, le Putois d'Europe et la Belette d'Europe. Ces cartes sont présentées en Annexe 5.

Les principaux secteurs à enjeux au sein de l'aire d'étude rapprochée concernent les boisements alluviaux pouvant accueillir le Putois d'Europe, l'Écureuil roux et le Hérisson d'Europe.

D'autre part, les zones buissonnantes (fourrés et haies arbustives) et les lisières boisées sont des habitats favorables à la Belette d'Europe, au Hérisson d'Europe et au Lapin de garenne.

Ensuite les espaces ouverts herbacés regroupant les friches et les prairies de fauche sont des milieux favorables au Lapin de garenne.

Enfin, les milieux aquatiques comprenant les plans d'eau et le cours d'eau de la Marne accueillent le Ragondin, qui est une espèce exotique envahissante.

Les autres milieux ne sont pas utilisés par les mammifères.

Concernant la fonctionnalité des milieux, en moyenne 70% de l'aire d'étude n'est pas utilisée par les espèces de mammifères recensées pour l'accomplissement de leur cycle de vie



Hérisson d'Europe



Écureuil roux (photo prise hors site)

Mammifères protégés sur l'aire d'étude rapprochée

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques.

Statuts et enjeux écologiques des mammifères remarquables (hors chiroptères) présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Espèces patrimoniales et/ou réglementées									
Belette d'Europe <i>Mustela nivalis</i>			LC		X	R	Moyen	La Belette d'Europe est une espèce très discrète mais néanmoins assez ubiquiste qui se rencontre dans une large gamme de milieux mais qui se révèle moins fréquente en milieux totalement fermés (grand massif forestier). À la fois diurne et nocturne, la belette mène un style de vie frénétique. En effet, en raison de sa petite taille, ses réserves énergétiques sont très limitées, et elle doit donc se nourrir et chasser régulièrement pour rester en vie. Cette espèce fréquente alors des milieux suffisamment riches en ressources alimentaires (petits rongeurs, serpents et des oiseaux). Aucune observation d'individus au sein de l'aire d'étude. Néanmoins les données bibliographiques mentionnent la présence de cette espèce sur l'île de loisirs, secteur de Torcy (source Cettia, 2015). Cette espèce pourrait fréquenter l'ensemble des milieux semi-naturels regroupant des zones de refuge et de chasse (friches et prairies arbustives, lisières de boisements...)	Moyen
Lapin de garenne <i>Oryctolagus cuniculus</i>			NT			C	Moyen	Le Lapin de garenne est une espèce caractéristique des milieux ouverts de type friche, prairie ou encore pelouse naturelle ou urbaine. Certaines populations sont même présentes aux abords des infrastructures routières et au milieu des ronds-points. 19 individus ont été observés au sein de l'aire d'étude aussi bien au niveau de l'île de loisirs, secteur de Vaires-sur-Marne qu'au niveau de celle de Torcy. Le Lapin de garenne a été contacté au sein des friches et des mares compensatoires de Vaires-sur-Marne mais également au niveau des prairies et des pelouses de golf de Torcy. La population est probablement plus importante à l'échelle de l'aire d'étude.	Moyen
Putois d'Europe <i>Mustela putorius</i>		-	NT	-	X	R	Moyen	Le Putois d'Europe est connu pour s'adapter aux milieux les plus diversifiés, fréquentant aussi bien les milieux relativement ouverts, comme les bocages, que les milieux moyennement boisés avec une couverture végétale importante, parfois à proximité de l'eau, mais évite les zones perturbées : l'espèce semble en effet peu habituée aux zones densément urbaines et aux parcelles agricoles. Le Putois occupe les lisières, et affectionne particulièrement les rives des cours d'eau qui les traversent et les zones marécageuses. Aucune observation d'individus au sein de l'aire d'étude. Néanmoins les données bibliographiques mentionnent la présence de cette espèce sur l'île de loisirs, secteur de Torcy (source Cettia, 2016). Cette espèce pourrait fréquenter les boisements alluviaux recouvrant l'aire d'étude rapprochée.	Moyen
Écureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i>		Art 2	LC			C	Faible	L'Écureuil roux est généralement considéré comme une espèce forestière, fréquentant toutes les zones boisées, de conifères comme de feuillus. Très commune, elle peut s'observer dans les vergers, les parcs et jardins urbains, à condition d'y trouver suffisamment d'arbres pour se déplacer et se nourrir. 2 individus en poursuite ont été observés au sein de l'aire d'étude au niveau des boisements localisés au sud du lac de Vaires-sur-Marne. L'espèce peut se reproduire au sein de l'ensemble des boisements recouvrant l'île de loisirs de Vaires-Torcy.	Faible
Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i>		Art 2	LC			C	Faible	Le Hérisson d'Europe fréquente une diversité importante de milieux, comme les bocages, les prairies, les zones agricoles et les lisières de forêts. L'espèce apprécie particulièrement les haies et les zones broussailleuses, humides ou sèches. On peut également l'observer dans les parcs et jardins en ville, à condition qu'il y ait une végétation fournissant un abri suffisant et une source de nourriture importante. 1 individu a été observé en transit et en alimentation à l'ouest de l'île de loisirs, secteur de Vaires-sur-Marne. Cette espèce pourrait fréquenter l'ensemble des milieux semi-naturels boisés et buissonnants recouvrant l'aire d'étude rapprochée.	Faible
Espèces exotiques envahissantes									
2 espèces de mammifères d'origine exotique ont été recensées (données bibliographiques) sur l'aire d'étude rapprochée : Ragondin (<i>Myocastor coypus</i>) et Rat surmulot (<i>Rattus norvegicus</i>). Ces espèces peuvent présenter un caractère envahissant et se substituer à la faune originelle de la région ; elles sont alors qualifiées d'envahissantes.									Nul

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : Arrêté interministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (modif. Arrêté du 15 septembre 2012).
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitres mammifères de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SFEPM, 2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante ZNIEFF en Ile-de-France (DRIEE, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (ARB idf, SFEPM, 2015) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.

- MAMMIFERES -
Espèces considérées
comme présentes
d'après la bibliographie
- Etang de Vaires -

Inventaires Faune/Flore
 et évaluation environnementale
 sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Légende

 Aire d'étude rapprochée

Observations bibliographiques
d'espèces patrimoniales
et/ou protégées

 Belette d'Europe

 Écureuil roux

 Lapin de garenne

Observations bibliographiques
d'espèces invasives

 Ragondin



© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017), © CETTIA (2021) - Cartographie : Biotope (2021)

- MAMMIFERES -
Espèces considérées
comme présentes
d'après la bibliographie
- Base de Torcy -

Inventaires Faune/Flore
 et évaluation environnementale
 sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Légende

 Aire d'étude rapprochée

Observations bibliographiques
d'espèces patrimoniales
et/ou protégées

 Belette d'Europe

 Écureuil roux

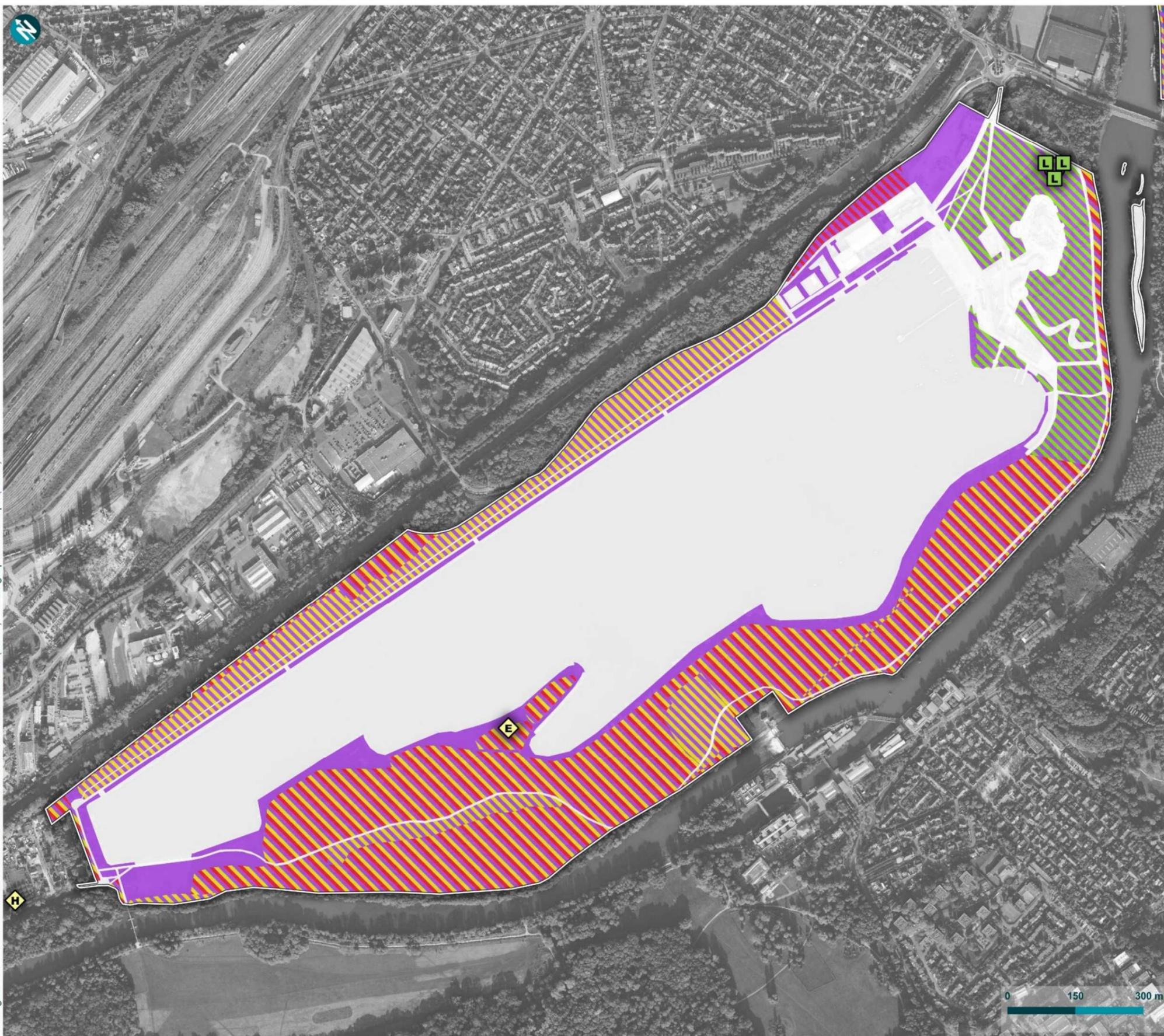
 Lapin de garenne

Observations bibliographiques
d'espèces invasives

 Ragondin



© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017), © CETTIA (2021) - Cartographie : Biotope (2021)



Mammifères terrestres remarquables - Etang de Vaires -

Inventaires Faune/Flore et évaluation environnementale sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

- Aire d'étude rapprochée
- Habitats favorables aux mammifères**
- Habitat peu favorable
- au Hérisson Europe
- à la Belette Europe et au Hérisson Europe
- au Hérisson Europe et au Lapin de garenne
- à l'Écureuil roux et au Hérisson Europe
- à la Belette Europe, à l'Écureuil roux et au Hérisson Europe
- à la Belette Europe, à l'Écureuil roux, au Hérisson Europe et au Putois Europe
- Observations d'espèces d'enjeu moyen**
- Lapin de garenne
- Observations d'espèces protégées d'enjeu faible**
- Écureuil roux
- Hérisson d'Europe

Espèces d'enjeu moyen considérées comme présentes : Belette d'Europe, Putois d'Europe



© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017) - Cartographie : Biotopie (2021)

Mammifères terrestres remarquables - Base de Torcy -

Inventaires Faune/Flore
et évaluation environnementale
sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

-  Aire d'étude rapprochée
- Habitats favorables aux mammifères**
-  Habitat peu favorable
-  à l'Ecureuil roux
-  au Hérisson Europe
-  au Lapin de garenne
-  au Putois Europe
-  à la Belette Europe et au Hérisson Europe
-  à la Belette Europe et au Lapin de garenne
-  au Hérisson Europe et au Lapin de garenne
-  à l'Ecureuil roux et au Hérisson Europe
-  à la Belette Europe, à l'Ecureuil roux et au Hérisson Europe
-  à la Belette Europe, à l'Ecureuil roux, au Hérisson Europe et au Lapin de garenne
-  à la Belette Europe, à l'Ecureuil roux, au Hérisson Europe et au Putois Europe
-  à la Belette Europe, au Hérisson Europe et au Lapin de garenne
-  à la Belette Europe, au Hérisson Europe et au Putois Europe
-  à la Belette Europe, à l'Ecureuil roux, au Hérisson Europe, au Lapin de garenne et au Putois Europe

Observations d'espèces d'enjeu moyen

-  Lapin de garenne

Espèces d'enjeu moyen considérées comme présentes :
Belette d'Europe, Putois d'Europe



© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017) - Cartographie : Biotopie (2021)

5.4.7 Chiroptères

8 espèces de chiroptères et 4 groupes d'espèces sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée. Au total, avec 11 espèces de chiroptères présentes, la richesse chiroptérologique est forte (55 % des espèces connues dans la région) compte tenu du contexte francilien. Le site offre des habitats de chasse (boisements, zones humides, prairies, ...) favorables à différentes espèces de chauves-souris.

Toutes ces espèces sont protégées au niveau national (article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos).

Toutes ces espèces sont inscrites aux annexes II et/ou IV de la « Directive Habitats » (Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92).

Tableau d'activité des chiroptères

Nom vernaculaire	Occurrence	Moyenne Contact Nuit	Maximum Contact Nuit	Activité Médiane Observée	Activité Maximum Observée
Murin à moustaches	4,17%	2	2	Moyenne	Moyenne
Murin à oreilles échancrées	4,17%	1	1	Faible	Faible
Murin de Daubenton	8,33%	1,5	2	Moyenne	Moyenne
Murin de Natterer	8,33%	1,5	2	Moyenne	Moyenne
Noctule commune	87,50%	9	63	Forte	Très forte
Noctule de Leisler	45,83%	12	213	Forte	Très forte
Oreillards sp.	8,33%	1	1	Faible	Faible
Murin sp.	62,50%	4	14	Moyenne	Moyenne
Pipistrelle commune	100,00%	81,5	319	Moyenne	Forte
Pipistrelle de Kuhl	70,83%	2	17	Faible	Moyenne
Pipistrelle de Kuhl / P. de Nathusius	58,33%	6	18	Moyenne	Moyenne
Sérotine commune	4,17%	1	1	Faible	Faible
Sérotules	100,00%	13	218	Forte	Très forte
Toutes espèces	100,00%	114	328	Moyenne	Forte

Légende

- Occurrence = Pourcentage d'occurrence sur la saison (rapport du nombre de points d'écoute où l'espèce a été contactée sur le nombre de points d'écoute total).
- Moyenne Contact Nuit = Moyenne du nombre de contacts par nuit
- Maximum Contact Nuit = Nombre maximum de contacts enregistrés au cours d'une nuit.
- Total Contact = Somme des contacts enregistrés au cours de la période d'étude.
- Activité Médiane = Niveau d'activité médian
- Activité Maximum = Niveau d'activité maximum.

L'estimation du niveau d'activité est issue du référentiel Actichiro (Haquart, 2013), basé sur un important pool de données réelles qui ont fait l'objet d'analyses statistiques. Pour rappel, l'unité de contact utilisé est la minute positive. Tout contact affiché correspond donc à une minute au cours de laquelle une espèce a été contactée

Afin de définir la fonctionnalité des habitats pour ce groupe, les espèces de chiroptères recensées sur le site de Vaires-Torcy ont été réparties en 4 cortèges.

La fonctionnalité des habitats d'espèce a été déclinée en fonction de l'utilisation du site par le cortège concerné :

- Habitat non fonctionnel ;
- Habitat utilisé pour l'alimentation et/ou le repos ;
- Habitat utilisé pour la reproduction.

Les surfaces favorables à chaque fonctionnalité pour chaque cortège sont reportées dans le tableau ci-dessous.

Cortèges	Espèces cibles	Non fonctionnel	Alimentation / Repos	Reproduction
Milieux forestiers	Noctule commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius, Murin à moustaches, Murin de Daubenton	248,88 ha	31,77 ha	58,58 ha
Milieux ouverts enherbés et lisières	Murin à oreilles échancrées, Pipistrelles commune, Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune	228,96 ha	110,26 ha	-
Milieux humides et étendues d'eau	Murin de Daubenton, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius, Noctule commune et Noctule de Leisler	217,51 ha	121,71 ha	-
Bâtiments	Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Murin à oreilles échancrées, Sérotine commune	336,88 ha	0,28 ha	2,07 ha

Le site d'étude offre des milieux variés et riches en insectes constituant des habitats de chasse favorables pour un grand nombre d'espèces de chauves-souris. L'ensemble des boisements, prairies hautes, prairies pâturées, zones humides et plans d'eau offrent à la fois des habitats de chasse pour des espèces typiquement forestières tel que le Murin de Natterer, pour des espèces affectionnant les étendues d'eau calme comme le Murin de Daubenton ou encore pour des espèces affectionnant des milieux plus ouverts (Noctule commune, Pipistrelles commune, ...).

Les boisements du site offrent des possibilités de gîtes arboricoles pour plusieurs espèces recensées sur le site. La grande majorité des neuf espèces contactées sur le site peuvent en effet utiliser ce type de gîtes. Ceci est notamment le cas des deux espèces de Noctules ou encore du Murin de Daubenton. Au regard des niveaux d'activité observés sur certains points et des horaires (début et fin de nuit) les boisements accueillent certainement des arbres gîtes de Noctule commune et de Noctule de Leisler. Pour les autres espèces les niveaux d'activité observés ne permettent pas de l'affirmer, néanmoins au regard de la qualité des boisements, de leurs surfaces et de l'âge des boisements la présence d'arbres gîtes utilisés également par d'autres espèces est fortement probable (Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius, Murin de Natterer, Murin de Daubenton, Oreillard roux, ...)

Le site présente également des bâtiments pouvant accueillir des possibilités de gîtes. Les écuries du centre équestre peuvent offrir des possibilités de gîtes pour les espèces préférant les bâtiments comme le Murin à oreilles échancrées ou encore la Sérotine commune. Même les bâtiments les plus récents du centre aquatique peuvent être utilisés par les espèces les plus communes comme la Pipistrelle commune.

Au vu de ces éléments, les principaux secteurs à enjeux en termes d'habitats de chasse au sein de l'aire d'étude rapprochée concernent les boisements, zones humides et prairies, soit la grande majorité du site d'étude. En termes de possibilité de gîtes arboricoles, la grande majorité des boisements et bosquets sont favorables aux espèces forestières et accueillent certainement des arbres gîtes. Ils constituent donc un enjeu en termes de gîte. Ceci est également le cas des bâtiments pour les espèces anthropiques.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

A noter qu'aucun déboisement n'est prévu sur la bande boisée au nord du site de Vaires-sur-Marne dans le cadre de ce dossier.

Statuts et enjeux écologiques des chiroptères remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Espèces patrimoniales et/ou réglementées									
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>	An IV	Art. 2	LC	EN	DZ	AR	Très fort	<p>Le Murin de Daubenton est une espèce qualifiée de forestière qui a besoin de zones humides et étendues d'eau à proximité pour chasser. Il chasse les insectes en volant au ras de l'eau. Il préfère les étendues d'eau calme comme les étangs, les lacs, les mares. Au-dessus des rivières et fleuves, il va surtout chasser au niveau des secteurs non agités, les bras morts, Il chasse aussi régulièrement dans les boisements riverains (ripisylves), les lisières et les allées forestières. Le Murin de Daubenton possède deux types de gîtes principaux qui sont les cavités arboricoles et les ponts. Dans les arbres, il fréquente les anciennes loges de pics, les caries formées par le pourrissement, les fentes,</p> <p>Le Murin de Daubenton a été observée dans le cadre de cette étude en transit le long de lisière boisée au niveau du golf et surtout en activité de chasse au-dessus des principaux bassins. L'ensemble des étendues d'eau constitue des habitats de chasse favorables à cette espèce. Cette espèce affectionne les arbres comme gîte de reproduction, sur ce site la majorité des boisements offrent des possibilités de gîte pour cette espèce.</p>	Fort
Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i>	An IV	Art. 2	VU	NT	DZ	AR	Fort	<p>La Noctule commune est une espèce arboricole typique, qui a toutefois su s'adapter aux conditions de la vie urbaine. Pour la chasse, du fait de son vol rapide et peu manœuvrable, la Noctule commune recherche des milieux ouverts et riches en insectes. Elle chasse généralement en altitude, en survolant les massifs forestiers, les grandes étendues d'eau (lac, étang, ...). On la trouve également au-dessus des vallées alluviales présentant des cours d'eau bordés de ripisylves. Elle chasse dans un rayon relativement important autour de son gîte, en moyenne 10 km. En forêt, les anciennes loges de pics constituent la grande majorité des gîtes utilisés par la Noctule commune. En milieu urbain, elle est présente dans les platanes et autres alignements d'arbres riches en cavités, mais également sur certains bâtiments (immeubles modernes) ou ouvrages d'art, on peut la trouver au niveau des corniches de ponts.</p> <p>Dans le cadre de cette étude, l'espèce a été contactée sur l'ensemble des points d'écoute. Elle est particulièrement présente au-dessus des lacs et plans d'eau, en lisière des boisements et des prairies pâturées du centre équestre ou encore au-dessus du golf. Au niveau des points offrant les plus grands nombres de contacts l'espèce est observée essentiellement en début et fin de nuit traduisant la présence de gîte proches. Les vieux arbres présents au niveau des boisements mais également sur les îles et les berges des lacs peuvent accueillir des colonies de cette espèce.</p>	Fort
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	An IV	Art. 2	NT	NT	DZ	AR	Fort	<p>La Noctule de Leisler est une espèce forestière montrant une préférence pour les forêts de feuillus, mais elle fréquente aussi les boisements de résineux. Elle chasse au niveau de la canopée (au-dessus et en-dessous), notamment dans les vieilles futaies dans les sous-bois, le long des chemins forestiers et des lisières. Elle apprécie également les zones humides telles que les étangs forestiers, les lacs, les rivières, Dans les villages et les villes, on peut l'observer chasser autour des lampadaires, dans les parcs et les jardins. En forêt, les anciennes loges de pics, les caries dues au pourrissement ou encore les fentes constituent la grande majorité des gîtes utilisés par la Noctule de Leisler. En milieu urbain, elle est également présente dans les bâtiments où elle s'installe dans les combles des maisons, églises, ... ou encore dans les corniches des ponts.</p> <p>La Noctule de Leisler, avec la Noctule commune, est l'espèce qui montre les niveaux d'activité les plus importants. Elle est présente en activité de chasse sur l'ensemble du site. L'ensemble des boisements, zones humides, étendues d'eau et prairies offrent des habitats de chasse particulièrement favorables. La majorité des contacts ont été observés au niveau du point d'écoute localisé en lisière de la bande boisée localisée au nord du bassin nautique. L'activité est importante en début et fin de nuit sur ce point. La présence de gîtes utilisés par cette espèce dans cette bande boisée est fortement probable. Comme pour la Noctule commune, les vieux arbres présents au niveau des boisements mais également sur les îles et les berges des lacs peuvent accueillir des colonies de cette espèce.</p>	Fort

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	An II	Art. 2	LC	NT	DZ	AR	Moyen	<p>Le Murin à oreilles échancrées fréquente les vallées alluviales, les massifs forestiers, principalement avec des feuillus entrecoupés de zones humides. Il est présent aussi dans des milieux de bocage. Ses terrains de chasse sont relativement diversifiés : forêts, bocage, ripisylve. Le régime alimentaire est unique parmi les chiroptères d'Europe et démontre une spécialisation importante de l'espèce. Il est constitué essentiellement de Diptères et d'Arachnides. Il chasse en volant dans le feuillage, il prospecte la canopée et les houppiers des arbres isolés. Il peut aussi bien glaner ces proies posées sur la végétation ou bien les capturer en plein vol. Les gîtes de reproduction sont variés. En Île-de-France, les colonies de mise-bas s'installent généralement dans des sites épigés comme les combles chauds ou les greniers de maisons, églises ou forts militaires. Les femelles forment des colonies de mise bas de taille variable, allant le plus souvent de quelques dizaines à plusieurs centaines de femelles. Les jeunes naissent de la mi-juin à la mi-juillet.</p> <p>Le Murin à Oreilles échancrées a été identifié à une seule reprise dans le cadre de cette étude. Il a été observé en lisière de bosquet le long du terrain de golf. Bien qu'il n'ait été observé qu'à une seule reprise, l'ensemble des boisements et prairies du site peuvent offrir des habitats de chasse favorables à cette espèce. La proximité des zones humides (plans d'eau et rivière) lui est également favorable.</p> <p>Les quelques bâtiments localisés sur les différentes entités offrent peu de possibilité de gîtes favorables à cette espèce, à l'exception éventuellement du centre équestre.</p>	Moyen
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An IV	Art. 2	NT	NT	-	-	Fort	<p>Espèce ubiquiste anthropophile, la Pipistrelle commune est une espèce de chauves-souris particulièrement abondante, c'est l'espèce la plus souvent contactée. Elle est présente dans tous les milieux. On la trouve à la fois dans des milieux naturels bien conservés (forêts, zones humides, ...) et également au cœur des grandes zones urbaines ou bien des grandes plaines céréalières. Elle est présente dans tous les milieux et gîte préférentiellement dans les bâtiments mais peut occuper des cavités arboricoles.</p> <p>Avec les deux espèces de noctules, la Pipistrelle commune est l'espèce la plus souvent observée sur le site. Elle a été observée sur l'ensemble des nuits et points d'écoutes. La Pipistrelle commune est une espèce ubiquiste, l'ensemble des milieux présents sur le site lui sont favorable. Les boisements offrent des gîtes favorables à cette espèce mais également les bâtiments localisés sur le site.</p>	Moyen
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	An IV	Art. 2	NT	VU	DZ	AR	Fort	<p>Espèce ubiquiste qui chasse dans différents types de milieux et gîte préférentiellement dans les bâtiments. La Sérotine commune chasse dans des milieux relativement variés. Elle est présente dans des milieux ouverts ou encore dans des paysages de bocage où elle chasse au-dessus des prairies et le long des haies hautes. Elle apprécie également les zones humides (étangs, rivières, ...). En forêt, elle capture les insectes en volant le long des lisières et des allées forestières. Elle est également présente dans des milieux plus urbanisés. Elle est régulièrement contactée chassant dans les parcs, les jardins ou encore autour des lampadaires.</p> <p>La Sérotine commune a été identifiée à une seule reprise dans le cadre de cette étude. Les prairies, lisières et boisements constituent des habitats de chasse particulièrement favorables à la Sérotine commune. L'espèce est possiblement plus fréquente sur le site au regard de la qualité des milieux. Le site offre néanmoins peu de gîtes favorables. La majorité des bâtiments sont peu favorables à cette espèce à l'exception du centre équestre.</p>	Moyen
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>	An IV	Art. 2	NT	NT	DZ	AR	Fort	<p>La Pipistrelle de Nathusius est une espèce migratrice qui se reproduit dans le nord-est de l'Europe et hiverne sur les côtes méditerranéennes et atlantiques. Son statut et ses mouvements migratoires sont encore mal connus en raison du recouvrement des critères acoustiques de son sonar avec ceux de la Pipistrelle de Kuhl. La Pipistrelle de Nathusius est qualifiée de forestière. Elle apprécie les forêts riches en plans d'eau et en mares, ou encore avec des tourbières. Les forêts alluviales constituent des habitats particulièrement favorables à cette espèce. Elle fréquente notamment ces milieux en période de migration. Elle chasse les insectes en volant le long des lisières, des allées boisées ou bien au-dessus des étendues d'eau (étang, rivière, fleuve, ...).</p> <p>Le site présente à la fois des milieux boisés humides et des plans d'eau, le long de La Marne. Ces milieux constituent des habitats particulièrement favorables à cette espèce en période de migration. Bien que la Pipistrelle de Nathusius n'ait pas été identifiée sur le site, elle est considérée comme présente. En période de migration automnale (septembre – octobre), les boisements et les zones humides constituent des habitats de chasse certainement utilisés par cette espèce. Les boisements les plus âgés offrent également des gîtes arboricoles favorables à cette espèce.</p>	Moyen

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Murin à moustaches <i>Myotis mystacinus</i>	An IV	Art. 2	LC	LC	DZ	AR	Faible	<p><i>Le Murin à moustaches fréquente les milieux offrant une certaine diversité, ouverts à semi-ouverts. Il apprécie les paysages présentant des boisements, des milieux agricoles avec des prairies et des haies, des zones humides, L'espèce apparaît très flexible dans le choix des habitats de chasse. Il chasse souvent le long des lisières forestières, les rives des cours d'eau, le long des haies, au cœur des forêts (sous-bois) ou encore dans les jardins. Le Murin à moustaches apprécie les espaces restreints et plats dans le choix de ses gîtes. Dans les bâtiments, on le trouve souvent derrière les volets ouverts, dans les linteaux des granges, En forêt, l'espèce semble également apprécier les gîtes arboricoles. Les femelles arrivent sur les sites de reproduction au plus tard en mai et les naissances ont lieu durant le mois de juin. Il semble que les colonies de Murin à moustaches soient très mobiles et changent régulièrement de gîtes durant cette période.</i></p> <p>Dans le cadre de cette étude, ce murin a été identifié à une seule reprise au sud du bassin nautique, au niveau des plantations d'arbres et prairies non fauchées. Les boisements et prairies des différentes entités offrent des habitats favorables à cette espèce. Les abords des bosquets et prairies hautes du terrain de golf peuvent également lui être favorable. L'ensemble de ces milieux constituent des habitats de chasse et les boisements les plus âgés offrent également de nombreuses possibilités de gîtes arboricoles</p>	Faible
Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	An IV	Art. 2	LC	LC	DZ	AR	Faible	<p><i>Le Murin de Natterer montre une nette préférence pour les forêts et les boisements de feuillus que ce soit pour la localisation des gîtes ou bien les habitats de chasse. En forêt, il chasse le long des lisières, des allées forestières mais également au cœur du sous-bois et de la canopée où il glane les insectes directement sur le feuillage. Il chasse aussi dans les zones humides au niveau des ripisylves longeant les rivières, au-dessus des étangs et également des milieux plus ouverts comme des prairies naturelles bordées de haies, les prairies fraîchement fauchées, les vergers... Le Murin de Natterer gîte fréquemment dans les cavités et fentes des arbres, principalement des feuillus. On le trouve également dans les habitations notamment au niveau des charpentes, dans les interstices des murs ou encore dans les disjointements des ponts.</i></p> <p>Dans le cadre de cette étude l'espèce a été observée à quelques reprises le long de lisière boisée au niveau du golf et le long d'allées forestières au niveau des boisements localisés au sud du bassin nautique. L'ensemble des boisements, des prairies hautes ou pâturées offrent des habitats riches en insectes et favorables à cette espèce. Les boisements les plus âgés peuvent offrir également des possibilités de gîtes favorables à cette espèce.</p>	Faible
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	An IV	Art. 2	LC	LC	DZ	AR	Faible	<p><i>La Pipistrelle de Kuhl est une espèce anthropophile. Elle est présente dans les agglomérations de différentes tailles, on la trouve aussi bien dans les villages que dans les grandes villes. Elle chasse aussi bien dans des milieux ouverts que dans des boisements. Elle apprécie les zones humides et chasse également dans les villages et les villes autour des lampadaires. Ses gîtes sont principalement anthropiques été comme hiver.</i></p> <p>Comme la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl est une espèce ubiquiste. Sur le site bien qu'elle ait été contactée sur l'ensemble des points, elle semble moins fréquente que la Pipistrelle commune. L'ensemble des habitats présents sur le site constitue des habitats de chasse favorables à la Pipistrelle de Kuhl. Les boisements mais également les bâtiments localisés sur le site offrent des gîtes favorables à cette espèce.</p>	Faible
Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i>	An IV	Art. 2	LC	LC	DZ	AR	Faible	<p><i>L'Oreillard roux est une espèce forestière. Il montre une certaine préférence pour les boisements de feuillus qui offrent un sous-bois dense. Il capture les insectes en parcourant les lisières, les allées forestières, en recherchant les insectes depuis la litière jusqu'à la canopée. Il peut capturer les insectes en vol, mais le plus souvent il glane les insectes posés au sol ou bien sur la végétation. Ses gîtes sont arboricoles et anthropiques en été et arboricoles et cavernicoles en hiver.</i></p> <p>Le groupe des oreillards a été contacté sur le site sans pouvoir différencier les deux espèces. Le site offre des habitats favorables aux deux espèces. Les boisements du site offrent des habitats favorables à cette espèce aux mœurs plus forestières que ce soit en termes de gîte ou de territoire de chasse.</p>	Faible
Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>	An IV	Art. 2	LC	DD	DZ	AR	Faible	<p><i>L'Oreillard gris a une nette préférence pour des habitats ouverts. Il chasse au niveau des prairies, des friches, des jardins. Il exploite également les grands arbres isolés, les haies et les lisières. Ses gîtes sont essentiellement anthropiques en été et anthropiques et cavernicoles hiver.</i></p> <p>Le groupe des oreillards a été contacté sur le site sans pouvoir différencier les deux espèces. Le site offre des habitats favorables aux deux espèces. Les lisières, prairies de fauche et/ou pâturées sont particulièrement favorables à l'Oreillard gris. Le site offre des habitats de chasse favorables à cette espèce.</p>	Faible

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRN La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure, DD : Données insuffisantes.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (LOÏS G., JULIEN J.-F. & DEWULF L., 2017.) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure, DD : Données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Ile-de-France (CSRPN, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (ORGFH Ile-de-France, 2007) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.

- CHIROPTÈRES -
Espèces considérées
comme présentes
d'après la bibliographie

Inventaires Faune/Flore
et évaluation environnementale
sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Légende

- Aire d'étude rapprochée
- Zone potentielle de chasse (OGE SAERP 2013)

Observations bibliographiques

- Murin de Natterer
- Murin indéterminé
- Noctule commune
- Noctule de Leisler
- Pipistrelle commune
- Pipistrelle de Kuhl
- Pipistrelle de Nathusius
- Sérotine commune
- Murin de Daubenton
- Oreillard indéterminé



© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017), © OGE SAERP (2013), © CETTIA (2021) - Cartographie : Biotope (2021)

Chiroptères protégés - Etang de Vaires -

Inventaires Faune/Flore
et évaluation environnementale
sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Légende

-  Aire d'étude rapprochée
- Habitats favorables aux chiroptères**
-  Bâtiments
-  Milieux forestiers
-  Milieux humides et étendues d'eau
-  Milieux ouverts enherbés et lisières
-  Habitats peu favorables
- Espèces contactées ou observées**
- d'enjeu faible**
-  Chauve-souris indéterminée
-  Murin indéterminé
-  Oreillard indéterminé
-  Pipistrelle de Kuhl / Nathusius
-  Serotine Noctule
-  Pipistrelle de Kuhl
-  Murin à moustaches
- d'enjeu moyen**
-  Pipistrelle commune
-  Pipistrelle de Nathusius
-  Sérotine commune
- d'enjeu fort**
-  Noctule commune
-  Noctule de Leisler



© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017) - Cartographie : Biotopie (2021)

Chiroptères protégés - Base de Torcy -

Inventaires Faune/Flore
et évaluation environnementale
sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Légende

-  Aire d'étude rapprochée
- Habitats favorables aux chiroptères**
-  Bâtiments
-  Milieux forestiers
-  Milieux humides et étendues d'eau
-  Milieux ouverts enherbés et lisières
-  Habitats peu favorables
- Espèces contactées ou observées**
- d'enjeu faible**
-  Murin indéterminé
-  Oreillard indéterminé
-  Pipistrelle de Kuhl / Nathusius
-  Serotine Noctule
-  Pipistrelle de Kuhl
-  Murin de Natterer
- d'enjeu moyen**
-  Pipistrelle commune
-  Murin à oreilles échancrées
- d'enjeu fort**
-  Noctule commune
-  Murin de Daubenton
-  Noctule de Leisler



© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017) - Cartographie : Biotope (2021)

5.5 Continuités et fonctionnalités écologiques

5.5.1 Position de l'aire d'étude éloignée dans le fonctionnement écologique régional

5.5.1.1 Le Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France

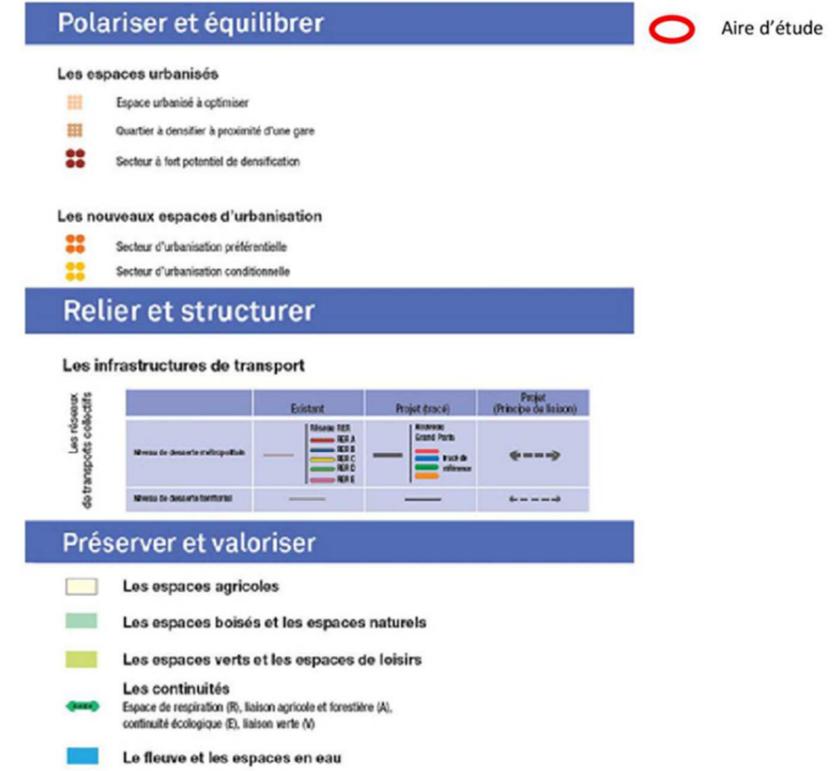
Le SDRIF, tout en respectant le SRCE, propose une cartographie des continuités écologiques à l'échelle de la région en intégrant les futurs projets d'aménagement. Ces continuités écologiques ont pour vocation à compléter la trame verte et bleue régionale par des entités semi-naturelles essentielles pour diverses vocations (loisirs, naturelles, forestières, agricoles, liaisons vertes, etc.).

Le SDRIF, à travers plusieurs orientations, vise à :

- Maintenir ou créer les continuités sur les secteurs dont le développement urbain pourrait grever l'intérêt régional de préservation/valorisation des espaces ouverts et leur fonctionnement ;
- Préserver voire améliorer le caractère multifonctionnel des continuités en milieu urbain ;
- Favoriser le rétablissement des continuités lors des opérations d'aménagement et de renouvellement urbain ;
- Préciser le tracé et l'ampleur des continuités localement ;
- Être particulièrement vigilant à éviter et le cas échéant réduire l'impact des infrastructures sur les réservoirs de biodiversité et les corridors.

Il est à noter que la révision du SDRIF est engagée à la suite du débat sur les orientations stratégiques et aboutira à l'élaboration d'un SDRIF-E visant une région ZAN, ZEN, circulaire, polycentrique et résiliente. Les jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et son héritage sont mentionnés comme une réalisation majeure qui marquera durablement le territoire d'opportunités nouvelles (source : <https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/medias/2021/11/CR2021-067.pdf>). A noter que la mise en compatibilité du SDRIF n'a concerné que le cluster des médias à Dugny/Le Bourget/La Courneuve dans le cadre des JOP de 2024 (source : <https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/medias/rapports/RAPCP2019-063RAP.pdf>).

L'aire d'étude est identifiée par le SDRIF comme un espace vert et de loisirs et un espace d'eau, au niveau du plan d'eau et de la Marne. Des continuités de respiration, agricole et forestière ainsi que des continuités dites vertes sont localisées au nord et à l'est de l'aire d'étude.



Carte de destination générale des différentes parties du territoire - Zoom sur l'aire d'étude rapprochée (Source : SDRIF, 2013 – modifié)

5.5.1.2 Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique d'Ile-de-France (SRCE)

Cf. Carte des composantes de la trame verte et bleue de la région Ile-de-France - Planche 07 (Source : SRCE IDF, 2013)

Cf. Carte des objectifs de préservation et de restauration de la trame verte et bleue de la région Ile-de-France - Planche 07 (Source : SRCE IDF, 2013)

Les données présentées dans ce paragraphe sont extraites de la version adoptée par arrêté du préfet de région du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) d'Ile-de-France.

Un **réservoir de biodiversité** intercepte l'aire d'étude rapprochée et inclut la Forêt de Vaires-sur-Marne et une partie de la Marne et du Canal de Chelles. Ce réservoir correspond aux limites de la ZNIEFF de type II « VALLEE DE LA MARNE DE GOURNAY-SUR-MARNE A VAIRES-SUR-MARNE ».

Le formulaire de description de cette ZNIEFF indique que l'intérêt de la zone porte sur les milieux humides et sur certains milieux boisés. La Marne et ses berges présentent un intérêt pour les poissons, les odonates, ainsi que pour les espèces végétales. Les plans d'eau de grande taille sont d'un grand intérêt ornithologique (9 espèces d'oiseaux protégés observées). Au niveau des boisements, on trouve de nombreux milieux dont les bois marécageux à Aulnes, des Chênaies-Charmaies et un habitat rare : le bois d'Aulnes et Frênes des forêts médio-européennes (habitat d'intérêt communautaire prioritaire). Compte tenu du nombre d'espèces rares ou protégées (36 espèces) dans un contexte urbain dense, le site en est d'autant plus riche et digne d'intérêt (Source : INPN).

Par ailleurs, l'aire d'étude éloignée est interceptée par 10 autres réservoirs de biodiversité. Il s'agit :

- Du Parc départementale de la Haute-Île, également identifiée en ZNIEFF de type I, mais aussi inclus au sein du site Natura 2000 « Sites de Seine-Saint-Denis ».
- Des forêts de Bondy, des Vallières, de Ferrières et du Bois Saint-Martin, boisements de plus de 100 hectares contenant des lisières forestières et agricoles ;
- Des ZNIEFF de type I « Mares et Boisements de la Butte Verte » ; « Côte de Beauzet et carrière Saint-Pierre » et « Pelouses du Moulin de Montfermeil » ;

Au niveau de la **Trame Bleue**, plusieurs cours d'eau permanents ou intermittents recoupent l'aire d'étude éloignée :

- La Marne, rivière d'une longueur de 514,26 km, affluent principal de la Seine, traverse l'aire d'étude rapprochée d'est en ouest. Cette rivière est identifiée comme un corridor alluvial multitrane à restaurer et/ou préserver par la Carte des objectifs de préservation et de restauration de la Trame Verte et Bleue en région Ile-de-France ;
- Le Canal de Chelles est un canal navigable à fonctionnalité réduite parallèle à la Marne, d'une longueur de 9,2 km, entre Vaires-sur-Marne et Neuilly-sur-Marne. Il permet de contourner le barrage de Noisiel et évite les eaux peu profondes au niveau de la réserve des îles protégées de Chelles, Champs-sur-Marne et Gournay-sur-Marne ;
- Les rus de la Gondoire, de la Hart et Chantereine, entre autres, affluents de la Marne ;
- D'autre part, plusieurs secteurs de mares et mouillères sont identifiées au sein et à proximité de l'aire d'étude rapprochée.

Au niveau de la **Trame Verte** :

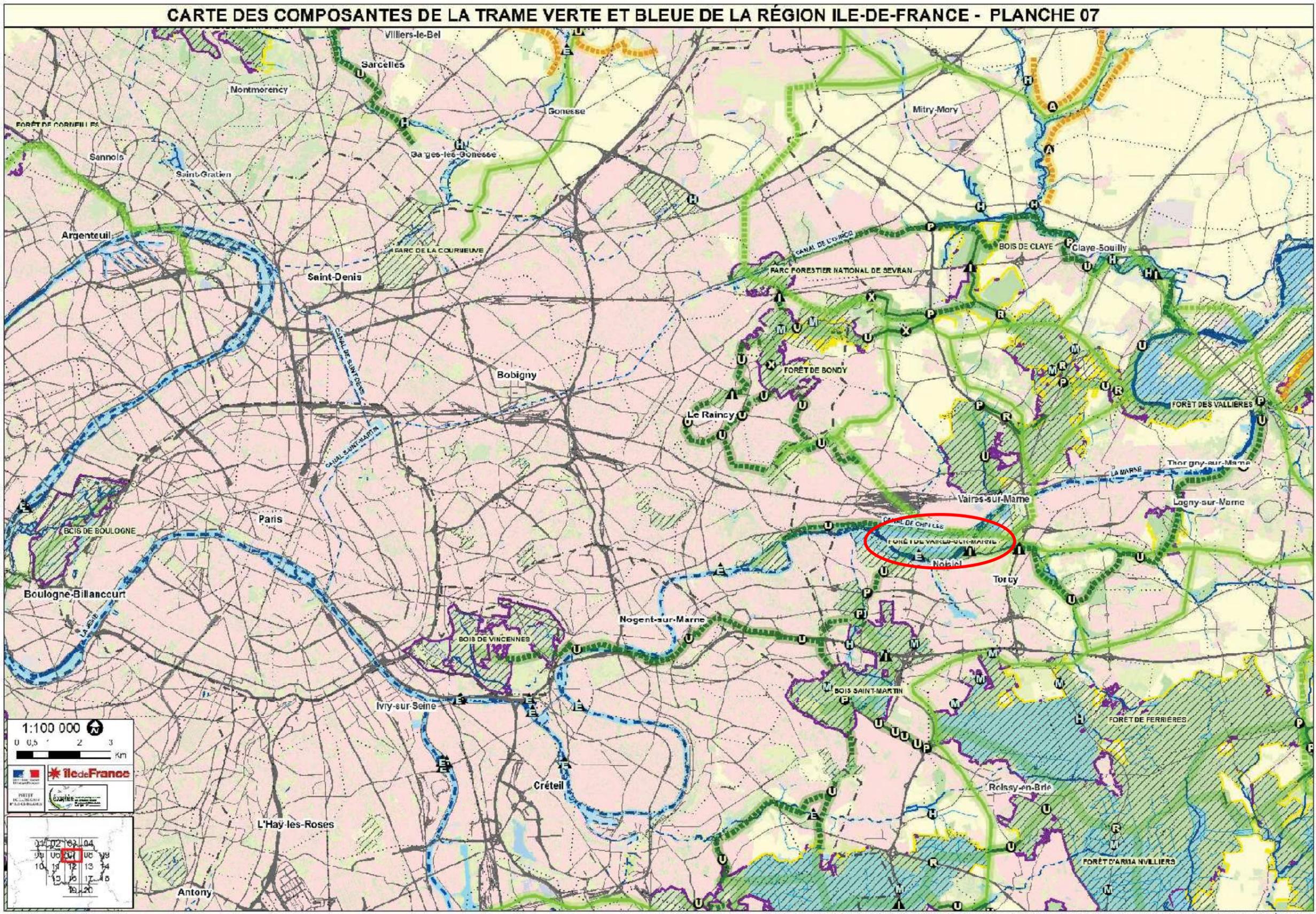
- L'aire d'étude rapprochée, et plus précisément la Forêt de Vaires-sur-Marne, constitue un point central où se recoupent plusieurs corridors de la **sous-trame arborée** :
 - Au sud-est de l'aire d'étude rapprochée, un corridor à fonctionnalité réduite entre les réservoirs de biodiversité relie la Forêt de Vaires-sur-Marne à la Forêt de Vallières, en passant par le Bois de Chigny. Ce corridor est identifié par la Carte des objectifs comme un des principaux corridors de la sous-trame arborée à restaurer ;
 - Au sud-ouest, un corridor à fonctionnalité réduite entre les réservoirs de biodiversité, relie la Forêt de Vaires-sur-Marne au Bois Saint-Martin, par le Bois de Grace. Ce corridor est identifié par la Carte des objectifs comme un des principaux corridors de la sous-trame arborée à restaurer ;
 - Au nord-est, un corridor fonctionnel diffus au sein des réservoirs de biodiversité permet d'établir un lien direct entre les boisements de l'aire d'étude rapprochée et les bois de Brou, de Vaires, de Luzancy et de Chaalis. Ce corridor est identifié par la Carte des objectifs comme un des principaux corridors de la sous-trame arborée à préserver ;
 - Au nord-ouest, les boisements sur les berges du Canal de Chelles constitue un corridor à fonctionnalité réduite entre les réservoirs de biodiversité reliant la forêt de Vaires-sur-Marne au Parc départementale de la Haute-Île. Ce corridor est identifié par la Carte des objectifs comme un corridor alluvial multitrane en contexte urbain à restaurer.
- Plusieurs corridors de la **sous-trame herbacée** recoupent l'aire d'étude éloignée :
 - Un corridor fonctionnel des prairies, friches et dépendances vertes traverse du nord au sud l'aire d'étude éloignée depuis le parc forestier national de Sevrans jusqu'à la Forêt de Ferrières. Ce corridor d'importance régionale intercepte l'aire d'étude rapprochée sur sa limite est ;
 - Un corridor à fonctionnalité réduite des prairies, friches et dépendances vertes relie les milieux du nord de l'aire d'étude rapprochée au Parc du Sempin, situé au nord-est.

L'aire d'étude rapprochée est également interceptée par un réservoir de biodiversité du SRCE incluant la forêt de Vaires-sur-Marne, une partie de la Marne et du Canal de Chelles. Ce réservoir abrite de nombreux milieux humides et certains milieux boisés présentant un intérêt pour la faune. La présence de plusieurs plans d'eau de grandes tailles présente notamment un grand intérêt ornithologique.

Le SRCE souligne donc principalement les enjeux de continuités liées aux milieux forestiers et humides dans la conservation des milieux et le déplacement des espèces inféodées à ces milieux.

L'aire d'étude rapprochée est à l'intersection de plusieurs corridors de la sous-trame arborée, de la sous-trame herbacée, et est traversée par la rivière de la Marne, corridor alluvial multitrane à restaurer et/ou préserver.

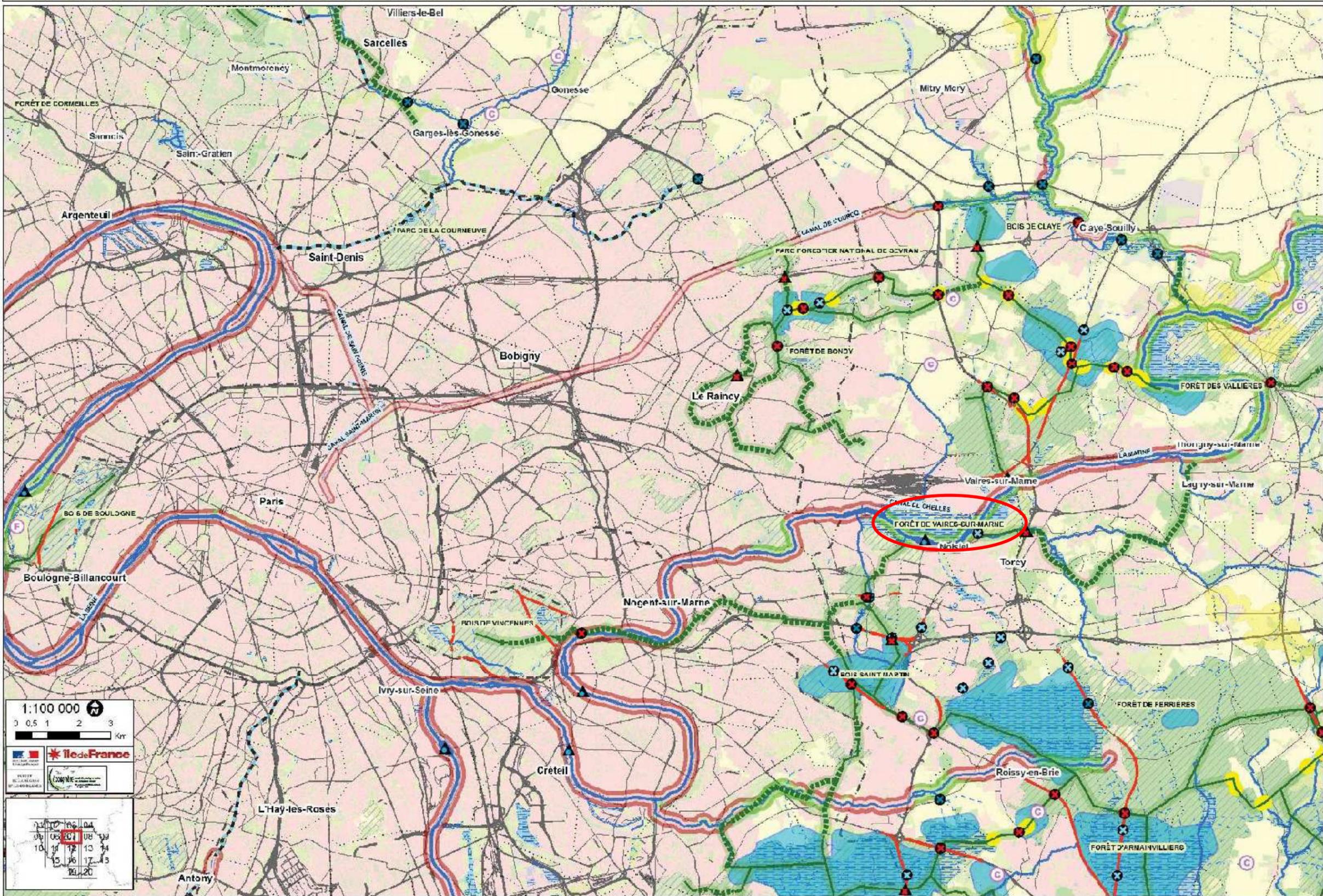
CARTE DES COMPOSANTES DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE - PLANCHE 07



Sources : Ecosphère, AUHF, IGN/0 - Septembre 2013

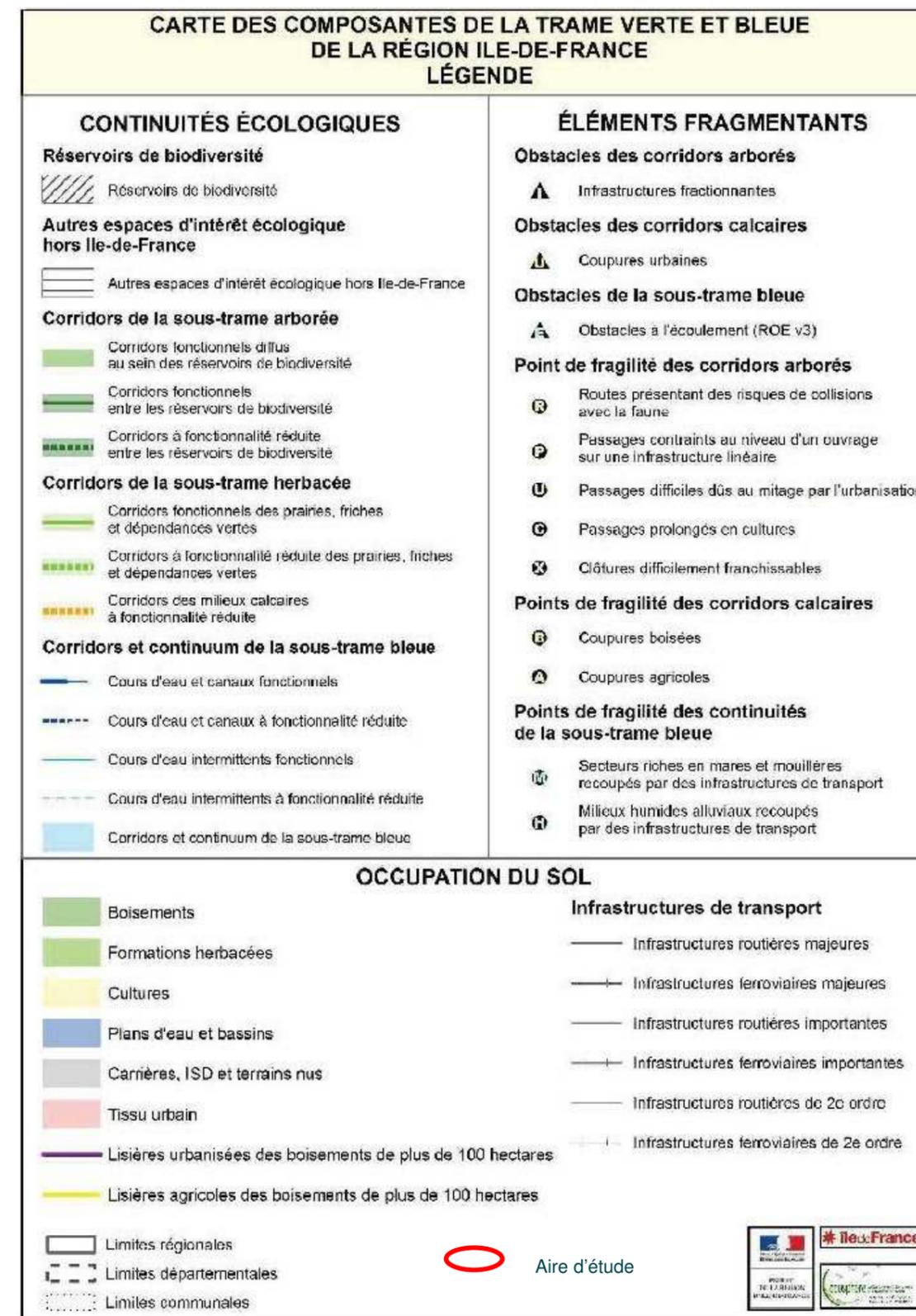
LES CARTES SONT EXPLOITABLES AU 1:100 000 ET NE DOIVENT PAS FAIRE L'OBJET DE ZOOM POUR LEUR INTERPRÉTATION.

CARTE DES OBJECTIFS DE PRÉSERVATION ET DE RESTAURATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE - PLANCHE 07



Sources : Ecosphère, ALHF, IGIN - Septembre 2013

LES CARTES SONT EXPLOITABLES AU 1:100 000 ET NE DOIVENT PAS FAIRE L'OBJET DE ZOOM POUR LEUR INTERPRÉTATION.



5.5.2 Fonctionnalités écologiques à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

L'aire d'étude s'inscrit dans un contexte urbain et périurbain assez dense à l'échelle de communale. Ainsi, le déplacement des individus au sein de l'aire d'étude et sur le territoire semble assez limité notamment concernant les espèces terrestres tels que les amphibiens, les reptiles et les mammifères. Toutefois, l'aire d'étude rapprochée est en grande partie recouverte par des milieux semi-naturels favorables à la circulation des différents groupes d'espèces.

Le cours d'eau de la Marne constitue un corridor écologique important au sein de la trame bleue. Il représente également un axe de déplacement important pour l'avifaune, les chiroptères et les insectes (odonates) au niveau local, départemental voire régionale. D'autre part, la trame bleue locale est formée par un réseau de plans d'eau (Lac de Vaires-sur-Marne, les étangs de Torcy), de mares (mares ouvertes et forestières au niveau du golf de Torcy) et de petits cours d'eau (ruisseaux, fossés et rigoles) favorables au déplacement des amphibiens et reptiles (Couleuvre helvétique) à l'échelle locale. Les grandes surfaces en eau constituent d'importantes zones d'alimentation, reproduction et stationnement pour de nombreuses espèces d'oiseaux, de chiroptères, d'odonates et d'amphibiens.

Les boisements, les ripisylves, les alignements d'arbres et les lisières représentent des corridors écologiques au sein de la trame verte forestière. Ces éléments structurants arborés présents au sein de l'aire d'étude forment des axes de déplacement et de stationnement pour les mammifères terrestres, les amphibiens, les reptiles, les chiroptères et les oiseaux des cortèges boisés et semi-ouverts. Les boisements situés au sein de l'aire d'étude rapprochée semblent connectés aux habitats arborés localisés sur le parc de Noisiel et le parc du château de Champs-sur-Marne au sud-ouest. L'avifaune de l'aire d'étude pourrait également rejoindre d'autres massifs forestiers localisés au nord (Bois de Brou, le Bois de Chaâlis), les boisements situés sur le Parc Départemental de la Haute-île à l'ouest ou encore les forêts régionales situées au sud (Forêt Régionale de Célie et Forêt Régionale de Ferrières). Enfin, les éléments structurants à strate arbustives et buissonnantes (haies, fourrés, lisières, massifs buissonnants) constituent aussi des axes de déplacement pour l'ensemble de la petite faune terrestre (reptiles, amphibiens, mammifères, insectes rhopalocères et orthoptères).

La trame verte herbacée est bien représentée au sein de l'aire d'étude rapprochée mais semble bien moins présente à une échelle plus large au niveau communal. En effet, les prairies de fauche, les prairies pâturées et les friches situées sur l'aire d'étude ne semble pas reliées à d'autres habitats herbacés sur le territoire. A noter toutefois la présence d'espaces verts enherbés au niveau du Parc de Noisiel et du château de Champs-sur-Marne localisés au sud-ouest de l'aire d'étude rapprochée. Le Parc Départemental de la Haute-île est recouvert par de nombreux espaces ouverts herbacés favorables aux insectes rhopalocères et orthoptères, à la chasse des chiroptères et aux oiseaux des milieux ouverts. L'ensemble des talus herbeux longeant les autoroutes (A104) et les voies ferrées (Gare de Vaires-Triage) peuvent également former des corridors de déplacement pour les insectes et les reptiles sur le territoire à l'échelle locale.

Enfin, l'aire d'étude rapprochée est traversée par de nombreux obstacles imperméables et barrières infranchissables pour la faune terrestre. En effet, le cours d'eau de la Marne entourant l'île de loisirs et le Canal de Chelles constituent des barrières infranchissables pour de nombreux d'espèces (reptiles, certains amphibiens, mammifères terrestres). Ensuite, la route départementale D34A, avec un trafic routier important, sépare l'île de loisirs divisé en deux secteurs Vaires-sur-Marne et Torcy. Enfin, l'Autoroute A104 et la route départementale D10P longent l'île de loisirs, secteur de Torcy à l'est et forment des barrières imperméables pour la faune terrestre.

La Marne et ses ripisylves, réservoir de biodiversité, constituent l'axe majeur de déplacement Est-Ouest de la faune. Ce corridor est emprunté par la totalité des groupes faunistiques.

L'ensemble des éléments structurants arborés (boisements, alignement d'arbres et lisières), constitue des axes de déplacement locaux pour toute la faune.

La trame verte herbacée est bien représentée à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée mais peu connecté à d'autres habitats herbacés sur le territoire.

Les infrastructures de transport (routières et ferroviaires) et l'urbanisation constituent les principaux points de blocages au déplacement de la faune terrestre. Le cours d'eau de la Marne et le Canal de Chelles constituent également des barrières infranchissables de nombreuses espèces.

Continuités écologiques à l'échelle de l'aire d'étude

Inventaires Faune/Flore et évaluation environnementale sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Légende

-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude étendue

Éléments de l'aire d'étude rapprochée favorables au déplacement de la Faune

Trame bleue

-  Milieux aquatiques

Trame verte herbacée

-  Milieux herbacés peu connectés aux autres habitats herbacés du territoire

Trame verte boisée

-  Milieux boisés et arborés
-  Milieux semi-ouverts et arbustifs

Autres éléments du territoire favorables au déplacement de la Faune

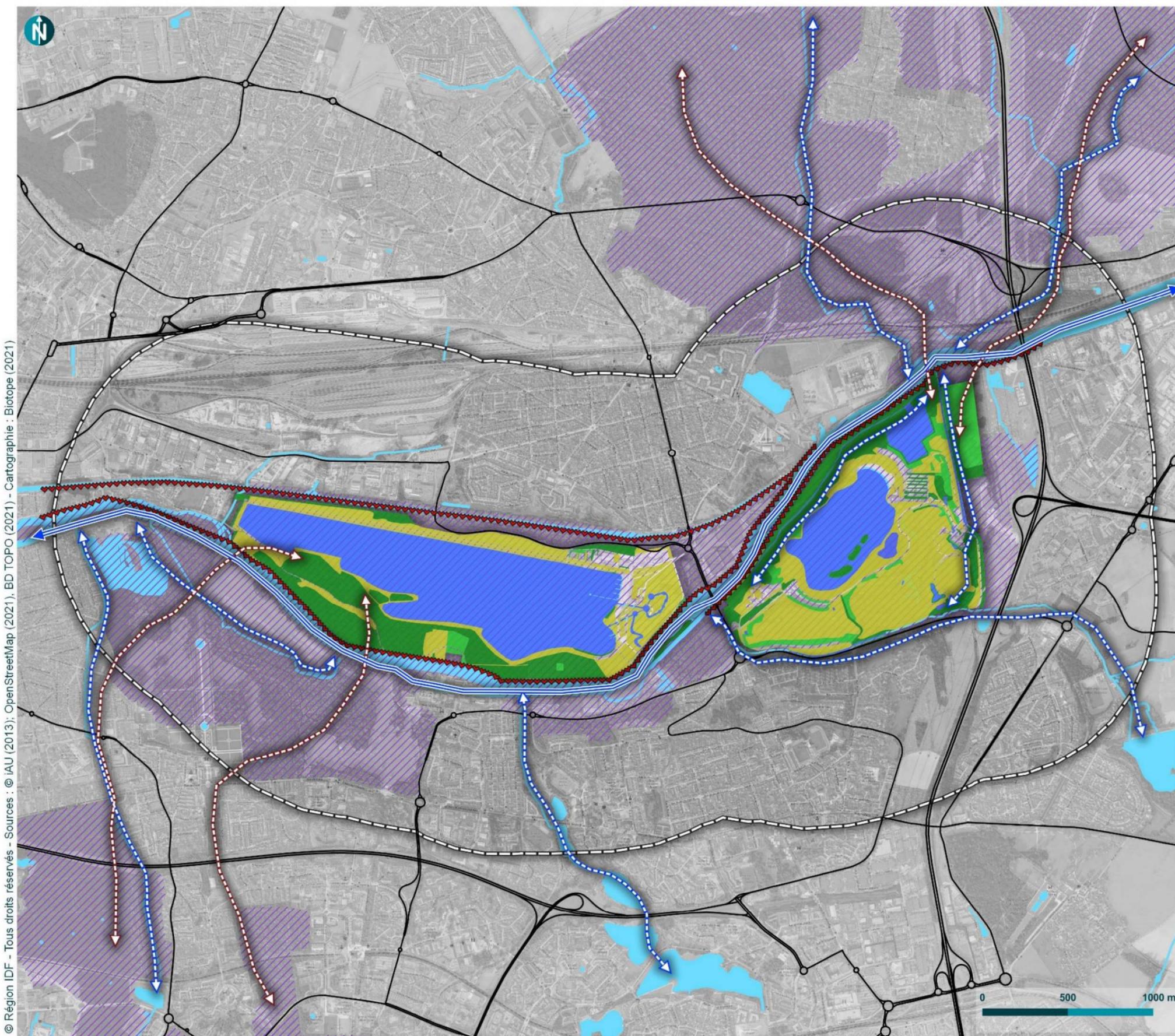
-  Réservoir de Biodiversité du SRCE
-  Cours d'eau, canaux, réseaux d'étangs et de mares

Éléments fragmentants

-  Obstacle routier
-  Cours d'eau infranchissable

Axes de déplacement

-  Majeur (trame bleue)
-  Local (trame bleue)
-  Local (trame boisée)



© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IAU (2013); OpenStreetMap (2021); BD TOPO (2021) - Cartographie : Biotope (2021)

5.6 Synthèse des enjeux écologiques au sein de l'aire d'étude rapprochée

Cf. Carte : « Synthèse des enjeux écologiques »

Afin de mettre en évidence les principaux groupes à enjeu écologique au sein de l'aire d'étude rapprochée, un tableau de synthèse a été établi (voir tableau ci-après).

Il est important de préciser que cette évaluation est relative à l'aire d'étude rapprochée et non à l'emprise du projet.

Les différentes données collectées dans le cadre de cette étude ont permis d'appréhender l'intérêt des milieux de l'aire d'étude rapprochée.

Une hiérarchisation en sept niveaux d'enjeu écologique contextualisé a été établie : enjeu nul à majeur.

Une carte de localisation et de synthèse des enjeux écologiques à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée est présentée ci-après.

Pour une connaissance approfondie de ces enjeux écologiques, il convient de se référer aux chapitres présentés précédemment relatifs aux différentes thématiques faune-flore.

Synthèse des enjeux écologiques à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

Enjeu	Enjeux écologiques sur l'aire d'étude rapprochée	
	Groupes et/ou espèces liés	Localisation/Description
Majeur	Cortège des oiseaux des milieux aquatiques de type roselière <i>Blongios nain, Bruant des roseaux</i>	Habitats de reproduction sur l'ensemble des roselières hautes du lac de Vaires-sur-Marne et au niveau d'un des mares sur le golf de Torcy Présence d'un couple nicheur de Blongios nain <i>Ixobrychus minutus</i> et possiblement un deuxième (EN, EN) sur le lac de Vaires-sur-Marne et ses roselières. Présence possible de 5 couples nicheurs de Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i> (EN, EN) au niveau des roselières longeant les berges du lac de Vaires-sur-Marne et au sein des roselières recouvrant une mare du golf de Torcy. (Saulaies également favorables à ce cortège).
Très fort	Habitats naturels aquatiques, humides et ouverts	Habitats naturels en danger sur la liste rouge régionale : - Herbiers aquatiques (Potamot luisant <i>Potamogeton trichoides</i> sur le plan d'eau de Vaires-sur-Marne ; Renoncule à feuilles capillaires <i>Ranunculus trichophyllus</i> au niveau d'une mare sur le golf de Torcy) - Sur le secteur de Torcy : Saulaie marécageuse, Cariçaie à Laïche des marais, Mégaphorbiaie neutrophile à calcicole - Prairies mésophiles de fauche, au nord de l'étang principal de Torcy
	Cortège des oiseaux des milieux aquatiques <i>Grèbe à cou noir, Phragmite des joncs</i>	Habitat de reproduction sur le lac de Vaires-sur-Marne et l'étang principal de Torcy Grèbe à cou noir <i>Podiceps nigricollis</i> (LC, EN) considéré comme présent au niveau des roselières et berges arborées des différents plans d'eau. 3 couples nicheurs possibles de Phragmite des joncs <i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (LC, EN) au niveau des roselières longeant les berges du lac de Vaires-sur-Marne
	Cortège des oiseaux des milieux boisés <i>Pic épeichette, Verdier d'Europe</i>	Habitat de reproduction au niveau des boisements rudéraux et alluviaux (Saulaies, Aulnaies, Frênaies) sur les rives de la Marne (au sud du secteur de Vaires-sur-Marne et au nord du secteur de Torcy). Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i> (VU, VU) considéré comme présent au niveau des boisements alluviaux de l'aire d'étude. 5 couples de nicheurs possibles de Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i> (VU, VU) au niveau des espaces arborés et semi-ouverts de l'aire d'étude.
	Cortège des oiseaux des milieux semi-ouverts <i>Pouillot fitis</i>	Habitat de reproduction très localisés au niveau des fourrés arbustifs au sud du secteur de Vaires-sur-Marne et à l'extrémité nord-est du secteur de Torcy 5 couples nicheurs possibles de Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i> (NT, EN) localisés à l'Est de l'île de loisirs, secteur de Torcy dans les milieux semi-ouverts.
Fort	Habitats aquatiques naturels	Habitat naturel en danger sur la liste rouge régionale : Herbier aquatique mésotrophe à lentilles d'eau, en mauvais état de conservation, se développant au niveau d'une mare du golf de Torcy.

Enjeu	Enjeux écologiques sur l'aire d'étude rapprochée	
	Groupes et/ou espèces liés	Localisation/Description
	Cortège des insectes des milieux humides et aquatiques <i>Naïade aux yeux rouges</i>	Habitats favorables à la reproduction sur l'ensemble des grands plans d'eau de Vaires-sur-Marne et de Torcy. Naïade aux yeux rouges <i>Erythromma najas</i> quasi-menacée sur la liste rouge régionale, 140 individus recensés au niveau des différents plans d'eau (Lac de Vaires-sur-Marne, Torcy et étang forestier) présentant des herbiers aquatiques flottants.
	Flore <i>Renoncule à petites fleurs, Ophioglosse commun</i>	Populations importantes recensées sur l'île de loisirs, secteur de Torcy. Plus de 20 000 individus de Renoncule à petites fleurs <i>Ranunculus parviflorus</i> , espèce protégée et vulnérable à l'échelle régionale Environ 150 pieds d'Ophioglosse commun <i>Ophioglossum vulgatum</i> , espèce vulnérable à l'échelle régionale.
	Faune aquatique <i>Brochet, Anguille</i>	L'ensemble des roselières constituent des habitats favorables au repos et à la reproduction du Brochet <i>Esos luscus</i> , espèce vulnérable sur la liste rouge nationale. Les herbiers situés après les roselières constituent également un habitat de repos pour l'espèce. Les enrochements présentent des habitats favorables à l'Anguille <i>Anguilla anguilla</i> , pour son alimentation et repos, espèce en danger critique sur la liste rouge nationale.
	Mammifères	Habitats de reproduction / alimentation au niveau des boisements et fourrés arbustifs exclusivement sur le secteur de Torcy , notamment pour le Putois d'Europe <i>Mustela putorius</i> et la Belette d'Europe <i>Mustela nivalis</i> .
	Cortège d'oiseaux des milieux anthropiques <i>Hirondelle rustique, Moineau domestique</i>	Habitats de reproduction au niveau des bâtiments du centre équestre à l'ouest du secteur de Torcy 113 individus d'Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i> sont dénombrés en chasse au-dessus des plans d'eau ainsi que 8 nids dans les bâtiments du Poney-club localisé à l'ouest de l'île de loisirs, secteur de Torcy. Les prospections ont révélé 18 individus de Moineau domestique <i>Passer domesticus</i> dont 6 couples nicheurs possibles au niveau des différents bâtiments de l'île de loisirs.
	Cortège des oiseaux des milieux aquatiques <i>Guifette noire, Butor étoilé, Fuligule milouinan</i>	Habitat de reproduction au niveau de l'étang au nord-est de Torcy 3 individus de Guifette noire <i>Chlidonias niger</i> (EN, RE) observé en période de reproduction uniquement en alimentation sur le plan d'eau de Vaires-sur-Marne. En période internuptiale, Butor étoilé <i>Botaurus stellaris</i> et Fuligule milouinan <i>Aythya marila</i> considérées comme présentes respectivement en halte migratoire et en stationnement hivernale.
	Cortège des oiseaux des milieux boisés <i>Bouvreuil pivoine, Faucon crécerelle, Gobemouche gris, Mésange à longue queue, Serin cini</i>	Habitat de reproduction au niveau des boisements rudéraux et humides (Saulaies, Aulnaies, Peupleraies, Ormaies, Frênaies) sur les rives de la Marne (au sud du secteur de Vaires-sur-Marne, îles de la Marne), ainsi que sur les îlots de l'étang principal de Torcy. 1 couple nicheur possible de Bouvreuil pivoine <i>Pyrrhula pyrrhula</i> (VU, VU) au sein des grands arbres à l'est du secteur de Torcy. 3 couples nicheurs possibles de Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> (NT, NT) observés régulièrement en chasse sur tous les milieux ouverts et semi-ouverts. 8 couples nicheurs possibles de Gobemouche gris <i>Muscicapa striata</i> (NT, VU) et 20 couples nicheurs possibles de Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus</i> (LC, NT) observés sur l'ensemble des boisements de l'aire d'étude. Serin cini <i>Serinus serinus</i> (VU, EN) considéré comme présent au niveau des parcs arborés et plantations boisées de conifères sur l'aire d'étude.
	Cortège des oiseaux des milieux semi-ouverts <i>Accenteur mouchet, Fauvette des jardins, Linotte mélodieuse</i>	Habitats de reproduction au niveau des friches vivaces du golf de Torcy. Espèces observées sur l'ensemble des milieux buissonnants et semi-ouverts : 11 couples nicheurs possibles d'Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i> (LC, NT), 5 couples nicheurs possibles de Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i> (NT, VU) et une population de 17 individus dont 6 mâles chanteurs de Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i> (VU, VU).
	Cortège des oiseaux des milieux ouverts <i>Tarier pâtre</i>	Espèce protégée et patrimoniale (NT, VU), habitats favorables très localisés au niveau des friches prairiales entourant les mares de compensation sur le secteur de Torcy Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i> (NT, VU) considéré comme présent au niveau des friches prairiales entourant les mares de compensation sur le secteur de Torcy.

Enjeu	Enjeux écologiques sur l'aire d'étude rapprochée	
	Groupes et/ou espèces liés	Localisation/Description
	Cortège des chiroptères des milieux forestiers <i>Noctule commune</i> , <i>Noctule de Leisler</i> , <i>Murin de Daubenton</i>	Habitat de reproduction, alimentation et repos sur l'ensemble des boisements Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i> (VU, NT) contactée sur l'ensemble des points d'écoute, notamment au-dessus des étangs, en lisières des boisements et des prairies pâturées du centre équestre. Présence de gîtes proches. Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i> (NT, NT) présente en activité de chasse sur l'ensemble du site (boisements, zones humides, étendues d'eau, prairies). Niveaux d'activité les plus importants, notamment en lisière de la bande boisée au nord du bassin nautique de Vaires-sur-Marne. Présences de gîtes au sein de cette bande boisée fortement probable. Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i> (LC, EN) contactée en transit le long des lisières boisées au niveau du golf, et en activité de chasse au-dessus des principaux bassins. La majorité des boisements offrent des possibilités de gîtes pour cette espèce.
Moyen	Habitats naturels humides <i>Aulnaie marécageuse à Laïche des marais</i>	Boisement marécageux en bon état de conservation situé sur l'île de loisirs, secteur de Torcy. La strate arborée est dominée par l'Aulne, le Saule et le Peuplier et la strate herbacée abrite majoritairement de la Ronce bleue et de la cariçaie. Un enjeu moyen contextualisé lui est attribué pour sa qualité d'habitat.
	Habitats naturels ouverts <i>Prairie fertilisée</i>	Prairies mésophiles à tendance eutrophiles situées au nord du plan d'eau de Vaires. Elles forment un ensemble particulièrement intéressant sur une vaste superficie puisqu'elles accompagnent 2 km de linéaire du plan d'eau. Elles sont dominées par les fétuques et sont en bon état, malgré la présence ponctuelle de quelques pieds de Sainfoin d'Espagne. Un enjeu contextualisé moyen leur est attribué pour leur qualité d'habitat.
	Amphibiens <i>Triton alpestre</i> , <i>Triton crêté</i> , <i>Triton ponctué</i>	Habitats de reproduction / hivernage principalement pour le cortège des urodèles, localisé exclusivement au niveau des mares forestières et ouvertes sur le golf de Torcy. Espèces protégées déterminantes de ZNIEFF : Triton alpestre <i>Ichthyosaura alpestris</i> , Triton crêté <i>Triturus cristatus</i> , Triton ponctué <i>Lissotriton vulgaris</i> . Ces deux dernières espèces quasi-menacées sur la liste rouge nationale.
	Cortège des insectes des milieux boisés	Habitat de reproduction très localisé au sein des boisements rudéraux au nord de le secteur de Torcy.
	Cortège des insectes des milieux semi-ouverts <i>Flambé</i>	Habitats de reproduction ponctuels au niveau des fourrés arbustifs, essentiellement sur le secteur de Torcy. Espèce quasi-menacée sur la liste rouge régionale, observé en transit local sur l'île de loisirs de Vaires-sur-Marne et Torcy. Le caractère reproducteur de l'espèce n'a pas pu être confirmé. Néanmoins, l'aire d'étude rassemble quatre espèces de prunelliers (<i>Prunus</i>), plante-hôte du Flambé. Ainsi, cette espèce pourrait se reproduire au sein de l'aire d'étude.
	Cortège des oiseaux des milieux ouverts <i>Pipit farlouse</i>	Habitats de reproduction ponctuels au niveau des prairies et terrains en friches 3 individus de Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i> (VU, EN) observés, ne semble pas nicher sur l'aire d'étude.
Faible	Chiroptères	Habitats de transit et alimentation pour toutes les espèces sur l'ensemble de l'île de loisirs de Vaires-Torcy , à l'exception de quelques bâtiments, zones de routes et parkings. Habitats de reproduction possibles très localisés notamment au niveau des bâtiments du centre équestre
	Cortège des insectes des milieux ouverts	Conocéphale gracieux <i>Ruspolia nitidula</i> , Mante religieuse <i>Mantis religiosa</i> et Grillon d'Italie <i>Oecanthus pellucens</i> , espèces protégées observées au niveau des friches prairiales, peuvent occuper l'ensemble des milieux ouverts rassemblant une strate herbeuse haute sur l'aire d'étude.
	Reptiles	Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i> , espèce protégée observée au niveau des friches localisées à proximité des mares de compensation et au niveau des chemins et friches arbustives situées à l'est de l'île de loisirs, secteur de Torcy Orvet fragile <i>Anguis fragilis</i> et Couleuvre helvétique <i>Natrix helvetica</i> , espèces protégées considérées comme présentes.



© Région IDF - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2017) - Cartographie : Biotope (2021)



Synthèse des enjeux écologiques - Etang de Vaires -

Inventaires Faune/Flore
et évaluation environnementale
sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Légende

	Aire d'étude rapprochée
Enjeu global	
	Faible
	Moyen
	Fort
	Très fort
	Majeur



Synthèse des enjeux écologiques - Base de Torcy -

Inventaires Faune/Flore
et évaluation environnementale
sur la base de loisirs de Vaires-Torcy (77)

Légende

	Aire d'étude rapprochée
Enjeu global	
	Faible
	Moyen
	Fort
	Très fort
	Majeur



6 Espèces protégées et habitats d'espèces protégées concernés par la demande de dérogation

Groupe Faunistique	Espèces concernées	Protection		Demande de dérogation			
		Habitat	Spécimen	Destruction habitats	Capture ou enlèvement	Destruction de spécimen	Perturbation intentionnelle
Flore (4 espèces)	Renoncule à petites fleurs (<i>Ranunculus parviflorus</i>) Zannichellie des marais (<i>Zannichellia palustris</i>) Cardamine impatiente (<i>Cardamine impatiens</i>) Sison amome (<i>Sison amomum</i>).		X			X	
Insectes (7 espèces)	Conocéphale gracieux (<i>Ruspolia nitidula</i>) Grillon d'Italie (<i>Oecanthus pellucens</i>) Œdipode turquoise (<i>Oedipoda caerulescens</i>) Mante religieuse (<i>Mantis religiosa</i>) Flambé (<i>Iphiclydes podalirius</i>) Grande Tortue (<i>Nymphalis polychloros</i>) Thécla de l'Orme (<i>Satyrrium w-album</i>).		X			X	
Poissons (2 espèces)	Brochet (<i>Esox lucius</i>) Ide mélanote (<i>Leuciscus idus</i>)	X	X	X		X	X
Amphibiens (8 espèces)	Triton crêté (<i>Triturus cristatus</i>)	X	X	X	X	X	X
	Crapaud commun (<i>Bufo bufo</i>) Grenouille rieuse (<i>Pelophylax ridibundus</i>) Triton alpestre (<i>Ichthyosaura alpestris</i>) Triton palmé (<i>Lissotriton helveticus</i>) Triton ponctué (<i>Lissotriton vulgaris</i>)		X		X	X	X
	Grenouille commune (<i>Pelophylax kl. esculentus</i>) Grenouille rousse (<i>Rana temporaria</i>)		Mutilation		X		
Reptiles (3 espèces)	Couleuvre helvétique (<i>Natrix helvetica</i>) Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)	X	X	X	X	X	X
	Orvet fragile (<i>Anguis fragilis</i>)		X		X	X	X
Oiseaux (77 espèces)	Accenteur mouchet (<i>Prunella modularis</i>) Bergeronnette grise (<i>Motacilla alba</i>) Bergeronnette printanière (<i>Motacilla flava</i>) Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>) Bouvreuil pivoine (<i>Pyrrhula pyrrhula</i>) Bruant des roseaux (<i>Emberiza schoeniclus</i>) Buse variable (<i>Buteo buteo</i>) Butor étoilé (<i>Botaurus stellaris</i>) Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>) Choucas des tours (<i>Corvus monedula</i>) Coccyzine (<i>Cuculus canorus</i>) Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>) Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>) Fauvette babillarde (<i>Sylvia curruca</i>) Fauvette des jardins (<i>Sylvia borin</i>) Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i>) Gobemouche gris (<i>Muscicapa striata</i>) Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i>)	X	X	X			

Groupe Faunistique	Espèces concernées	Protection		Demande de dérogation			
		Habitat	Spécimen	Destruction habitats	Capture ou enlèvement	Destruction de spécimen	Perturbation intentionnelle
	Guifette noire (<i>Chlidonias niger</i>) Hirondelle de fenêtre (<i>Delichon urbicum</i>) Hirondelle de rivage (<i>Riparia riparia</i>) Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>) Hypolaïs polyglotte (<i>Hippolais polyglotta</i>) Linotte mélodieuse (<i>Linaria cannabina</i>) Locustelle tachetée (<i>Locustella naevia</i>) Loriot d'Europe (<i>Oriolus oriolus</i>) Martinet noir (<i>Apus apus</i>) Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>) Mésange à longue queue (<i>Aegithalos caudatus</i>) Mésange bleue (<i>Cyanistes caeruleus</i>) Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>) Mésange nonnette (<i>Poecile palustris</i>) Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>) Mouette mélanocéphale (<i>Ichthyophaga melanocephala</i>) Mouette rieuse (<i>Chroicocephalus ridibundus</i>) Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i>) Pic épeichette (<i>Dryobates minor</i>) Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>) Pic vert (<i>Picus viridis</i>) Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>) Pipit farlouse (<i>Anthus pratensis</i>) Pouillot fitis (<i>Phylloscopus trochilus</i>) Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>) Roitelet à triple bandeau (<i>Regulus ignicapilla</i>) Roitelet huppé (<i>Regulus regulus</i>) Rossignol philomèle (<i>Luscinia megarhynchos</i>) Rougegorge familier (<i>Erithacus rubecula</i>) Rougequeue noir (<i>Phoenicurus ochruros</i>) Rousserolle verderolle (<i>Acrocephalus palustris</i>) Serin cini (<i>Serinus serinus</i>) Sittelle torchepot (<i>Sitta europaea</i>) Sterne pierregarin (<i>Sterna hirundo</i>) Tariet pâle (<i>Saxicola rubicola</i>) Traquet motteux (<i>Oenanthe oenanthe</i>) Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>) Verdier d'Europe (<i>Chloris chloris</i>)						
	Avocette élégante (<i>Recurvirostra avocetta</i>) Bergeronnette des ruisseaux (<i>Motacilla cinerea</i>) Blongios nain (<i>Ixobrychus minutus</i>) Bruant des roseaux (<i>Emberiza schoeniclus</i>) Butor étoilé (<i>Botaurus stellaris</i>) Chevalier guignette (<i>Actitis hypoleucos</i>) Cygne tuberculé (<i>Cygnus olor</i>)	X	X	X		X	X

Groupe Faunistique	Espèces concernées	Protection		Demande de dérogation			
		Habitat	Spécimen	Destruction habitats	Capture ou enlèvement	Destruction de spécimen	Perturbation intentionnelle
	Garrot à œil d'or (<i>Bucephala clangula</i>) Goéland cendré (<i>Larus canus</i>) Gorgebleue à miroir (<i>Luscinia svecica</i>) Grand Cormoran (<i>Phalacrocorax carbo</i>) Grande aigrette (<i>Casmerodius albus</i>) Grèbe à cou noir (<i>Podiceps nigricollis</i>) Grèbe castagneux (<i>Tachybaptus ruficollis</i>) Grèbe esclavon (<i>Podiceps auritus</i>) Grèbe huppé (<i>Podiceps cristatus</i>) Harle piette (<i>Mergus albellus</i>) Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>) Macreuse brune (<i>Melanitta fusca</i>) Phragmite des joncs (<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>) Plongeon arctique (<i>Gavia arctica</i>) Rousserolle effarvatte (<i>Acrocephalus scirpaceus</i>) Tadorne de Belon (<i>Tadorna tadorna</i>)						
Mammifères terrestres (2 espèces)	Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i>) Écureuil roux (<i>Sciurus vulgaris</i>)	X	X	X		X	X

Pour le groupe des oiseaux, les postulats suivants sont proposés pour valider la liste des espèces inscrites à la demande de dérogation au titre de leurs « individus » ou de leurs « habitats » :

- **Cerfa « Individu » : Cette demande concerne l'interdiction :**
 - De destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids : Ainsi, seront inclus les espèces pour lesquelles la roselière constitue un habitat de reproduction ;
 - De destruction, mutilation intentionnelles, capture ou enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel : Les travaux permanents les plus impactants sont réalisés en période hivernale, et ne sont pas de nature à impacter les oiseaux d'eaux en stationnement hivernale ou en halte migratoire. Néanmoins, malgré les possibilités de fuite et de report des individus sur des secteurs préservés de tout aménagement sur le reste de l'île de loisirs, cette demande se veut couvrante par rapport au risque de destruction d'individus à la marge durant la période des travaux. Les espèces occupant le site et particulièrement les secteurs de roselières en période internuptiale seront inclus dans cette demande ;
 - Perturbation intentionnelle des oiseaux pour autant qu'elle remette en cause le bon accomplissement des cycles biologiques de l'espèce considérée : La perturbation temporaire engendrée par les travaux de restauration n'est pas de nature à remettre en cause le bon accomplissement du cycle de vie des espèces n'occupant pas les roselières ou utilisant ces milieux uniquement pour l'alimentation. Ainsi, toutes les espèces des milieux boisés, anthropiques, ouverts et semi-ouverts ne seront pas inclus dans cette demande.
- **Cerfa « Habitats » : Cette demande concerne l'interdiction de destruction, d'altération ou de dégradation des sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces animales protégées :**
 - Ainsi, sont pris en compte l'ensemble des impacts temporaires et permanents en phase travaux et exploitation ;
 - L'ensemble des espèces protégées d'oiseaux, quelques soit la période considérée (reproduction ou internuptiale), et quelques soit l'utilisation du site (reproduction, alimentation, halte migratoire, stationnement, ...) sont inclus dans cette demande qui se veut couvrante pour pallier les risques de dérangement et d'altération des habitats d'espèces au sein de l'île de loisirs, même pour les groupes où les impacts résiduels sont considérés comme nul ou négligeable. Les impacts résiduels notables ne concernent que certains cortèges d'oiseaux et ont été pris en compte dans le dimensionnement du besoin compensatoire.

7 Effets prévisibles du projet sur les espèces protégées

7.1 Présentation du projet

Le projet est détaillé dans la Partie 4 Présentation et justification du projet. Deux types d'impacts bruts sont à prévoir :

- Des impacts temporaires, du fait de l'installation des structures temporaires prévues spécifiquement pour l'accueil du public et des équipes techniques durant les JOP 2024 ;
- Des impacts définitifs, du fait de la relocalisation de la roselière depuis la rive nord vers la rive sud et la remise en état par des techniques végétales de la berge nord.

Le dossier Cas-par-Cas contenant la carte mentionnée a été annexé à l'envoi du dossier de demande de dérogation (Annexe C). Cette carte est reportée en annexe du présent document (cf. Annexe 7 :). A la demande du comité d'organisation des Jeux de Paris 2024, en charge des épreuves olympiques et paralympiques, cette carte ne peut pas être diffusée au grand public pour des raisons liées à la sécurité des épreuves.

Par ailleurs, un plan présentant les aménagements temporaires est présent en partie 4.1.2 Description des aménagements, ainsi que le plan masse d'implantation global du site annexé à l'envoi (Annexe B).

De plus, une carte des aménagements temporaires et définitifs pris en compte dans l'évaluation des impacts bruts et résiduels et présentée dans la partie 7.4 Impacts résiduels du projet.

La superposition de cette carte aux plans de Paris 2024 démontre la prise en compte d'un tampon autour des aménagements temporaires, ce qui a permis l'intégration de l'ensemble des emprises du projet.

7.2 Effets du projet sur les espèces protégées

Ce chapitre a pour objet de présenter les différents effets pressentis avec une typologie des grands types d'impacts du projet avant la mise en œuvre de la séquence ERC. Ce format est reproduit dans l'ensemble des études à l'échelle nationale afin d'apporter une homogénéité entre les différents rapports. Dans un premier temps, les différents types d'effets ayant été recensés dans la bibliographie pour des projets similaires, sont listés. Pour chacun de ces effets, le but est de cibler les groupes biologiques et habitats naturels concernés au sein de l'aire d'étude rapprochée du projet en question.

Le tableau « Effets génériques de ce type de projet sur la faune et la flore » se veut être le plus exhaustif possible et celui-ci a été amendé en fonction de la spécificité du projet. En effet, les sources de l'effet et les groupes concernés sont variables en fonction de l'aire d'étude rapprochée et du type de projet.

Tout projet d'aménagement peut engendrer des impacts sur les milieux naturels et les espèces qui leur sont associées.

De manière générale, différents types d'effets sont évalués selon leur durée et réversibilité :

- Les effets temporaires dont les conséquences sont limitées dans le temps et réversibles une fois la perturbation terminée ;
- Les effets permanents dont les effets sont irréversibles. Ils peuvent être liés à l'emprise du projet ainsi qu'à la phase de travaux, d'entretien et de fonctionnement du projet.

Les effets temporaires et permanents peuvent eux-mêmes être divisés en deux autres catégories :

- Les effets directs, liés aux travaux touchant directement les habitats naturels ou les espèces ; on peut distinguer les effets dus à la construction même du projet et ceux liés à l'exploitation et à l'entretien de l'infrastructure ;
- Les effets indirects qui ne résultent pas directement des travaux ou du projet mais qui ont des conséquences sur les habitats naturels et les espèces et peuvent apparaître dans un délai plus ou moins long (eutrophisation due à un développement d'algues provoqué par la diminution des débits liée à un pompage, raréfaction d'un prédateur suite à un impact important sur ses proies...).

Dans l'optique d'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et dans sa gestion au quotidien, le site présente un besoin important d'entretien des roselières sur la berge nord du lac (dans le cadre des prises de vue et de la visibilité des épreuves) ; au sein d'un espace particulièrement sensible en raison du nichage d'oiseaux protégés et tout particulièrement du Blongios nain.

Le tableau suivant présente une approche holistique des différents effets dommageables pressentis pour ce type de projet lors des phases de travaux et d'exploitation.

Les effets pressentis du projet présentés ci-après sont des effets avérés pour certains (destruction d'habitats naturels et d'espèces, destruction d'individus) ou potentiels pour d'autres (détérioration des conditions d'habitats). Ils préfigurent quels pourraient être les impacts du projet en l'absence de mesures d'évitement et de réduction.

Ce tableau ne rentre pas dans le détail d'effets spécifiques pouvant être liés à des caractéristiques particulières de projet ou de zone d'implantation.

Effets génériques de ce type de projet sur la faune et la flore

Types d'effets	Caractéristiques de l'effet	Principaux groupes et périodes concernés
Phase de travaux		
Destruction ou dégradation physique des habitats naturels ou habitats d'espèces Cet effet résulte de l'emprise sur les habitats naturels, les zones de reproduction, territoires de chasse, zones de transit, du développement des espèces exotiques envahissantes, des perturbations hydrauliques...	Impact direct Impact permanent (destruction), Impact temporaire (dégradation) Impact à court terme	Tous les habitats naturels et toutes les espèces situées dans l'emprise du projet
Destruction des individus Cet effet résulte du terrassement de l'emprise du projet, collision avec les engins de chantier, piétinement...	Impact direct Impact permanent (à l'échelle du projet) Impact à court terme	Toutes les espèces de flore situées dans l'emprise du projet. Toutes les espèces de faune peu mobiles situées dans l'emprise du projet, en particulier les oiseaux (œufs et poussins), les mammifères (au gîte, lors de leur phase de léthargie hivernale ou les jeunes), les insectes (œufs et larves), les reptiles, les amphibiens, les poissons (œufs).
Altération biochimique des milieux Il s'agit notamment des risques d'effets par pollution des milieux lors des travaux (et secondairement, en phase d'entretien). Il peut s'agir de pollutions accidentelles par polluants chimiques (huiles, produits d'entretien...) ou par apports de matières en suspension (particules fines) lors des travaux de terrassement notamment.	Impact direct Impact temporaire (durée d'influence variable selon les types de pollution et l'ampleur) Impact à court terme (voire moyen terme)	Toutes les espèces végétales et particulièrement la flore aquatique Toutes les espèces de faune et particulièrement les espèces aquatiques (poissons et amphibiens)
Perturbation Il s'agit d'un effet par dérangement de la faune lors des travaux (perturbations sonores ou visuelles). Le déplacement et l'action des engins entraînent des vibrations, du bruit ou des perturbations visuelles (mouvements, lumière artificielle) pouvant présenter de fortes nuisances pour des espèces faunistiques (oiseaux, petits mammifères, reptiles...).	Impact direct ou indirect Impact temporaire (durée des travaux) Impact à court terme	Toutes les espèces de faune et particulièrement les mammifères et les oiseaux nicheurs et hivernants
Phase d'exploitation		
Destruction ou dégradation physique des habitats naturels ou habitats d'espèces Cet effet résulte de l'entretien des milieux associés au projet	Impact direct Impact permanent (destruction), Impact temporaire (dégradation) Impact à court terme	Tous les habitats naturels et toutes les espèces situées dans l'emprise du projet

Types d'effets	Caractéristiques de l'effet	Principaux groupes et périodes concernés
<p>Destruction des individus Cet effet résulte également de l'entretien et du piétinement des milieux associés au projet.</p>	<p>Impact direct Impact permanent (à l'échelle du projet) Impact durant toute la vie du projet</p>	<p>Toutes les espèces de faune et particulièrement les mammifères, les amphibiens, les reptiles et les oiseaux nicheurs</p>
<p>Perturbation Il s'agit d'un effet par dérangement de la faune (perturbations sonores ou visuelles) du fait de l'utilisation du site ou de l'infrastructure.</p>	<p>Impact direct ou indirect Impact temporaire (durée des travaux) Impact durant toute la vie du projet</p>	<p>Toutes les espèces de faune et particulièrement les chiroptères et les oiseaux nicheurs</p>
<p>Dégradation des fonctionnalités écologiques Cet effet concerne la rupture des corridors écologiques et la fragmentation des habitats.</p>	<p>Impact direct Impact permanent Impact durant toute la vie du projet</p>	<p>Toutes les espèces de faune et particulièrement les mammifères, les amphibiens et les reptiles</p>
<p>Altération biochimique des milieux Il s'agit notamment des risques d'effets par pollution des milieux. Il peut s'agir de pollutions accidentelles par polluants chimiques (huiles, produits d'entretien...) ou par apports de matières en suspension (particules fines).</p>	<p>Impact direct ou indirect Impact temporaire (durée d'influence variable selon les types de pollution et l'ampleur) Impact à court terme (voire moyen terme)</p>	<p>Toutes périodes Habitats naturels Tous groupes de faune et de flore</p>

7.3 Mesures d'évitement et de réduction

Au regard des impacts potentiels du projet sur le patrimoine naturel, le porteur de projet s'est engagé à l'élaboration d'un panel de mesures d'évitement et de réduction d'impact visant à limiter les effets dommageables prévisibles. Classiquement, plusieurs mesures de bonnes pratiques et d'adaptation de planning en phase de travaux sont développées. Elles permettent de minimiser voire d'éviter des impacts lors du chantier, aussi bien concernant les atteintes aux habitats que les perturbations ou risques de destruction de spécimens. D'autres mesures, spécifiques au contexte du projet, ont été proposées pour éviter ou réduire les impacts. Les différentes mesures d'évitement et réduction décrites ci-après ont été définies pour supprimer ou limiter les impacts du projet, prioritairement sur les espèces présentant les plus forts enjeux, impactées par le projet. Toutefois, ces mesures sont également bénéfiques pour l'ensemble des espèces des communautés biologiques locales.

7.3.1 Liste des mesures d'évitement et de réduction

Les mesures sont toutes matérialisées par un code de type « XXN° » où « XX » spécifie le type de mesure et « N° » correspond au numéro de la mesure. Pour les mesures d'évitement, XX = ME et pour les mesures de réduction, XX= MR.

Chaque mesure est rattachée à la typologie associée proposée dans le guide CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) : « Guide d'aide à la définition des mesures Eviter, Réduire, Compenser » conçue avec la participation d'un comité de pilotage animé par le CGDD (Commissariat général du Développement Durable), et publié en janvier 2018.

Toutes les mesures d'évitement et réduction proposées sont synthétisées dans le tableau suivant.

Liste des mesures d'évitement et réduction

Code mesure	Intitulé mesure	Phase concernée
Mesures d'évitement		
ME01	Adaptation de la conception du projet aux enjeux environnementaux	Conception
ME02	Adapter les emprises du chantier et préserver les secteurs d'intérêts	Travaux
Mesures de réduction		
MR01	Assistance environnementale par un écologue et maîtrise d'œuvre en phase travaux	Travaux
MR02	Dispositions générales garantissant un chantier respectueux de l'environnement	Travaux / Exploitation
MR03	Adaptation du planning aux sensibilités environnementales	Travaux
MR04	Limiter les emprises des accès et préserver les secteurs d'intérêt	Travaux / Exploitation
MR05	Maintien de la perméabilité lors des événements sportifs pour la petite faune	Exploitation
MR06	Gestion des espèces exotiques envahissantes	Travaux / Exploitation
MR07	Adaptation de l'éclairage aux enjeux écologiques	Travaux / Exploitation
MR08	Remise en état écologique des habitats naturels après retrait des structures temporaires installées pour les JOP	Exploitation
MR09	Remise en état écologique des berges sur le linéaire nord du bassin de Vaires	Travaux / Exploitation
MR10	Préservation d'une zone élargie au sud du lac de Vaires (« Zone biodiversité »)	Exploitation
MR11	Adaptation des protocoles de gestion des espaces verts durant et après les JOP 2024	Exploitation
MR12	Assistance environnementale par un écologue et maîtrise d'œuvre en phase exploitation	Exploitation

Toutes les mesures sont présentées sous forme de fiches, selon un modèle unique qui permet d'homogénéiser les rapports à l'échelle nationale.

Les mesures génériques (généralement mises en œuvre dans la plupart des projets) sont présentées en premier (MR01 & MR02), assurant une mise en œuvre avec le même niveau de détail dans l'ensemble des projets. Elles sont suivies des mesures spécifiques au projet (MR03 à MR14). Bien que la forme soit commune aux autres dossiers, chaque mesure, générique ou spécifique, a été adaptée au contexte du site.

7.3.2 Présentation détaillée des mesures d'évitement

ME01	Adaptation de la conception du projet aux enjeux environnementaux
Type de mesure	Evitement « amont » (stade anticipé) – phase de conception du dossier de demande Action de gouvernance / sensibilisation / communication
Code CGDD	E1.1.a. Evitement des populations connues d'espèces protégées ou à fort enjeux et/ou de leurs habitats E1.1.b. Evitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire A6.2d. Dispositif de canalisation du public ou de limitation des accès
Objectif(s)	Supprimer dès la conception du projet certains impacts sur les milieux naturels et la faune
Communautés biologiques visées	Habitats naturels, faune, zones humides En particulier, cortège des oiseaux des milieux humides de type roselière : Blongios nain et Bruant des roseaux.
Localisation	Etang de Vaires
Acteurs	Cette mesure sera menée par les entreprises en charge des travaux et de la gestion des milieux en phase exploitation, sous la responsabilité du maître d'ouvrage. Les travaux seront suivis par un le maitre d'œuvre et un écologue chantier pour veiller au respect de cette mesure et être force de proposition dans le cas de contraintes particulières.
Modalités de mise en œuvre	Dès la conception du projet, des adaptations ont été étudiées afin d'éviter plusieurs secteurs à enjeux. L'île de loisirs de Vaires-Torcy est un site très fréquenté, particulièrement sur la rive Nord du lac de Vaires. La forte présence de public engendre des problématiques de barbecue sauvage et de dégradations ; les promeneurs ne tiennent pas toujours leurs chiens en laisse et des baignades sauvages sont fréquentes sur le site dérangeant voire détruisant les nids dans les roselières. La rive Nord accueille également les fédérations sportives d'aviron et de canoé-kayak à demeure sur site toute l'année pour des stages de formation ou de détection de jeunes sportifs et de l'entraînement de sportifs de haut niveau. Le site accueille fréquemment des compétitions de niveau national ou international qui s'accroissent après les JO. Pour toute ces raisons et afin de répondre aux normes sportives internationale la rive Nord doit être réaménagée. Ainsi, le projet est cantonné à la seule rive Nord, que ce soit pour les travaux de restauration ou pour l'accueil du public. L'ensemble de l'isthme du lac sur la rive Sud sera sanctuarisé de façon permanente et non accessible au public de manière pérenne afin d'assurer la quiétude du site (Cf. Mesure de réduction MR10 – Préservation d'une « zone biodiversité » au niveau de l'isthme élargie sur la rive Sud du lac de Vaires - Cartographie des mesures de réduction). Le cheminement piéton existant sur la rive Sud sera éloigné des berges et des panneaux pédagogiques seront positionnés afin d'explicitier la démarche engagée ; Par ailleurs, concernant les impacts permanents au sein même de la rive Nord, des adaptations du projet ont permis d'éviter certains secteurs de roselières décrits ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> • L'impact est limité entre la ligne d'arrivée et de départ : 2 km du linéaire de berge sont concernés sur les 2,5 km totaux de la rive nord. Ainsi, deux secteurs de roselières sont préservés de tout impact (Cf. Carte 1 : Mesures d'évitement préconisées sur le secteur de Vaires, zoom A et B). • La rive ouest, initialement incluse dans les secteurs impactés ne l'est pas. Une adaptation du projet prévoit l'installation d'une plateforme surélevée pour la vision caméra et ainsi préserver ce secteur de roselière de tout impact (aucun faucardage des roseaux). La photo ci-dessous présente ce secteur préservé derrière la ligne de départ.

